

Horaires des prières
Fajr : 04h25 Dohr : 12h46
Asr : 16h30 Maghreb : 19h32 Isha : 21h01

Iftar : 19h32
Imsak : 04h15

MÉTÉO

| | | |
|-------------|-------|-----|
| Alger | : 20° | 14° |
| Oran | : 25° | 15° |
| Annaba | : 30° | 13° |
| Béjaïa | : 23° | 10° |
| Tamanrasset | : 35° | 22° |

www.dknews-dz.com

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

La prolongation des délais de dépôts de candidatures est "constitutionnelle" (Conseil constitutionnel)

P. 3

ALGÉRIE-ONU

Boukadoum réitère l'engagement de l'Algérie pour atteindre les Objectifs du Développement Durable

P. 24

DOYEN DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Ali Yahia Abdenour tire sa révérence

P. 24

RÈGLEMENT DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

Les exportateurs peuvent disposer de leurs recettes en devises

Les exportateurs peuvent désormais disposer de la totalité des recettes en devises générées par leurs activités, et ce, en vertu d'un Règlement de la Banque d'Algérie récemment publié au Journal officiel "Dès le rapatriement des recettes d'exportation, hors hydrocarbures et produits miniers, de biens et de services, la banque crédite à l'ordre de l'exportateur, le montant des recettes reçues dans le(s) compte(s) en devises qu'il détient, dans le respect des modalités fixées par instruction de la Banque d'Algérie", selon le Règlement n 21-01 du 28 mars 2021, modifiant et complétant le règlement n 07-01 du 3 février 2007 relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises. Toutefois, les recettes des exportations non domiciliées et celles rapatriées hors délais réglementaires, seront encaissées en dinars algériens, souligne le même texte.

P. 6

DKnews-APS



SONATRACH

Un chiffre d'affaires de 6.8 mds dollars le premier trimestre 2021 (Arkab)

P. 24

REMBOURSEMENT DES DETTES D'ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

247 dossiers supplémentaires acceptés (ANADE)

P. 6

RÉVOLUTION

La grande bataille de Souk Ahras est comparable à celles de la seconde guerre mondiale (chercheur)

P. 4

SANTÉ

INSOMNIE

5 raisons fréquentes qui empêchent de trouver le sommeil

P.p 12-13

FOOTBALL

ELIMINATOIRES MONDIAL-2022

Burkina Faso-Algérie délocalisé au Sénégal

P. 21



PUBLICATION

"Rétrospective historique du mouvement national algérien 1919-1956", premier essai de Ali Cherrak

P. 16

HUILE DE TABLE

Les quantités produites de janvier 2021 à la première quinzaine d'avril 2021

P. 2

OUARGLA Plus de 250 palmiers détruits par les flammes



Plus de 250 palmiers ont été détruits par un incendie qui s'est déclaré samedi soir à la palmeraie de Bala, dans la commune d'Ouargla, a-t-on appris dimanche auprès des services de la Protection civile.

Les rafales de vents ayant soufflé sur la région ont accentué la propagation de l'incendie, amenant les services de la Protection civile à mobiliser 35 de ses agents et neuf (9) camions de lutte anti-incendie, pour venir à bout du sinistre et éviter qu'il n'atteigne les palmeraies limitrophes, a-t-on précisé.

En dépit des efforts déployés pour atténuer le phénomène, la wilaya d'Ouargla continue d'enregistrer de nombreux feux de palmeraies annuellement, sachant qu'elle a connu l'année dernière pas moins de 516 incendies ayant détruit 4.226 palmiers, selon la Protection civile.

RELIZANE Un incendie détruit 6 ha de récoltes agricoles



Un incendie a détruit dans la wilaya de Relizane 6 hectares de récoltes agricoles, a-t-on appris samedi auprès de l'unité principale de la protection civile de la wilaya.

L'officier de permanence de cette unité, le lieutenant Youcef Chaib Eddour a indiqué que l'incendie, qui s'est déclaré vendredi soir dans un champ situé au douar de Mehadia dans la commune de Hmadna (35 km à l'est de Relizane), a détruit 66 ha de blé dur.

Les agents de la protection civile sont intervenus pour éteindre les flammes et empêcher sa propagation à d'autres zones parvenant à sauver 21 ha et des habitations riveraines.

L'opération d'extinction du feu a duré plus de quatre heures à cause de vents qui soufflaient sur la région.

Les unités de la protection civile de Hmadna et Jidiouia ont mobilisé une équipe d'agents de la protection civile de différents grades équipés de camions, et de matériel d'intervention, outre la contribution des citoyens des régions limitrophes, a-t-on souligné.

Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de cet incendie.

RÉGULATION DU MARCHÉ Déstockage de quantités supplémentaires de pomme de terre à travers 11 wilayas



L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a procédé samedi au déstockage d'importantes quantités supplémentaires de pomme de terre à travers onze (11) wilayas du pays en vue de réguler le marché et stabiliser les prix, indique le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Les wilayas concernées sont Guelma, Souk Ahras, El Tarf, Skikda, Constantine, Jijel, Annaba, Relizane, Sidi Belabbes, Oran et Alger, a précisé le ministère sur sa page Facebook.

Le déstockage de ces quantités supplémentaires de pomme de terre est réalisé à partir des stocks de quatre (4) opérateurs en coordination avec l'ONILEV, les directions des services agricoles et les directions du commerce au niveau des wilayas, a souligné le ministère.

OU M EL BOUAGHI Production prévisionnelle de plus de 3.900 quintaux de légumes secs (DSA)

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Oum El Bouaghi prévoit une production de 3.926 quintaux (qx) de légumes secs, au titre de la saison agricole 2020-2021, a-t-on appris samedi auprès du service de régulation de la production et du soutien technique de cette direction.

A ce propos, la même source a affirmé à l'APS que la production des légumes secs attendue, concentrée notamment dans les communes de Sigus et Ain M'lila, est répartie sur une superficie agricole dépassant 380 ha consacrés aux lentilles, et 70 ha pour le pois chiche.

"La production des légumes secs attendue cette année connaîtra une augmentation consécutivement à la hausse de la superficie réservée par rapport à la saison agricole précédente qui a été marquée par la réalisation d'une récolte de 2.125 qx sur une surface estimée à 280 ha", a ajouté la même source.

TLEMCCEN

Douze enfants récitants du Coran prendront part aux soirées ramadanesques

Les soirées ramadanesques de récitation du Coran, qui seront lancées dimanche à la maison de la culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen verront la participation de douze enfants, a-t-on appris du directeur de wilaya de la culture, Boudefla Amine.

Cette initiative, organisée dans le cadre de l'animation des soirées du mois sacré, prévoit l'organisation de trois "primes" respectivement les 25 avril et les 2 et 9 mai prochain, pour permet-

tre aux candidats de réciter des versets du Saint Livre, connaître des erreurs de la "Tilawa" et les corriger.

Ces enfants récitants seront évalués par un jury composé de quatre imams des mosquées de Tlemcen qui jaugeront leurs prestations et leur donneront des conseils portant sur la manière d'apprendre et de réciter le Coran avec l'aide des récitants ayant participé à des concours internationaux de "Tilawa", a-t-on

noté. Les résultats de ce concours seront proclamés lors de la nuit du destin "Leilat El Qadr". Les lauréats seront honorés à cette occasion. Ce concours vise à relancer la "Tilawa" du Coran dans la wilaya, préparer la catégorie des enfants dans ce domaine et leur permettre de prendre part aux concours nationaux et internationaux de récitation et "Tilawa" du Saint Coran, rappelle-t-on.

APS

M'SILA - ANGEM Financement de 40 projets dans les zones d'ombre



Pas moins de 40 projets ont été financés, depuis 2020 à M'sila par l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) au profit des demandeurs de crédits dans les zones d'ombre, ont annoncé samedi les services de la wilaya.

Le total de crédits accordés a atteint 4 millions de dinars, ont précisé les mêmes services, expliquant que ces crédits, de l'ordre de 100.000 dinars chacun, ont ciblé notamment des activités concernant la femme rurale comme la couture, le tissage traditionnel, l'élevage de volailles et la poterie.

Les crédits ont permis la création de 120 postes d'emploi au profit des jeunes des zones d'ombre, ont noté les mêmes services, indiquant que l'ANGEM a "satisfait à ce jour la totalité des demandes de crédits dans ces régions".

EL-BAYADH Raccordement du périmètre agricole Oued Falit au réseau électrique

Les travaux de raccordement du périmètre agricole Oued Falit, sis dans la commune d'El Kheithar (wilaya d'El Bayadh), au réseau électrique ont été achevés, a-t-on appris auprès de la direction locale des Services agricoles.

Plus de 30 agriculteurs de ce périmètre, qui s'étend sur une superficie de 800 hectares, ont bénéficié d'un raccordement à ce réseau électrique, réalisé sur une longueur de 26 km, a-t-on ajouté de même source.

Le secteur de l'agriculture de la wilaya d'El Bayadh a connu, auparavant, la réalisation d'un réseau électrique d'une longueur de 70 km, au profit de plusieurs périmètres agricoles, dont Gour Makamat, dans la commune de Benoud, Hawdh El Ferd, Dhaya Garaa, El Wassâa, dans la commune de Cheguig, Kes-sikes, dans la commune de Chellela, Eroukn dans la commune de Boualem et autres.

Par ailleurs, les projets d'ouverture des pistes agricoles ont été achevés dernièrement sur une longueur de plus de 56 km au titre d'une opération portant l'ouverture d'un total de plus de 75 km à travers des périmètres agricoles de la wilaya, a-t-on rappelé de même source.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

La prolongation des délais de dépôts de candidatures est "constitutionnelle" (Conseil constitutionnel)

Le Conseil constitutionnel a affirmé la "constitutionnalité" des dispositions de l'ordonnance présidentielle portant prolongation des délais de dépôt de candidatures pour les élections législatives du 12 juin prochain, considérant qu'elles "ne portent pas atteinte aux garanties constitutionnelles de l'exercice par le citoyen de son droit d'être candidat", selon le Journal Officiel.

La décision relative au contrôle de la constitutionnalité de l'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral, concernant la prolongation de cinq jours du délai de dépôt de candidatures pour les législatives du 12 juin, a été publiée dans le dernier numéro du Journal Officiel.

Le Conseil constitutionnel a tenu à affirmer la "constitutionnalité" des articles de l'ordonnance, objet de saisine, considérant qu'elles "ne portent pas atteinte aux garanties constitutionnelles de l'exercice par le citoyen de son droit d'être candidat".

Cette décision est intervenue

conformément à l'article 142 de la Constitution, et sur saisine du Conseil constitutionnel par le président de la République, aux fins de contrôler la constitutionnalité de l'ordonnance.

Il est à rappeler que le président de la République a signé une ordonnance modifiant et complétant la loi organique relative au régime électoral portant prolongation de 5 jours le délai de dépôt de candidatures aux législatives du 12 juin prochain, sur demande de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), et après consultation du Conseil d'Etat, du Conseil constitutionnel et après l'avis soumise au Conseil des ministres.



"Les délais de dépôt des dossiers de candidature ont été prorogés, à la demande de leur nombre important"

L'opération de dépôt des dossiers de candidature aux législatives du 12 juin 2021 a été prorogée jusqu'à mardi 27 avril à minuit, en raison du nombre important de dossiers présentés, qui seront ainsi mieux étudiés.

Cette prorogation s'est faite en vertu d'une ordonnance, signée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, modifiant et complétant la loi organique relative au régime électoral.

Les délais de dépôt des dossiers de candidature ont été prorogés, à la demande de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et après consultation du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel et avis du Conseil des ministres.

Le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature était fixé, au préalable, au jeudi 23 avril 2021 à minuit, après avoir débuté le 11 mars dernier.

Le Conseil constitutionnel a affirmé la "constitutionnalité" des dispositions de l'ordonnance présidentielle portant prolongation des délais de dépôt de candidatures pour les élections législatives du 12 juin prochain, considérant qu'elles "ne portent pas atteinte aux garanties constitutionnelles de l'exercice par le citoyen de son droit d'être candidat", selon le Journal Officiel.

La décision relative au contrôle de la constitutionnalité de l'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral, concernant la prolongation de cinq jours du délai de dépôt de candidatures pour les législatives du 12 juin, a été publiée dans le dernier numéro du Journal Officiel.

Le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, a indiqué que son instance avait formulé une demande au président de la République pour la prorogation du délai de dépôt des dossiers, qui a répondu à cette requête, en phase avec l'objectif de scrutin consistant en le renouvellement du climat et de la classe politiques et la fondation des institutions sur le libre choix du peuple.

La réalisation de cet objectif requiert l'appréhension de la réalité des choses, à la lumière de la nouvelle loi électorale, contenant des données que les pouvoirs publics sont tenus de vérifier si les candidats en jouissent, ce qui a nécessité du temps pour le réaliser.

Le président de l'ANIE, avait fait état récemment de 1.755 listes de partis politiques agréés et 2.898 listes d'indépendants désirant se porter candidat aux élections législatives du 12 juin 2021, soit un total de de 4.653 listes, sachant que l'ANIE avait remis

"7.655.809 formulaires de souscription de signatures individuelles" aux postulants. Conformément aux conditions à remplir par les partis politiques pour la validation du dépôt des listes de candidatures fixées par l'ANIE, "les listes des candidats présentées au titre d'un parti politique doivent être appuyées par, au moins 25.000 signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales".

Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 23 wilayas dont le nombre de signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 300 signatures.

Pour les listes indépendantes, chaque liste doit être appuyée, pour chaque siège à pourvoir, par, au moins, 100 signatures des électeurs de la circonscription électorale.

Pour les circonscriptions électorales à l'étranger, la liste de candidats est présentée soit au titre d'un ou de plusieurs partis politiques, soit au titre d'une liste indépendante appuyée d'au moins deux 200 signatures pour chaque siège à pourvoir parmi les électeurs de la circonscription électorale concernée.

Le corps électoral définitif après examen des recours introduits compte 24.490.457 électeurs au niveau national et à l'étranger, selon les chiffres communiqués par l'ANIE. Le Président Tebboune avait signé, le 11 mars dernier, le décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour les élections législatives du 12 juin 2021.

Le 10 mars, le président de la République avait également signé l'ordonnance 01/21 portant loi organique relative au régime électoral. Dans un discours à la nation le 18 février dernier, le Président de la République avait annoncé la dissolution de l'actuelle Assemblée populaire nationale (APN) et l'organisation d'élections législatives anticipées. Les prochaines élections sont la deuxième étape électorale à être organisée depuis l'élection de M. Tebboune à la présidence de la République, après le référendum du novembre 2020 sur l'amendement de la Constitution. Elles se veulent la concrétisation de l'un des plus importants engagements politiques du président de la République, à savoir "le moralisation de la vie politique, en renouvelant les institutions de l'Etat et en réhabilitant les institutions élues" dans le cadre de l'Algérie nouvelle, en réponse aux revendications soulevées par le Hirak populaire.

APS

9 mai, date butoir pour examen des dossiers de candidature (ANIE)

La date butoir pour l'examen des dossiers des listes de candidats aux prochaines élections législatives a été fixée au 9 mai prochain, a indiqué samedi l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans un communiqué. «L'examen des dossiers se fait dans les 12 jours au plus tard suivant la date de leur dépôt, ainsi la date butoir est fixée au 9 mai 2021», a précisé l'ANIE. Elle a également rappelé que les délais de dépôt des dossiers de candidature étaient fixés à 45 jours avant la date du scrutin, et partant «le délai de cette opération expirera le 27 avril 2021 à minuit, heure d'Alger».

Les formulaires de signatures individuelles doivent être accompagnés d'une

fiche d'information comportant les coordonnées des signataires et présentées au président la commission électorale de la circonscription électorale territorialement compétente, à savoir le juge, président de la commission électorale de wilaya, au siège de la Délégation de wilaya de l'ANIE, 06 heures au minimum, avant l'expiration du délai accordé pour le dépôt des listes de candidatures fixé au 27 avril 2021 à 18:00 heure locale», a rappelé l'ANIE.

«Les partis et les listes indépendantes désirant se présenter aux élections, ayant déposé des imprimés jusqu'au 22 avril 2021 et n'ayant pas rempli le quorum requis conformément aux dispositions de l'article

316 de l'ordonnance n 21-01 du 10 mars 2021 portant la loi organique relative au régime électoral modifié et complété, peuvent déposer un nombre supplémentaire d'imprimés de souscription de signatures individuelles dans les délais cités ci-dessus».

Dans ce cas, «un procès-verbal complémentaire contenant les données du premier PV et les nouvelles données sera délivré par le juge, président de la commission électorale de wilaya, au siège de la Délégation de wilaya de l'ANIE, après contrôle des imprimés de signature individuels et vérification de leur validité conformément à la loi», a conclu le communiqué.

Publication au JO de l'ordonnance modifiant et complétant des dispositions de la loi électorale

L'Ordonnance modifiant et complétant des dispositions de la loi organique relative au régime électoral est parue dans le dernier numéro du journal officiel. Les dispositions des articles 203 et 206 de l'ordonnance n 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, sont modifiées et complétées, fixent "le délai de dépôt des listes de candidatures s'achève quarante-cinq (45) jours, avant la date du scrutin", tandis que l'article 206 stipule que "tout rejet d'une candidature ou d'une liste de candidats, doit être dûment et explicitement motivé, selon le cas, par décision du coordinateur de la délégation de wilaya de l'Autorité indépendante ou du coordinateur auprès de la représentation diplomatique et consulaire à l'étranger". Le même article stipule également que "cette décision doit être notifiée sous peine de nullité, dans un délai de huit (8) jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature", ajoutant qu'"en cas de besoin, le Président de l'Autorité Indépendante peut proroger ce délai de quatre (4) jours supplémentaires au maximum. Passé ce délai, la candida-

ture est réputée valable". "La décision de rejet peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de trois (3) jours, à compter de la date de sa notification", précise le texte.

Dans le même cadre, "la décision de rejet concernant les candidatures dans les circonscriptions électorales à l'étranger peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Alger dans un délai de trois (3) jours à partir de la date de sa notification", selon l'article 206, soulignant que "le tribunal administratif territorialement compétent statue dans un délai de deux (2) jours, à compter de la date d'introduction du recours".

Le même article indique, en outre, que "le jugement du tribunal administratif est susceptible d'appel dans un délai de deux (2) jours devant le tribunal administratif d'appel territorialement compétent, à compter de la date de notification du jugement. Le tribunal administratif d'appel statue dans un délai de deux (2) jours, à compter de la date d'introduction du recours".

EAU POTABLE

Mihoubi souligne l'urgence de réaliser davantage de puits et forages

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi a donné, samedi, des instructions aux directeurs des entreprises sous tutelle à l'effet de réaliser, en urgence, des puits et forages pour assurer l'approvisionnement des citoyens en eau potable, indique un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion d'évaluation du programme d'urgence relatif à la réalisation des puits et forages en présence des directeurs généraux des entreprises sous la tutelle, a ajouté la même source.

M. Mihoubi a souligné, lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la continuité d'approvisionnement des wilayas en eau potable à partir des nappes phréatiques, l'impératif de s'en tenir à la réalisation de puits et forages en ur-



gence dans le respect des délais impartis et d'améliorer le service public auquel le secteur accorde une grande importance.

Dans ce cadre, M. Mihoubi a mis en avant les efforts du secteur pour couvrir la demande, rappelant la mobilisation de tous les moyens matériels et humains pour parachever la réalisation de ce programme d'urgence à travers la conjugaison des efforts de tous les acteurs du secteur, a conclu le communiqué.

COMMERCE

"Les prix des produits de large consommation reviendront à la normale dans les prochains jours" (Rezig)

Les prix des produits de large consommation ayant connu une hausse depuis le début du mois de Ramadhan reviennent à leurs niveaux normaux dans les prochains jours, a assuré mercredi à Alger le ministre du Commerce, Kamel Rezig.

"Dans les prochains jours, les prix des produits hors saison ayant connu une forte demande reviendront à leurs prix normaux comme ce fut le cas avant le début du mois de Ramadhan", a fait savoir le ministre en marge de l'inauguration d'un nouveau centre commercial dans l'ouest de la capitale. Selon M. Rezig, les prix sont déjà à la baisse et reviennent progressivement à leurs niveaux normaux.

A titre de comparaison, a-t-il dit, "plusieurs produits ayant connu des augmentations de prix le premier jour du mois de Ramadhan lors des années précédentes n'ont pas connu d'augmentation cette année". En revanche, la hausse des prix de certaines marchandises depuis le début du mois sacré est due à une forte demande alors que l'offre est restée stable, selon M. Rezig.

"De plus, il faut que le citoyen sache que certains produits ne sont pas de saison, ce qui induit une certaine augmentation de prix. Cela ne signifie pas, néanmoins, qu'il n'y a pas une certaine frange de commerçants qui profitent de cette

occasion pour spéculer", a-t-il souligné. Il a ainsi rappelé que le ministère du Commerce, en coopération avec les services de sécurité et le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, oeuvre quotidiennement dans le cadre de la lutte contre la spéculation. Baptisé "Garden City" et situé au niveau de Dely Ibrahim dans la commune de Ouled Fayet (Alger-Ouest), le centre commercial inauguré est réalisé sous le nouveau concept de "Life Style Centers", en vogue dans le monde. Il est composé de 120 enseignes (mode, alimentation et services) et de 28 restaurants ainsi que de plusieurs espaces culturels dont quatre salles de cinéma.

RÉVOLUTION

La grande bataille de Souk Ahras est comparable à celles de la seconde guerre mondiale (chercheur)

La grande bataille de Souk Ahras (26 avril 1958), l'une des plus violentes de la Révolution de libération nationale, est comparable à celles de la seconde guerre mondiale par sa durée d'une semaine et le nombre de soldats et d'armement déployés par l'armée de l'occupation française, relève un chercheur en histoire.

Selon le chercheur Djamel Ouarti de l'Université Mohamed Cherif Messaâdia, l'armée française a enrôlé dans la bataille de Souk Ahras un nombre de soldats semblable à celui mobilisé lors des grandes batailles de la seconde guerre mondiale. La grande bataille de Souk Ahras a vu la participation des troupes françaises les plus violentes et féroces, mais aussi les plus aguerries et expérimentées de la seconde guerre mondiale et de la guerre d'Indochine.

Durant cette bataille, dont le 63ème anniversaire sera célébré lundi, les régiments 26, 151 et 152 de l'infanterie mécanique, les régiments 9 et 12 des parachutistes, les régiments 8 et 28 de l'artillerie à longue portée ainsi que la Légion étrangère ont été mobilisés, rappelle M. Ouarti, faisant état d'accrochages ayant duré une semaine entière, s'étendant du Mont Béni Salah à l'Est jusqu'aux frontières de la wilaya de Guelma.

S'agissant des forces de l'Armée de libération nationale (ALN), l'universitaire a indiqué qu'elles étaient composées du 4ème bataillon et des katibas qui acheminaient les armes vers les wilayas de l'intérieur. Il s'agit de la katiba de la région de Taher placée sous le commandement de Youcef Bouadjili qui comptait 135 moudjahidines, la katiba de Mila dirigée par Abdallah Bacha, à la tête de 135 moudjahid également, la katiba de la région de Skikda composée de 125 moudjahidines sous le commandement de Mohamed Yassaâd, ainsi qu'une katiba de la wilaya III historique, précise le chercheur en histoire ajoutant qu'elles étaient toutes solidement armées.

Selon des documents obtenus par M.

Ouarti du défunt moudjahid Mohamed Yassaâd, les armes et les munitions qui étaient acheminées vers la région de Skikda à partir de la frontière algéro-tunisienne, comptait 6 fusils mitrailleurs (FM) 30, 90 fusils Mauser, 49 mortiers ainsi que 6.000 balles de calibre 9 mm, 3.500 balles de 7 mm, 6.800 balles INC 303 et 46 grenades à main.

Durant cette bataille, 639 chouhada de diverses régions d'Algérie sont tombés au champ d'honneur, selon le chercheur Ouarti qui a fait état "d'énormes pertes" subies par l'armée française du fait que les éléments de l'ALN ont su tirer profit de la topographie du lieu de la bataille en engageant un combat au corps à corps qui a neutralisé les tentatives de l'aviation française. Il a souligné que durant la grande bataille de Souk Ahras, du côté français, le capitaine Serge Beaumont, du corps des parachutistes, a été tué à Djebel Lemouadjen, dans la région Dekma, actuelle commune de Henancha.

Le siège militaire franchis par la route Souk Ahras-Sédrata via Tiffech

En dépit du siège imposé par l'armée française qui a bloqué toutes les issues, notamment la route 7 entre Souk Ahras et Sédrata en passant par Tiffech, les forces de l'ALN sont parvenues à briser l'état, affirme M. Ouarti, soutenant qu'après une semaine, la bataille a atteint les limites de la région de Guelma. Selon des informations en sa possession, le chercheur affirme que le journal français "La Dépêche de Constantine" avait relaté "les terribles batailles engagées dans la localité de Kef Laâkess", aux frontières des communes de Henancha (Souk Ahras) et Hammam N'baïl (Guelma). Faisant partie de la katiba qui a réussi à franchir l'état et acheminer les armes vers la wilaya III historique (Grande Kabylie), le sous-lieutenant Ait Mehdi Si Mokrane a été reçu, ainsi que des rescapés de la bataille, par le colonel Amirouche dans la région de

Bounaâma. Aucun moudjahid ne s'était rendu à l'ennemi durant cette héroïque bataille au cours de laquelle le siège imposé par les soldats français a pu être franchi, relève l'historien.

Dans son numéro 16 230 du 30 avril 1958, La Dépêche de Constantine avait fait état du franchissement de la ligne électrifiée Morice par un groupe de moudjahidine (féllagas) venus de Ghardimaou (Tunisie) après avoir suivi des entraînements militaires, ce qui a incité la France coloniale à mobiliser d'importantes forces pour intercéper les moudjahidine. Cela n'a pas empêché les combattants algériens de s'introduire sur le territoire national, selon le journal français qui avait également rapporté que "le combat avait été plus offensif au soir du 29 avril 1958 donnant lieu à des accrochages à l'arme blanche". M. Ouarti estime, à ce titre, que la Révolution libératrice a concrétisé, à travers la grande bataille de Souk Ahras, une victoire militaire et politique en dépit du déséquilibre des forces en faveur de l'armée d'occupation française, assurant que la suite des événements a montré qu'en dépit de l'intensification de la surveillance des frontières entre l'Algérie et la Tunisie, les opérations d'infiltration ont été perpétuées. Pour lui, la grande bataille de Souk Ahras a constitué "une concrétisation de la cohésion du peuple algérien et de son unité autour d'un même objectif, celui de combattre l'occupant", invitant les jeunes à s'intéresser à l'histoire de la Révolution de libération et prendre ses batailles comme exemple d'abnégation et de détermination à suivre pour construire l'Algérie nouvelle. De son côté, Athmane Menadi de l'Université de Souk Ahras a considéré que la grande bataille de Souk Ahras a consacré la dimension nationale de la Révolution de libération algérienne. Le sang de 639 chouhada de plusieurs régions du pays dont Jijel, Skikda, M'sila, Bordj Bou Arreridj et Sétif s'y est mêlé.

FORÊTS

La DGF va lancer deux études d'évaluation des ressources forestières et de la nappe alfatière

Des études d'évaluation et d'inventaire des ressources forestières nationales et de réhabilitation de la nappe alfatière seront lancées incessamment afin d'actualiser les données qui datent de plus d'une décennie, a indiqué à l'APS le Directeur général des forêts (DGF), Ali Mahmoudi. "Ces deux études qui seront confiées de gré à gré au Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDEDER) sont nécessaires car elles permettront d'actualiser les données de la DGF", a affirmé M. Mahmoudi faisant observer que le dernier inventaire sur le patrimoine forestier national et de la nappe alfatière remonte à 2008.

La première étude, intitulée "Inventaire forestier national" concerne l'évaluation de tout le patrimoine forestier, depuis la strate arborée jusqu'à la strate herbacée. Selon le DGF, cette étude "revêt une grande importance car elle permettra, à partir des nouvelles données mises à jour, de concevoir une gestion rationnelle et durable de ce patrimoine surtout avec l'ouverture des massifs forestiers à l'investissement". Quant à la seconde étude, elle concerne l'évaluation des potentialités de la nappe alfatière et les possibilités de relancer cette filière à forte valeur ajoutée. Effectivement, cette étude porte sur l'élaboration d'un plan d'action de réhabilitation des nappes alfatières à travers la délimitation des surfaces de cette espèce et la classification des nappes alfatières, selon les explications du M. Mahmoudi. A ce propos, le DGF a affirmé que l'alfa fait partie des produits forestiers non ligneux (produits forestiers en dehors du bois), qui peuvent "grandement" contribuer à l'économie nationale. Il rappelle, à ce propos, qu'auparavant ce produit alimentait l'usine à pâte à papier qui existait à Mostaganem, mais cette filière a connu une baisse drastique depuis les années 1970. Abondant dans le même sens, Houari Djardini de l'inspection générale de la DGF a fait constater que la production alfatière nationale a régressé de 99% sur une période d'environ 45 ans. "La production est passée de 91.645 tonnes par an en 1963 à 956 tonnes par an en 2007, actuellement elle ne dépasse guère les 400 tonnes", a-t-il argué.

M. Djardini attribue ce déclin principalement à la désaffectation des opérateurs chargés de la récolte et à la rarefaction de la main d'œuvre en raison de la pénibilité du travail d'arrachage et l'absence d'industriels demande urs de cette matière première.

"Les quantités récoltées par les riverains sont utilisées pour la vannerie", a-t-il noté, rappelant que cet artisanat pratiqué en Algérie depuis des siècles utilise les fibres végétales de l'alfa pour la confection des ustensiles de cuisine et des couffins et paniers notamment. Interrogé sur la superficie globale de ce patrimoine, le responsable à la DGF a indiqué que les nappes alfatières s'étalent sur près de 3,8 millions hectares dont 2,7 millions hectares sont considérés comme productifs. S'agissant de la possibilité d'utiliser les machines agricoles pour l'arrachage en vue d'optimiser la récolte, il a souligné que la mécanisation risque de fragiliser ces nappes en provoquant l'érosion éolienne et une avancée de sable. "Outre son importance économique, l'alfa est d'une grande importance écologique, de par son rôle dans la fixation du sol d'où l'intérêt pour nous de protéger cette plante", a-t-il soutenu. Selon la FAO, l'Algérie qui veut tirer profit davantage de ses ressources en produits forestiers non ligneux (PFNL), recèle une richesse végétale variée avec près de 1.800 plantes intéressantes à développer dont 640 espèces très rares.

ORAN

Le Centre d'instruction de l'infanterie veille à assurer une formation théorique et pratique de qualité

Le Centre d'instruction de l'infanterie "Chahid Dahou Ghazil" sis à Arzew (Oran), relevant de la 2e Région militaire, veille à assurer une formation théorique et pratique de qualité aux militaires incorporés, a affirmé mercredi son commandant.

Le Colonel Slimani Azzeddine a souligné, en marge d'une visite guidée au profit des différents médias nationaux, que le Commandement de l'Armée nationale populaire insiste sur la formation solide de ses éléments et que, partant de cela, le Centre d'instruction de l'infanterie d'Arzew veille à assurer à ceux qui le rejoignent une formation théorique et pratique de qualité, basée pour une grande partie sur les technologies avancées et reflétant le niveau de modernisation au sein de l'ANP.

En plus de la formation théorique de qualité, le centre dispense une formation sur le terrain qui représente la partie importante de la formation du combattant dans les technologies modernes, notamment en ce qui concerne l'utilisation des armes, a relevé l'officier. La stratégie de formation dans ce centre



s'appuie sur les combats commes et scénarios d'entraînement sur le terrain, a-t-il indiqué, soulignant que "nombre de scénarios sont inspirés de l'expérience de l'Armée nationale populaire, pionnière en matière de la lutte contre le terrorisme". Cette manifestation entre dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP), en application du plan de communication annuel de l'état major des forces terrestres de l'année 2020-2021, notamment

dans le but de renforcer le lien "armée-nation", a indiqué le colonel Slimani Azzeddine devant la presse nationale.

Pour sa part, le lieutenant Benamar Tayeb, chef de bureau de l'information et de l'orientation au centre d'instruction de l'infanterie d'Arzew, a souligné que cette manifestation de communication vise essentiellement à faire connaître les missions dévolues au Centre et les conditions permettant d'y accéder et ce, à travers une visite des différents

ateliers et structures et méthodes pédagogiques et outils de formation et espaces sportifs dont il dispose.

La manifestation a été marquée par la projection d'un documentaire sur le centre, une visite à plusieurs ateliers et une exposition sur les armes et le matériel utilisés par l'infanterie.

En outre, la délégation des médias a suivi des étapes du parcours du combattant psychologique, ainsi que des exercices de combat exécutés par des élèves du centre, des militaires contractuels et des réservistes.

Il s'agit d'exercices prenant un scénario d'une prise d'otage et sa séquestration par un groupe de terroristes et de la manière de la libérer par des éléments de l'Armée nationale populaire qui finissent par neutraliser les terroristes.

M'SILA

Le secrétaire de wilaya par intérim du RND relevé de ses fonctions

Le secrétaire de wilaya par intérim du Rassemblement national démocratique (RND) de M'sila, Djamel Kikane, a été relevé de ses fonctions par les membres du Conseil de wilaya élargi du parti, a indiqué samedi un communiqué émanant de ce Conseil.

La décision de relever le secrétaire de wilaya par intérim de son poste intervient, selon le communiqué, suite à "l'élaboration de la liste des candidatures aux élections législatives du 12 juin prochain de manière unilatérale sans consulter les membres de la commission de wilaya des candidatures installée par le superviseur national et qui ne s'est pas réunie depuis son installation", ajoutant que "la liste n'a pas été présentée au Conseil de wilaya élargi pour être approuvée". Le même document a mis en exergue "l'exclusion de cadres du parti de la liste et l'introduction d'intrus et de personnes étrangères au parti", indiquant que "le responsable du bureau de wilaya du parti a retenu, outre sa candidature, celle d'élus d'autres partis, des intrus et des individus ne remplissant pas les conditions requises, et ce en usant de son poste et en menaçant de démissionner en cas de refus".

Les membres de ce Conseil ont fait part, a fait savoir la même source, de leur attachement au statut fondamental du parti et s'engagent à soutenir la liste des candidats du parti en prévision des élections législatives du 12 juin prochain. Contacté par l'APS, le secrétaire de wilaya par intérim a qualifié "d'illégal" cette décision, soulignant qu'"il n'y a pas d'article dans le statut fondamental du parti ni dans le règlement intérieur qui confère au Conseil de wilaya élargi les prérogatives de démettre un cadre du parti de son poste", précisant que seul le secrétaire général du parti est habilité de désigner ou mettre fin aux fonctions des cadres du parti.

Il a déclaré que seul 20 membres sur les 287 que compte le Conseil de wilaya élargi ont pris part à cette réunion, estimant à cet effet que le quorum n'a pas été atteint pour prendre n'importe quelle décision, même si celle-ci est légale. La même source a précisé, en outre que cette décision, est une "réaction de deux personnes dont le nom ne figure pas sur la liste des candidatures pour les prochaines élections législatives".

EL BAYADH

Raccordement du périmètre agricole Oued Falit au réseau électrique

Les travaux de raccordement du périmètre agricole Oued Falit, sis dans la commune d'El Kheithar (wilaya d'El Bayadh), au réseau électrique ont été achevés, a-t-on appris auprès de la direction locale des Services agricoles. Plus de 30 agriculteurs de ce périmètre, qui s'étend sur une superficie de 800 hectares, ont bénéficié d'un raccordement à ce réseau électrique, réalisé sur une longueur de 26 km, a-t-on ajouté de même source. Le secteur de l'agriculture de la wilaya d'El Bayadh a connu, auparavant, la réalisation d'un réseau électrique d'une longueur de 70 km, au profit de plusieurs périmètres agricoles, dont Gour Makamat, dans la commune de Benoud, Hawdh El Ferd, Dhaya Garaa, El Wassaa, dans la commune de Cheguig, Kessikes, dans la commune de Chellela, Eroukn dans la commune de Boualem et autres. Par ailleurs, les projets d'ouverture des pistes agricoles ont été achevés dernièrement sur une longueur de plus de 56 km au titre d'une opération portant l'ouverture d'un total de plus de 75 km à travers des périmètres agricoles de la wilaya, a-t-on rappelé de même source.

SIDI BEL ABBES

Concours de récitation du saint Coran et du Hadith ennabaoui

Des concours de récitation du saint Coran et du Hadith ennabaoui destinés aux différentes catégories d'âge sont organisés à l'occasion du mois de Ramadhan par la direction des affaires religieuses et wakfs de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris samedi auprès de cette direction.

Par ces concours, organisés à travers l'ensemble des mosquées de la wilaya, la direction locale des affaires religieuses et wakfs entend inciter les jeunes (garçons et filles) à apprendre le Coran dans les écoles coraniques et à encourager les familles à réciter et à apprendre le Livre saint, à s'intéresser aux préceptes de l'islam et à la vie du

prophète Mohamed (QSSSL), a indiqué la même source. Dans ce cadre, un concours, ouvert aux familles, est organisé sous le slogan "Ne sois pas distrait pendant le ramadhan, apprends ne serait-ce qu'un seul hizb du Coran", selon la même source. Le concours cible les membres âgés de 8 ans et plus.

A noter que le concours aura lieu le 23e jour du mois de ramadhan en cours au niveau du centre culturel islamique. Dans le même sillage, il a été procédé à l'organisation, pour la période allant du 8 au 10 ramadhan dernier, un concours de wilaya de récitation du Coran et de hadiths pour de jeunes apprenants dont l'âge ne

dépasse pas 12 ans. D'autre part, et en ce qui concerne la prise en charge sociale et d'aide aux nécessiteux, la direction des affaires religieuses et wakfs de Sidi Bel-Abbes a lancé une vaste campagne de solidarité permettant d'octroyer des kits alimentaires (couffin de ramadhan par la collecte et la distribution de 15.000 couffins), d'assurer la restauration pendant l'Iftar et faire don d'habits pour la fête de l'Aïd par le conseil "Majliss sou-boul El Kheirat". Pour cela, cinq mosquées ont été retenues pour offrir plus de 500 repas/jour à emporter et pouvoir faire bénéficier 950 familles d'une allocation de 10.000 DA chacun.

MASCARA

Vers la réalisation de 8 nouveaux puits artésiens dans la wilaya

Le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda a annoncé, samedi, que la wilaya a bénéficié de nouveaux projets de réalisation et équipements de 8 puits artésiens pour renforcer l'alimentation en eau potable.

En présidant une réunion du conseil exécutif de la wilaya, le wali a souligné que le ministère des Ressources en eau a inscrit dernièrement de nouveaux projets à l'intitulé de la wilaya en vue de renforcer l'alimentation en eau potable dont ceux de réalisation et d'équipement de 8 nouveaux puits artésiens destinés aux communes qui accusent un déficit en ce domaine.

Il a annoncé le lancement prochain des travaux de ces nouveaux puits qui seront prêts pour leur

exploitation durant la saison estivale, période où le manque d'eau est ressentie par la population des zones surtout en saison de pic de consommation de l'eau potable.

La wilaya de Mascara a bénéficié dans les mois écoulés d'un programme d'urgence pour renforcer l'alimentation en eau potable dont le projet de raccordement de la commune de Sehaillia au réseau d'eau potable à partir du barrage de Oued Taht dans la commune d'Ain Frah ainsi que le projet de raccordement des communes de la daïra de Bouhanifia au réseau de l'eau de mer dessalée.

M. Sayouda a annoncé, par ailleurs, le lancement prochain des travaux de raccordement de 4 villages au réseau de gaz naturel que sont Khrouf (commune de Sig),

Fergoug (commune de Mohamadia), Ouled Aïssa (commune de Hacine), Graïya (Bouhanifia). Ces centres ruraux bénéficieront des travaux d'aménagement urbain après l'achèvement de leur raccordement aux réseaux du gaz naturel.

Il a instruit, lors de cette rencontre, les différents responsables d'étudier la possibilité de réalisation d'un ensemble de projets de développement au village de Ouled Bali dans la commune de Oued El Abtal dont le raccordement au réseau du gaz naturel, au réseau de l'eau potable AEP à partir du barrage de Oued Taht, le projet d'amélioration urbaine, l'aménagement du chemin reliant ce village à la commune.

APS



REMBOURSEMENT DES DETTES D'ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

247 dossiers supplémentaires acceptés (ANADE)

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a accepté 247 dossiers supplémentaires pour le remboursement des dettes d'entreprises en difficulté, selon un communiqué du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la micro-entreprise qui assure de la poursuite de l'opération jusqu'à examen de toutes les demandes.

Dans le cadre de concrétisation des axes de la nouvelle stratégie adoptée pour la relance du dispositif de l'ANADE et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs crédits ou la relance de leurs activités, selon le cas, une 5e séance de travail de la Commission de garantie, composée de représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes prometteurs et de l'ANADE, s'est tenue jeudi 22 avril 2021.

Lors de cette réunion, tenue au siège de l'Agence, 500 dossiers déposés par les représentants des banques ont été examinés, dont 247 dossiers de remboursements acceptés, pour plus de 37 mds centimes, en sus du report pour réexamen de 240 dossiers relatifs aux entreprises en activité qui seront accompagnées par l'ANADE à travers le rééchelonnement de leurs dettes à la faveur de plans de charges pour la relance de leurs activités, dans le cadre des conventions signées. La même source fait état, également de la régularisation définitive de 8 dossiers par des propriétaires de micro-entreprises à travers le paiement de leurs créances auprès des banques et de l'Agence.

Cinq dossiers ont été renvoyés aux banques car ne remplissant pas les conditions de remboursement, a-t-on précisé. Ainsi, le nombre global des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été étudiés s'élève à 2,515 dossiers, note le communiqué, qui précise que des séances sont programmées chaque jeudi.

PORT D'ANNABA

Hausse du volume des exportations au premier trimestre 2021

Le port d'Annaba a enregistré une hausse du volume des exportations durant le premier trimestre de l'année en cours, comparativement à la même période de l'année précédente, a-t-on appris mercredi auprès du directeur général de cette entreprise portuaire, Abdeslam Boumendjel.

Lors d'une conférence de presse, le même responsable a indiqué que le volume des exportations au niveau du port d'Annaba, au cours du 1er trimestre de l'année 2021, s'élève à 627,319 tonnes contre 556,857 tonnes lors de la même période de l'exercice précédent. Cette tendance haussière du volume des exportations au port d'Annaba est le fruit des efforts visant la promotion des exportations hors-hydrocarbures et l'amélioration des prestations fournies aux opérateurs économiques, a souligné le même responsable.

M. Boumendjel a ajouté, dans ce contexte, que des mesures incitatives destinées aux exportateurs, ainsi que l'amélioration de la qualité de service et la numérisation des services de l'entreprise portuaire ont permis de conclure trois (3) conventions commerciales dans le but d'attirer davantage d'opérateurs économiques, notamment les exportateurs de "clinker".

Les exportations les plus importantes, enregistrées au premier trimestre de l'année en cours, sont celles du "clinker", avec un volume total estimé à 500 000 tonnes exporté via le port d'Annaba au cours du premier trimestre de l'année 2021, a indiqué par ailleurs la même source. Cette cadence des exportations permettra de dépasser les objectifs fixés dans le cadre des accords commerciaux conclus avec les exportateurs de "clinker", a-t-il signalé, faisant état de l'exportation de 1,2 million de tonnes de "clinker" au cours de l'année 2021. Par ailleurs, le volume global des activités portuaires d'Annaba a augmenté durant cette période, en passant de 912.000 tonnes d'échanges commerciaux lors du premier trimestre de l'année dernière, à 1,343 millions de tonnes du volume total des échanges pendant les trois premiers mois de l'année en cours, ce qui représente une forte progression de 47,19%, selon les explications fournies lors de cette conférence de presse.

Cette hausse représente également "un indicateur positif" de l'activité économique, a fait savoir M. Boumendjel, soulignant qu'au niveau du port d'Annaba, un total de 153 escales de navires a été enregistré durant cette période, soit une progression de 13,33 %, comparativement à l'année 2020 au cours de laquelle l'activité s'est poursuivie normalement en dépit de la propagation de la pandémie de la Covid-19.

BANQUE D'ALGÉRIE

Les exportateurs peuvent disposer de leurs recettes en devises (JO)

Les exportateurs peuvent désormais disposer de la totalité des recettes en devises générées par leurs activités, et ce, en vertu d'un Règlement de la Banque d'Algérie publié au Journal officiel n° 30.

"Dès le rapatriement des recettes d'exportation, hors hydrocarbures et produits miniers, de biens et de services, la banque crédite à l'ordre de l'exportateur, le montant des recettes reçues dans le(s) compte(s) en devises qu'il détient, dans le respect des modalités fixées par instruction de la Banque d'Algérie", selon le Règlement n 21-01 du 28 mars 2021, modifiant et complétant le règlement n 07-01 du 3 février 2007 relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises.

Toutefois, les recettes des exportations non domiciliées et celles rapatriées hors délais réglementaires, seront encaissées en dinars algériens, souligne le même texte.

Le même Règlement dispense les exportations de



prestations des services numériques, ainsi que celles portant sur les prestations de services des start-up et des professionnels non commerçants, des formalités de la domiciliation bancaire.

Ainsi, ces prestataires de services, sont appelés à déposer

auprès de leurs banques domiciliataires, une déclaration portant descriptif du ou des projets avec indication entre autres du prix unitaire et de sa date de mise en ligne.

"Au titre de ces opérations, tout paiement reçu en contrepartie des services exportés

doit être rapatrié auprès d'une banque en Algérie.

Ce paiement est inscrit au crédit du compte devises (commerçant ou professionnel non commerçant) de l'exportateur, pour être utilisé prioritairement et exclusivement, pour les besoins de son activité", explique la même source. Toutefois, les recettes des exportations issues de projets non déclarés au préalable à la banque domiciliataire, seront encaissées en dinars algériens. Par ailleurs, la domiciliation des exportations de produits frais, périssables et/ou dangereux peut avoir lieu après la date d'expédition et de déclaration en douanes dans la limite du délai fixé par instruction de la Banque d'Algérie, selon ce nouveau Règlement de la banque centrale.

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BELLARA (JIJEL)

Exportation prochaine de plus de 17.000 tonnes de paillettes

La Société de sidérurgie Algerian Qatari Steel (AQS) de Bellara (Jijel) va procéder à partir de la semaine prochaine à l'exportation de plus de 17.000 tonnes de paillettes (colonnes métalliques) vers des pays européens et arabes, a-t-on indiqué samedi dans un communiqué de la Société.

La Société AQS prévoit d'exporter, début de la semaine prochaine, plus de 17.000 tonnes de paillettes qui représentent la première tranche d'un programme d'exportation d'environ 300.000 tonnes de produits ferreux vers les marchés internationaux, selon le communiqué.

dont une copie a été transmise à l'APS. Des opérations similaires avec des quantités considérables seront effectuées au cours des prochains mois vers des pays arabes et européens dont le Canada, a-t-on indiqué, soulignant que l'exportation de la première cargaison de paillettes "intervient après l'entrée en phase d'exploitation de l'unité de réduction directe qui constitue le cœur battant du complexe avec une capacité annuelle atteignant jusqu'à 2,5 millions de tonnes de fer réduit à froid et à chaud de haute qualité".

Cette technologie moderne internationale (réduction directe) contribuera à

concrétiser l'autosuffisance et générera des opportunités d'exportation de sorte à s'inscrire dans la perspective nouvelle de l'Algérie en matière de diversification des exportations hors hydrocarbures, a relevé la même source.

La capacité de production du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel) atteint les deux millions de tonnes de produits ferreux (rond à béton et bobine) par an, dans une première phase, et devrait s'élever à quatre millions de tonnes annuellement dans une seconde phase, a-t-on indiqué.

PORT D'ORAN

Hausse des exportations au premier trimestre de 2021

L'entreprise portuaire d'Oran (EPO) a enregistré une hausse du volume d'exportations de plus du double, soit 100,178 PC, durant le premier trimestre de l'année en cours, par rapport à la même période de l'année dernière, a-t-on appris samedi de son service des statistiques.

Ainsi, 278.268 tonnes de différentes marchandises ont été exportées durant les trois premiers mois de l'année en cours, à partir de l'infrastructure portuaire contre 133.285 tonnes, à la même période de 2020, soit une hausse de 144.983 tonnes, a-t-on indiqué. Ce bond est justifié par le

nombre d'exportation du ciment Clinker, qui est passé de 31.200 tonnes au premier trimestre de 2020 à 173.357 tonnes cette année.

Ce volume a été multiplié par cinq. Les exportations des produits ferreux ont atteint 10.000 tonnes durant cette même période, alors que le port d'Oran n'a enregistré, au premier trimestre de l'année dernière, aucune opération d'exportation de ce genre de marchandises, selon les statistiques de l'EPO.

Les exportations comportent également environ 95.000 tonnes de marchandises diverses, contre 90.000 tonnes

au premier trimestre de 2020.

Parallèlement, le volume des importations a été estimé, à la fin du mois de mars dernier, à 2.428.971 tonnes, soit une diminution d'environ 223.500 tonnes, en raison de la baisse des importations de céréales de 10 pour cent (795.546 tonnes) et des produits pétroliers d'environ 35 pour cent (19.418 tonnes) et des huiles végétales de 19 pour cent (39.000 tonnes).

La période précitée a vu une augmentation du volume des importations d'aliments du bétail de plus de 26 pour cent (188.031 tonnes), de sucre brun de 10 pour cent (128.650

tonnes). Outre ces marchandises, les importations ont porté aussi sur 5.929 tonnes d'asphalte, 4.387 tonnes de produits cosmétiques, 794.500 tonnes de produits ferreux, 5.034 tonnes de matériaux de fabrication de produits d'emballage et 439.506 tonnes de marchandises diverses.

Le port d'Oran a enregistré, durant le premier trimestre de l'année en cours, une baisse de l'activité des containers.

Quelque 48.045 containers ont été traités contre 56.852 containers, durant la même période de 2020, soit une baisse de 15,49 pc, a-t-on indiqué de même source.

HUILE DE TABLE

Plus de 48.000 tonnes produites durant la première quinzaine d'avril

La quantité d'huile de table produite durant la première quinzaine du mois d'avril s'élève à 48.701 tonnes, soit la couverture des besoins d'un mois entier, selon un document de statistiques élaboré par les services du ministère du Commerce, dont l'APS a obtenu une copie. La capacité de production en huile de table est de l'ordre de 3500 tonnes/jour contre une consommation quotidienne de 1600 tonnes, a fait savoir le ministère, soulignant que les quantités produites entre le mois de mars et la première quin-

zaine d'avril, toutes marques confondues, est de 116.348 tonnes soit les besoins d'une période de 2 mois et 12 jours.

L'huile de table a connu récemment "des perturbations dans la chaîne de distribution et non pas dans la production", a tenu à préciser le ministère, ajoutant que la production du mois de mars s'élève à 67.647 tonnes contre des besoins de consommation mensuelle de 48.000 tonnes, soit un écart de 19.647 tonnes.

Le stock de la matière première jusqu'au 19 avril 2021 pour les cinq unités

de production s'élève à 108.518 tonnes, indique enco re le document.

Selon le tableau récapitulatif des quantités de production effective pour chaque marque, la production d'huile de table durant la première quinzaine du mois d'avril s'élève à 8.884 tonnes pour la marque SIM, 25.429 tonnes pour Cevital, 4.438 tonnes pour Afia, 2.020 tonnes pour La Belle et 7930 tonnes pour Prolipos, soit un total de 48.701 tonnes, suffisantes pour couvrir les besoins d'un mois complet.

ETATS-UNIS

Les stocks de pétrole brut remontent pour la première fois en un mois

Les réserves commerciales de pétrole brut aux Etats-Unis ont légèrement rebondi après trois semaines de baisse consécutives, déjouant les attentes des analystes qui anticipaient un nouveau repli.

Selon le rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'Énergie (EIA) diffusé mercredi, les stocks américains de brut ont progressé de 600.000 barils, à 493,0 millions de barils (MB), au 16 avril.

Les analystes interrogés par Bloomberg avaient tablé sur une baisse médiane de 3,5 MB. Dans les cuves de Cushing dans l'Oklahoma (Centre sud), où se trouve le pétrole WTI coté à New York, les réserves ont toutefois baissé (-1,3 MB), à 45,4 MB. Les stocks d'essence ont un peu augmenté, de 100.000 barils, alors que les analystes avaient prévu une hausse plus conséquente (+1 MB). En revanche, les



stocks de produits distillés (fioul et gaz de chauffage) ont reculé de 1,1 MB, un peu plus que les 1,7 MB attendus par le marché. Les raffineries ont fon-

ctionné à 85% de leurs capacités, transformant en moyenne 14,8 millions de barils par jour (mbj), un rythme très légèrement inférieur à celui de la

semaine précédente. Les importations américaines de brut ont baissé, passant de 5,9 mbj à 5,4 mbj.

Les exportations sont restées quasi stables, à 2,5 mbj.

La production a stagné, les Etats-Unis ayant extrait en moyenne 11 mbj la semaine dernière.

Du côté de la demande implicite, 19,7 millions de barils ont été livrés quotidiennement en moyenne lors des quatre dernières semaines, soit 30,7% de plus qu'à la même période l'an dernier.

Déjà en baisse avant la diffusion du rapport, le baril new-yorkais de WTI abandonnait 0,8% à 62,20 dollars aux alentours de 15H00 GMT.

FOOTBALL - FINANCE

Angleterre : le Suédois Spotify intéressé par le rachat d'Arsenal

Le fondateur de la plateforme musicale Spotify Daniel Ek s'est positionné vendredi soir pour racheter Arsenal, en cas de vente du club de football après le fiasco du projet de Super Ligue, porté par les Londoniens et onze autres écuries européennes.

"Je soutiens Arsenal depuis aussi longtemps que je puisse m'en souvenir", a assuré le Suédois sur son compte Twitter.

"Si (le propriétaire actuel) Kroenke Sport Entreprises souhaitait vendre le club, je serais heureux de me mettre sur les rangs" pour un éventuel rachat, a poursuivi le milliardaire.

Présent au capital des "Gunners" depuis 2007, l'homme d'affaires américain Stan Kroenke (73 ans) est critiqué de longue date par les supporters pour l'échec du club à conquérir des trophées majeurs depuis son arrivée.

La participation d'Arsenal au projet de Super Ligue, une compétition privée et quasi-fermée conçue par douze poids lourds du football européen pour supplanter la Ligue des champions, a également été mal perçue par les fans, même si l'initiative a rapidement tourné au fiasco face au tollé général.

Vendredi, quelque 2.000 supporters ont manifesté contre le propriétaire de leur équipe de cœur avant le match de championnat perdu à domicile contre Everton (1-0).

Une éventuelle entrée de Daniel Ek au capital d'Arsenal marquerait une nouvelle étape dans la diversification de ses actifs.

En plus de Spotify, désormais coté à New York, le milliardaire suédois a acheté en septembre des parts du producteur de batteries électriques Northvolt. Quelques jours plus tôt, il avait annoncé vouloir investir un milliard d'euros de sa fortune personnelle dans des "licornes" européennes, ces start-up qui ont dépassé le milliard de dollars de valeur.

CHINE

Les recettes budgétaires en hausse de 24,2% au premier trimestre

Les recettes budgétaires de la Chine ont augmenté de 24,2% en glissement annuel au premier trimestre de 2021, selon des données officielles publiées mercredi.

Selon les données publiées par le ministère des Finances chinois, les recettes budgétaires du pays ont atteint 5,710 milliards de yuans (environ 878,07 milliards de dollars) au premier trimestre.

Ce chiffre représente une augmentation de 6,4% par rapport au niveau de 2019, ce qui place la croissance moyenne du premier trimestre en 2020 et 2021 à 3,2%, selon le ministère.

Au cours de cette période, les recettes fiscales ont atteint 4,870 milliards de yuans, soit une augmentation de 24,8% par rapport à l'année précédente.

Les recettes de la taxe sur la valeur ajoutée, la plus grande source de recettes budgétaires du pays, ont augmenté de 23,9% en glissement annuel, tandis que les recettes de la taxe sur les timbres ont progressé de 69,3%.

Les données montrent que le gouvernement central et les gouvernements locaux ont collecté respectivement 2,690 milliards de yuans et 3,020 milliards de yuans de recettes budgétaires au premier trimestre, en augmentation de plus de 20% en glissement annuel.

Les données publiées mercredi indiquent également que les dépenses budgétaires de la Chine ont augmenté de 6,2% en glissement annuel à 5,870 milliards de yuans au cours de cette période.

Les dépenses budgétaires dans les domaines tels que la science et la technologie, l'éducation et le paiement des intérêts de la dette ont connu une augmentation substantielle, selon le ministère.

APS

CÔTE D'IVOIRE

Les ventes de "cacao équitable" stables

Les volumes de cacao vendus aux conditions du commerce équitable en Côte d'Ivoire se sont maintenus à un niveau stable sur deux campagnes, autour de 250.000 tonnes, a annoncé vendredi à Abidjan l'organisme certificateur FairTrade.

"Nous sommes autour de 250.000 tonnes de produits certifiés Côte d'Ivoire, lors des deux dernières campagnes 2018-2020", a expliqué Anne-Marie Yao Djé, responsable du programme cacao à l'organisation britannique FairTrade.

Le secteur équitable représente moins de 20% de la récolte ivoirienne, leader mondial de cacao qui a atteint 1,7 millions de tonnes en 2020.

Pour obtenir un "cacao équitable", la production doit respecter des normes environnementales, assurer un revenu décent aux agriculteurs et interdire tout travail des enfants. Le

commerce équitable, qui insiste sur la traçabilité et la qualité du produit, est très apprécié des consommateurs européens et américains, qui sont prêts à payer plus chère la tablette de chocolat certifié.

Le Réseau ivoirien du commerce équitable (RICE) qui regroupe 300.000 planteurs certifiés "commerce équitable", ont "encouragé les multinationales à s'engager et davantage dans les achats du cacao aux conditions du commerce équitable et contribuer ainsi à améliorer leurs revenus".

"Pour la campagne 2020-2021 les ventes devraient progresser", a rassuré Mme Yao Djé, rappelant que le commerce équitable impose "un surplus de 240 dollars la tonne de l'acheteur au planteur". C'est le moyen d'améliorer les revenus des planteurs qui vivent en majorité dans "des

conditions précaires et difficiles", selon Christophe Boscher, responsable du programme Equité, représentant de Agronomes et vétérinaires sans Frontières (AVSF).

La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, et l'Union européenne (UE), premier importateur, ont annoncé le 22 janvier 2021 vouloir s'engager ensemble pour un "cacao durable" alors que la tension est montée fin 2020 entre les géants du chocolat et les producteurs.

Les importations de cacao ivoirien par l'UE représentent 67% du volume exporté par le pays d'Afrique de l'Ouest.

Le cacao de Côte d'Ivoire, qui représente 45% de la production mondiale, compte pour 14% du PIB national et nourrit 24% de la population de ce pays d'environ 27 millions d'habitants.

CHINE

Croissance rapide des bénéficiaires du secteur du logiciel au premier trimestre

Le secteur chinois du logiciel et des services de technologies de l'information a continué de renouer avec la croissance au premier trimestre de cette année, avec une hausse rapide des bénéficiaires, révèle les données officielles.

Le secteur a rapporté des bénéfices totaux de 237,1 milliards de yuans (environ

36,51 milliards de dollars) sur cette période, en hausse de 25,9% en base annuelle, selon le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information. Au cours des trois premiers mois, les revenus du secteur du logiciel se sont élevés à 1,900 milliards de yuans, en hausse de 26,5% sur un an. Ce taux de crois-

sance représente une accélération par rapport à la hausse de 21,3% enregistrée au cours des deux premiers mois. Les données montrent également que les revenus issus des services de technologies de plateformes de commerce électronique ont bondi de 33,2% pour atteindre 159,9 milliards de yuans, tandis que

les revenus provenant de la conception de circuits intégrés ont progressé de 38,5% de janvier à mars.

Les exportations de logiciels ont maintenu leur expansion rapide au premier trimestre, avec une hausse de 15,4% en glissement annuel à 11,1 milliards de dollars, d'après les données.

CAMEROUN

Volonté de développer la pêche industrielle sur les barrages de retenue

Le Cameroun compte développer la pêche industrielle sur les barrages de retenue pour réduire ses importations de poissons coûtant annuellement 100 milliards FCFA, ont rapporté samedi des médias locaux.

Le développement de la pêche industrielle sur les eaux des barrages de retenue du pays devrait permettre de booster la production halieutique locale, contribuant ainsi à l'implémentation de la politique d'import-substitution, mise en œuvre depuis l'année courante, à l'effet de développer l'in-



dustrie nationale et réduire la dépendance du pays à l'étranger, notamment en matière d'alimentation.

Le Cameroun a produit environ 335?000 tonnes de poissons en 2019, sur une demande d'environ 500?000 tonnes, chaque année.

Ce qui laisse un gap de plus de 160?000 tonnes, que le pays entend désormais combler, non pas au moyen des traditionnelles importations, mais par le développement de la pêche industrielle sur les eaux des barrages du pays.

RAMADHAN À BLIDA Des équipes supplémentaires pour la collecte des déchets



Des équipes supplémentaires ont été mobilisées durant le mois sacré de Ramadhan par l'entreprise publique de collecte des déchets "Mitidja Nadhafa" de Blida en raison de la hausse du volume des déchets porté à une moyenne de près de 500 tonnes/jour, a-t-on appris samedi de son directeur.

"Suite à la hausse enregistrée dans le volume des ordures, chaque mois de ramadhan, estimé à une moyenne quotidienne entre 900 et 1.400 tonnes, il a été décidé de renforcer des équipes opérationnelles sur le terrain par d'autres équipes chargées de l'enlèvement des déchets le matin à partir de 07H00", a indiqué à l'APS Sofiane Yaïche Achour, précisant que les équipes déjà opérationnelles travaillent à partir de 10H00. Le directeur de l'entreprise publique Mitidja Nadhafa a déploré, à ce titre, le non respect, par les citoyens, des horaires fixés pour la collecte des déchets à l'origine, selon lui, de la prolifération des ordures à travers les quartiers et rues des communes de la wilaya, en dépit, a-t-il dit, des campagnes de sensibilisation menées régulièrement par l'entreprise.

Il a aussi fait état du "manque de moyens matériels qui a impacté lourdement sur l'activité de l'entreprise", signalant notamment un déficit en camions compacteurs d'ordures et en conteneurs à déchets au niveau des ensembles d'habitations. "L'année dernière, l'entreprise a bénéficié de 1.027 conteneurs, d'une capacité unitaire de 770 litres et de 200 autres d'une capacité de 240 litres, tous distribués au profit d'ensembles d'habitations et nous prévoyons l'acquisition + prochainement+ de 22 camions compacteurs. Mais ces moyens sont en deçà de nos besoins, en raison de la détérioration d'une majeure partie des camions de l'entreprise", a, par ailleurs, déploré Yaïche Achour. Dans l'attente du renforcement de l'entreprise avec de nouveaux moyens, et d'autres en cours en réparation, le responsable a fait part de la signature d'un marché pour la location de gros camions et le recrutement d'agents à temps partiel, "dans l'objectif de couverture de la ville nouvelle de Bouinane".

Il a, aussi, signalé la création "prochaine", au niveau de cette nouvelle ville, d'une nouvelle unité pour l'entreprise, outre la location de 11 camions compacteurs pour la couverture des communes du Grand Blida, a-t-il fait savoir.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE Les motocyclistes impliqués dans une campagne nationale de sensibilisation

Une campagne de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation a été organisée samedi au niveau du stade du 5 juillet (Alger) au profit des motocyclistes, sous le slogan "Ramadan sans accidents".

Organisée par la Délégation nationale de sécurité routière, avec la participation de plusieurs secteurs, organismes concernés et acteurs de la société civile, cette campagne vise à sensibiliser les familles algériennes à la nécessité de faire montre de vigilance, de respecter le code de la route et d'éviter l'excès de vitesse, notamment en ce mois sacré.

A ce titre, le président de la délégation, Ahmed Nait El Hocine a affirmé que cette campagne de prévention des accidents de la route a été organisée en raison du nombre élevé d'accidents au cours du mois sacré, soulignant que le programme d'aujourd'hui ciblait les motocyclistes, lequel est animé par des groupes, des clubs et des associations de motocyclistes professionnels les plus connus et durera jusqu'au 1er mai prochain. Par la même occasion, M. Nait El Hocine a



appelé les motocyclistes, en particulier les jeunes, à respecter le code de la route et à porter des moyens de prévention tels le blouson moto et le casque, indiquant que les motocyclistes sont à l'origine de près de 20% des accidents de la circulation, même s'ils ne représentent que 2 % du parc automobile national.

De son côté, le

Commissaire principal de police à la direction de la Sécurité publique, Zouaoui Rabah a affirmé que cette initiative visait principalement à sensibiliser les motocyclistes à la nécessité de respecter les règles de prévention et de respecter les procédures légales, en vue d'éviter la conduite sans permis et les manœuvres dangereuses, notamment

avant l'heure de l'iftar, faisant savoir que plus de 20% des accidents mortels sont causés par des motos.

A son tour, le représentant du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) d'Alger, le capitaine Makhloufi Amine a souligné que cette campagne s'inscrivait dans la poursuite des campagnes de sensibilisation organisées par le Commandement de la GN qui coïncident avec le mois de Ramadhan et ciblent les usagers de la route.

A cette occasion, il a appelé les usagers de la route à éviter l'excès de vitesse, la conduite en cas de fatigue ou de manque de sommeil et les manœuvres dangereuses sur les routes.

Pour leur part, les représentants d'associations, à l'instar de "El Baraka", ont exhorté les conducteurs à faire montre de vigilance et à éviter l'excès de vitesse, car l'accident entraîne souvent la mort ou le handicap.

CRIMINALITÉ 216 affaires traitées en mars dernier à Bab el Oued (Alger)

Deux cent seize (216) affaires ont été traitées par les services de sûreté de la circonscription administrative de Bab el Oued dans le cadre de la lutte contre la criminalité, a indiqué, samedi, un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Dans le cadre du maintien de la sécurité et de l'ordre publics, la garantie d'un climat serein et calme aux citoyens et la lutte les différents types de criminalité, la circonscription administrative de Bab el Oued a traité 216 affaires en mars dernier qui se sont soldées par l'arrestation de 216 individus et la saisie de 1kg et 21,08 g* de cannabis, 450 comprimés psychotropes et 36 armes blanches prohibées, 68 unités de boissons alcoolisées et la somme de 558650 DA*, ajoute le document.

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger représentés par la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Rouiba ont arrêté deux (02) suspects pour trafic illicite de

drogues, de psychotropes et de produits pharmaceutiques et possession injustifiée d'armes blanches prohibées, selon la même source.

L'affaire menée sous la supervision permanente du parquet compétent a été enclenchée suite à des informations obtenues par les services de police dans ce sens, ce qui a permis l'arrestation des suspects, la saisie de 77 comprimés psychotropes, un (01) flacon d'un produit hallucinogène, un cutter et 16 armes blanches prohibées de différents types, a-t-on précisé.

Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les suspects ont été déferés devant la juridiction territoriale compétente.

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont également élucidé deux autres affaires distinctes, dont la première est liée à la détention et au trafic de substances psychotropes et la seconde à la détention de fausses ordonnances. La première affaire a été

traitée par la brigade de la Police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Baraki sur la base d'informations et s'est soldée par l'arrestation de trois (3) suspects et la saisie de 795 comprimés psychotropes, d'un (1) téléphone portable et de deux (2) supports techniques comportant des extraits vidéos et des enregistrements sonores des suspects en train de vendre et d'acheter des stupéfiants.

La seconde affaire a été traitée par la 3e Sûreté urbaine de Sidi Moussa relevant du même corps de sécurité, sur la base d'une information faisant état d'un individu se procurant des substances psychotropes avec de fausses ordonnances aux fins de revente.

Elle s'est soldée par l'arrestation de trois (3) suspects et la saisie de 180 comprimés psychotropes.

Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les suspects ont été déferés devant les juridictions territoriales compétentes.

ORAN

Des sorties pour sensibiliser les professionnels de la mer sur les dangers de "la galère portugaise"

La direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran a entamé une série de sorties pour sensibiliser les professionnels de la mer sur les dangers de la galère portugaise, une méduse fortement toxique, dont l'échouage a été récemment signalé sur la côte oranaise, a-t-on appris samedi auprès de cette administration.

"Nous avons organisé une sortie la semaine passée et d'autres sorties sont prévues pour cette semaine", a indiqué le directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Lahouari Kouisssem, ajoutant que des brochures avec les photos de la méduse seront distribuées aux professionnels de la mer, afin qu'ils identifient cette espèce marine.

Même si le nombre des spécimens de la galère portugaise signalés sur les côtes de la région ouest (Oran et Ain Temouchent) est "très minime", la direction de la pêche a décidé de sensibiliser sur les dangers de cette méduse fortement toxique, qui peut causer de profondes brûlures et même entraîner des crises cardiaques, a expliqué le même responsable.

En effet, l'association écologique marine



"Barbarous", a signalé, au début de ce mois d'avril, la découverte de quelques spécimens de la galère portugaise échoués au niveau de la plage des Andalouses.

"Depuis, nous continuons d'observer cette espèce de

méduses flotter sur la surface de l'eau, lors de nos sorties en mer", a déclaré à l'APS le secrétaire général de cette association, Amine Chakouri, précisant que des dizaines de spécimens ont été observés par les membres de l'association.

Même s'il n'est pas question de parler de prolifération de cette méduse toxique en Méditerranée, car il s'agit d'une espèce océanique, il serait indispensable de sensibiliser sur ses dangers, notamment avec l'approche de la saison estivale, a noté la même source. "Au mois de mai, des courants chauds sont enregistrés en Méditerranée, ce qui pourrait favoriser l'augmentation du nombre de ces galères portugaises", a-t-il dit.

Cette espèce demeure méconnue et il n'existe pas beaucoup d'études scientifiques qui définissent si elle suit les courants chauds ou froids, a fait savoir le SG de l'association Barbarous.

Il estime que la sensibilisation reste la seule arme qui existe contre cette espèce nocive pour l'homme et demeure toxique une vingtaine de jours après sa mort.

INDONÉSIE

Le sous-marin porté disparu a été retrouvé, aucun survivant

La marine indonésienne a indiqué dimanche qu'elle avait retrouvé le sous-marin porté disparu depuis mercredi au large de Bali et confirmé que les 53 membres d'équipage sont tous décédés, ont rapporté des médias.

Le sous-marin, brisé en trois parties et qui avait disparu mercredi, a été retrouvé dans le fond marin au large de Bali, selon le chef d'état-major de la marine Yudo Margono.

Le commandant des forces armées indonésiennes Hadi Tjahjanto a confirmé aux journalistes que "les 53 membres d'équipage sont tous décédés".

Des centaines de militaires et une vingtaine de bateaux ont été mobilisés pour localiser le KRI Nanggala 402, un sous-marin vieux d'une quarantaine d'années de construction allemande.

La marine avait estimé à 72 heures les réserves maximales d'oxygène dont disposaient les membres d'équipage en cas de panne d'électricité et ce délai a été franchi tôt samedi matin, rendant leur survie improbable.

"Sur la base des éléments que nous pensons venir du



KRI Nanggala, nous avons changé le statut du sous-marin de "disparu" à "coulé", a-t-il indiqué Yudo Margono, porte-parole de la marine indonésienne au cours d'une conférence de presse. Les débris retrouvés n'auraient pas pu sortir du

sous-marin sans une pression externe ou sans des dommages à son système de lance-torpilles", a-t-il précisé.

La marine a retrouvé plusieurs objets dont un morceau du système de torpille et une bouteille de graisse utilisée pour lubrifier le périscope du

sous-marin. Ce type de sous-marin est fait pour résister à une pression jusqu'à 300 ou 400 mètres de profondeur.

Leur coque risque de se rompre en cas de pression plus forte.

La marine a affirmé précédemment que le sous-marin, livré à l'Indonésie en 1981, était en bon état pour le service malgré son âge. L'archipel d'Asie du Sud-Est ne dispose pas de ses propres capacités de sauvetage de sous-marin et a fait appel à des marines étrangères.

Les Etats-Unis ont envoyé des troupes aéroportées tandis que deux navires de la marine australienne sont arrivés sur zone.

Des renforts d'Inde et de Malaisie ainsi qu'un vaisseau singapourien spécialisé dans les secours aux sous-marins, le MV Swift Rescue, sont aussi attendus.

IRAK

82 morts et 110 blessés dans l'incendie dans un hôpital de Bagdad

Le ministère irakien de l'Intérieur a annoncé que 82 personnes étaient mortes et 110 avaient été blessées dimanche dans l'incendie d'un hôpital dédié au Covid-19 à Bagdad, un sinistre visiblement dû à la négligence qui a provoqué la colère dans le pays.

De nombreuses victimes se trouvaient sous respirateur quand des bonbonnes d'oxygène ont explosé provoquant un incendie qui a rapidement dévoré les faux-plafonds en matériaux inflammables, ont indiqué pompiers et médecins.

Le Premier ministre Moustafa al-Kazimi, qui a proclamé trois jours de deuil national, a annoncé l'ouverture d'une enquête et réclamé des conclusions "sous 24 heures".

Il a suspendu de leurs fonctions le

patron de la Santé du secteur oriental de Bagdad, le directeur de l'hôpital et les chefs de la sécurité et de l'entretien technique.

Ils sont interrogés et ne seront pas relâchés "avant de juger ceux qui ont fauté", a-t-il dit, alors que le Parlement a annoncé consacrer sa séance de lundi à cette tragédie. Dimanche aux premières heures, alors que des dizaines de proches étaient au chevet de "30 patients dans l'unité de soins intensifs" d'Ibn al-Khatib, réservé aux cas les plus graves, des flammes ont gagné les étages.

"L'hôpital n'avait pas de système de protection contre les incendies et les faux-plafonds ont permis la propagation du feu jusqu'à des produits hautement inflammables", a expliqué la Défense

civile. "La plupart des victimes sont mortes car elles ont été déplacées et privées de ventilateurs. D'autres ont été étouffées par la fumée". La mission de l'ONU en Irak a parlé dans un communiqué d'"énorme incident tragique", disant "sa douleur et son choc". Les cas de Covid-19 ont dépassé mercredi le million en Irak, avec plus de 15.000 morts.

Le pays, probablement en raison de sa population, l'une des plus jeunes au monde, enregistre un nombre de décès dus au Covid-19 relativement bas.

Début mars, une timide campagne de vaccination a vu le jour en Irak.

Sur près de 650.000 doses de différents vaccins, environ 300.000 ont déjà été administrées, selon le ministère de la Santé.

ETATS-UNIS

Un homme en gilet pare-balles tué par la police à Hollywood

Des policiers américains ont abattu samedi à Hollywood un homme vêtu d'un gilet pare-balles qui avait percuté un véhicule de police en faisant marche arrière au volant de sa voiture, a annoncé la police de Los Angeles (ouest des Etats-Unis).

Les policiers répondaient à un appel lorsqu'une voiture

s'est arrêtée devant leur véhicule sur Sunset Boulevard, a freiné puis reculé pour lui rentrer dedans, a expliqué sur Twitter la police de la ville. "Le conducteur de la voiture est sorti, il portait un gilet pare-balles et avait la main droite cachée derrière lui", selon la police. "Il s'est avancé vers (les policiers) qui étaient sortis de

leur véhicule de patrouille. Il a compté +3, 2, 1+ et commencé à bouger son bras vers l'avant", la police a alors ouvert le feu. L'homme a été touché par balle et déclaré mort sur place.

Le célèbre Sunset Boulevard a été temporairement fermé à la circulation.

Un corps recouvert d'un drap blanc gisait sur la chaussée

près d'un véhicule noir dont une vitre latérale du côté du conducteur avait volé en éclats, pouvait-on voir sur des photographies.

Des enquêteurs spécialisés de la police se sont rendus sur place pour tenter d'éclaircir les circonstances de l'incident, a précisé la police de Los Angeles.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Attaque de requin mortelle

Le corps sans vie d'un homme a été retrouvé sur sa planche de sport nautique au large de Nouméa après avoir été victime, selon les premiers éléments de l'enquête, d'une attaque de requin, a indiqué dimanche le procureur de la République en Nouvelle-Calédonie.

C'est un plaisancier qui a alerté les secours en mer samedi en fin de journée après avoir découvert en surface un quinquagénaire inanimé sur une planche de "stand up paddle" (planche à rames), au large de Nouville, presque à l'ouest de Nouméa.

Selon des médias locaux, des traces de morsures auraient été constatées au niveau du genou de cet homme de 53 ans,

qui effectuait une descente dans les vagues depuis une plage au sud de Nouméa. "A ce stade, un décès consécutif à une attaque de requin est effectivement l'hypothèse retenue par les enquêteurs", a indiqué dans un communiqué le procureur de la République, Yves Dupas, précisant que des investigations médico-légales auraient lieu probablement lundi.

Une enquête en recherche des causes de la mort a été ouverte.

Cette attaque survient après la mort fin février d'un homme de 57 ans, à proximité d'un îlot très touristique d'une baie de la capitale de l'archipel français. Il avait été mordu à la jambe par un requin-

tigre de plus de quatre mètres. Entre le 24 février et le 2 mars, la disparition d'un nageur puis d'un plaisancier à Nouméa, dans des conditions jusqu'alors inexplicables, pourraient aussi être consécutives à des attaques de squalos, sédentarisés dans les eaux proches de la ville, selon des experts.

Régulièrement, les plages nouméennes font l'objet d'alerte aux requins, de type tigre ou bouledogue, qui inquiètent les autorités.

En mars, la province Sud a procédé au "prélèvement ciblé" de 24 squalos de ces deux espèces, "sélectionnés en fonction de leur taille et de leur agressivité" dans la grande rade de Nouméa et sur un récif.

ARGENTINE

A 114 ans, la femme la plus âgée d'Argentine survit au coronavirus

Du haut de ses 114 ans, Casilda Ramona Benegas, la femme la plus âgée d'Argentine, a fait un pied de nez au coronavirus pour fêter à temps son anniversaire parmi ses arrière-arrière-petits-enfants.

Son histoire est rapportée dimanche par le quotidien Clarín, qui pense avoir décelé le secret de sa longévité : sa bonne humeur.

Cette femme née en 1907 au Paraguay vit dans une résidence pour personnes âgées de Mar de Plata, une ville située à 400 km au sud de Buenos Aires.

En décembre dernier, au milieu d'une vague d'infections au virus dans la résidence où elle vit, Casilda est aussi infectée.

Plusieurs de ses compagnons n'ont pas eu la chance de survivre au virus.

Au regard de son âge, les médecins ont été surpris de la voir récupérée de la maladie au bout de neuf jours.

Le journal note que Casilda est également la deuxième personne la plus âgée à se remettre de la maladie dans le monde, derrière l'américaine Maria Branyas Morera, née un mois avant elle, le 4 mars 1907, selon un communiqué du site spécialisé Gerontology Wiki.

Il y a trois semaines, Casilda a été vaccinée contre le covid dans la résidence où elle vit.

Son histoire est racontée en épisodes hebdomadaires par une de ses arrière-petite-filles, qui s'étonne de la voir manger son gâteau d'anniversaire et Alfajores (gâteau traditionnel argentin).

"Elle a un estomac de fer que même le coronavirus ne pouvait l'arnaquer", ironise-t-elle.

MEXIQUE

Les drones, nouvelle arme des cartels

Des forces de sécurité mexicaines ont été attaquées par des drones remplis d'explosifs téléguîdés par les cartels, a révélé mercredi le général Luis Crescencio Sandoval, le secrétaire à la défense nationale. "Nous avons constaté que certains cartels ont recours à des drones chargés d'explosifs", a déclaré le général Sandoval au cours de la conférence matinale quotidienne du président Andres Manuel Lopez Obrador.

Sandoval a montré du doigt le Cartel de Jalisco Nouvelle Génération, considéré par les autorités et les experts comme le plus puissant actuellement au Mexique.

Il a précisé que les attaques de drones avaient eu lieu dans les Etats de Guanajuato (centre), de Jalisco (ouest) et, plus récemment, dans la ville d'Aguililla, dans l'Etat de Michoacan (ouest).

La précédente attaque en date remonte à lundi soir quand la police s'efforçait de dégager des routes bloquées par des gangs à l'aide de pierres, de terre et de véhicules.

Les policiers ont été attaqués par les drones et à coups de grenades, ont précisé des médias.

Le général Sandoval a déclaré que deux d'entre eux avaient été blessés par le drone, l'un au bras et l'autre à la jambe, et que l'auteur de l'attaque a déjà été appréhendé. L'officier a reconnu que si les attaques de drones "sont préoccupantes", elles ne sont pas très "efficaces" car les appareils "ne peuvent pas transporter une quantité d'explosifs qui puisse être dangereuse". Au Mexique, plus de 300.000 personnes ont été tuées depuis que le gouvernement a déclenché une offensive militaire controversée contre les cartels en décembre 2006, selon des chiffres officiels.

SÉTIF

Distribution de 120 dispositifs de ventilation non invasive au profit des hôpitaux de la wilaya

Le bureau de la wilaya de Sétif de l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA) a distribué, mercredi, 120 dispositifs de ventilation non invasive (CPAP Boussignac) au profit de plusieurs hôpitaux de la wilaya.

La distribution de ces dispositifs médicaux d'une valeur de plus de 15 millions DA a eu lieu au siège de la wilaya en présence des autorités locales, des directeurs des établissements hospitaliers bénéficiaires et des cadres locaux du secteur de la santé et de la population en plus de membres de l'Association des Oulémas musulmans algériens.

L'opération s'inscrit dans le cadre des actions de solidarité initiées par cette association depuis l'apparition de la pandémie de la Covid-19, a souligné, Moussa Mili, président du bureau local de l'AOMA, ajoutant qu'il s'agit d'une contribution pour accompagner et aider les staffs médicaux mobilisés à travers les différentes communes.

Selon la même source, ce lot est un don de l'association "Algériens solidaires" de la communauté algérienne établie à l'étranger comprenant des dispositifs ultra moderne de respiration et sera distribué au profit du Centre hospitalo-universitaire Mohamed Abdenour Saâdna et les établissements publics de santé de proximité (EPS) des communes d'El Eulma, Ain Kebira, Ain Azal, Ain Oulmène, Béné Ourlilène et Béné Aziz.

M. Mili a indiqué, par ailleurs, que cette initiative de solidarité qui sera suivie par d'autres actions similaires, "reflète le sens de la solidarité et de l'entraide entre le peuple algérien et traduit également le sens du patriotisme chez la communauté algérienne établie à l'étranger".

Pour sa part, le wali de Sétif, Kamel Abla, a loué cette action de solidarité initiée au profit des établissements de santé de la wilaya qui vient, selon lui, "accompagner les efforts nationaux de lutte contre la Covid-19 et ses répercussions".

Le wali a aussi exhorté les citoyens à "respecter les mesures de prévention recommandées pour lutter contre l'épidémie et faire preuve d'un haut sens de vigilance et de responsabilité en adaptant leurs comportements notamment au sein des espaces commerciaux".

Depuis l'apparition des premiers cas de contamination par le coronavirus, l'Association des oulémas musulmans algériens de Sétif a organisé de vastes opérations de solidarité dont l'équipement de deux salles de réanimation du CHU Mohamed Abdenour Saâdna, a-t-on rapporté.

Ces deux salles renferment des appareils médicaux "modernes" fabriqués à l'étranger comme des dispositifs de respiration artificielle, et autre matériel nécessaire pour une meilleure prise en charge des malades atteints de Covid-19.

BILAN CORONAVIRUS 186 nouveaux cas, 132 guérisons et 9 décès

Cent quatre-vingt-six (186) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 132 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique dimanche un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 120.922 dont 186 nouveaux cas, celui des décès à 3.207 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 84.299 cas, précise le communiqué.

Par ailleurs, 20 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 20 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 23 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 5 wilayas ont recensé plus de 10 cas.

Le ministère rappelle,



par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout

citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique,

tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

LUTTE ANT-COVID-19

Appel à la "remobilisation" du personnel soignant et à accélérer la vaccination (Spécialiste)

Le président de la Société algérienne d'immunologie, Pr. Kamel Djenouhat, a appelé dimanche à la "remobilisation" du personnel soignant, à accélérer la vaccination et à la "fermeté" quant au respect des mesures anti-Covid, jugeant la situation épidémiologique en Algérie "inquiétante, mais maîtrisable".

"On doit remobiliser le personnel soignant pour faire face à cette situation qui commence à être inquiétante.

(...) Si on ne prend pas les mesures préventives le plus tôt possible, ça risque d'aller vers un nombre très élevé de cas graves et de décès", a-t-il mis en garde, lors de son passage à l'émission "Invité de la rédaction" de la Chaîne 3, lançant un appel aux pouvoirs publics pour "accélérer le processus d'acquisition de vaccin". Le Pr. Djenouhat, qui est

également chef de service du laboratoire des analyses biologiques à l'EPH de Rouiba, a préconisé de "revoir la stratégie de vaccination". Puisqu'on a un problème d'acquisition de vaccin, on doit revoir la stratégie de la vaccination.

On peut éventuellement épargner ceux qui ont déjà contracté le virus et aller vers les sujets âgés", a-t-il expliqué.

Pour ce qui est des moyens matériels à mobiliser, Pr. Djenouhat a souligné que le ministère de la Santé devrait instruire les différentes structures hospitalières qui prennent en charge cette infection, à l'effet d'augmenter le nombre de lits pour les malades du Covid-19, notamment dans les services de réanimation.

Il considère que le "relâchement" constaté quant au respect des mesures

barrières, notamment le port du masque et la distanciation physique, relève de "l'inconscience", estimant que la situation est "inquiétante, mais maîtrisable" à condition d'agir "rapidement". Interrogé sur les différents variants du virus, Pr. Djenouhat a tenu à préciser qu'il ne s'agit pas d'une "nouvelle maladie", mais ce qui va différer, a-t-il dit, "c'est le nombre de cas graves" qu'engendraient ces variants.

A la question de savoir si on pourrait atteindre l'immunité collective par la vaccination d'ici la fin de l'année, il s'est dit pessimiste, plaidant pour une opération "massive" en la matière avec le renforcement des acquisitions tant en doses de vaccin qu'en réactifs en milieu hospitalier pour appuyer le dépistage.

KHENCHELA

Ouverture de 86 postes d'emploi au profit de médecins spécialistes

Quatre-vingt-six (86) postes d'emploi ont été ouverts au profit de médecins spécialistes dans différentes infrastructures sanitaires de

la wilaya de Khenchela, a indiqué, samedi à l'APS, le directeur local de la santé et de la population (DSP), Lazhar Mordjane. Il s'agit du recrutement

"prochainement" de 37 médecins spécialistes au sein de l'établissement public hospitalier Ahmed Ben Bella et l'établissement hospitalier spécialisé Salmi Belkacem, situés au chef-lieu de wilaya, 11 spécialistes à l'hôpital Abdelmadjid Hihhi de Kais et 11 autres dans le nouvel hôpital de Bouhmama, 12 spécialistes à l'hôpital de Ouled Rechache, en plus de 15 autres à l'hôpital Chadli Bendjedid de Chechar, a précisé à l'APS ce responsable.

Les médecins spécialistes qui seront recrutés "prochainement", prendront en charge les consultations et les opérations chirurgicales de la population locale dans plusieurs disciplines telles que la chirurgie pédiatrique, gynécologie obstétrique, chirurgie maxillo-faciale, hématologie, otorhinolaryngologie (ORL), ophtalmologie et médecine du travail, a-t-il fait savoir.

Ce personnel médical, a ajouté le même responsable, assurera également la prise en charge des malades dans d'autres spécialités comme l'épidémiologie, l'orthopédie, l'anesthésie et la réanimation,

la cardiologie, l'anatomie, l'oncologie, la radiologie, la médecine légale, la rééducation fonctionnelle, la neurochirurgie, la néphrologie et la médecine interne. M. Mordjane a affirmé, dans ce contexte, que le recrutement de ces praticiens de la santé publique se fera après le parachèvement des procédures de sélection, de recours et d'orientation par le ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière et la mise à disposition de logements de fonction au profit de cette catégorie de médecins afin qu'ils puissent exercer leurs activités à travers les diverses structures hospitalières publiques de différentes communes de la wilaya.

Ces 86 nouveaux spécialistes permettront d'améliorer les prestations de santé en faveur des citoyens et de combler le déficit signalé en matière de médecins spécialistes", en plus "de dynamiser l'activité à travers les établissements hospitaliers nouvellement ouverts dans les localités de Chechar, Bouhmama et Ouled Rechache", a souligné la même source.

APS

ORAN

Des enquêtes épidémiologiques pour endiguer la propagation de variants de la Covid-19 (DSP)

La Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran s'est lancée dans une série d'enquêtes épidémiologiques, après l'enregistrement de 26 cas de variant du virus de la Covid-19, a-t-on appris du chargé de communication de cette direction, le Dr. Youcef Boukhari. "La découverte de cas contaminés par les variants nigérian et britannique de la Covid19 inquiète les autorités sanitaires, qui tentent à travers les enquêtes épidémiologiques, d'endiguer leur propagation, notamment le nigérian, considéré comme le plus virulent", a souligné le même responsable.

La wilaya d'Oran a enregistré jusqu'à présent 19 cas du variant nigérian et 9 cas du variant britannique.

Une femme de 82 ans a succombé au virus nigérian, précise-t-on de même source.

Les cas enregistrés ne sont pas issus d'une même famille et même pas du même quartier, a noté le Dr. Boukhari, ajoutant que les enquêtes épidémiologiques risquent de révéler davantage de cas dans l'entourage des cas initiaux.

"Nous tentons de découvrir les cas positifs portant le variant nigérian le plus rapidement possible, pour limiter sa propagation", a-t-il expliqué.

Il a, par ailleurs, insisté sur le retour à la rigueur en



matière des gestes barrières dans les espaces publics où le relâchement est "le plus constatable".

S'agissant de la différence entre le variant nigérian et le virus originel de la Covid19, le Dr Boukhari a expliqué qu'il s'agissait d'un virus "plus virulent, dont les symptômes et les complications apparaissent plus rapidement", ajoutant que des symptômes digestifs semblables à ceux d'une intoxication alimentaire accompagnent souvent la maladie.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

Au moins 3.100.659 morts

La Covid-19 a fait au moins 3.100.659 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan annoncé dimanche par des sources officielles.

Plus de 146.337.640 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Sur la journée de samedi, 13.540 nouveaux décès et 823.179 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 3.076 nouveaux morts, l'Inde (2.767) et les Etats-Unis (801).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 571.921 décès pour 32.045.235 cas recensés, selon le compte rendu de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis,



les pays les plus touchés sont le Brésil avec 389.492 morts et 14.308.215 cas, le Mexique avec 214.853 morts (2.326.738 cas), l'Inde avec 192.311 morts (16.960.172 cas), et le Royaume-Uni avec 127.417 morts (4.403.170 cas).

Parmi les pays les plus

durement touchés, la Hongrie est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 273 décès pour 100.000 habitants, suivi par la République tchèque (270), la Bosnie-Herzégovine (250), le Monténégro (233) et la

Bulgarie (228). L'Europe totalisait 1.048.699 décès pour 49.375.162 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 893.425 décès (28.053.624 cas), les Etats-Unis et le Canada 595.837 décès (33.215.081 cas), l'Asie 315.531 décès (23.598.028 cas), le Moyen-Orient 126.290 décès (7.554.019 cas), l'Afrique 119.837 décès (4.499.110 cas), et l'Océanie 1.040 décès (42.625 cas). Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du total réel de contaminations, une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques restant toujours non détectée.

BRÉSIL

Un nouveau record mensuel de décès franchi

Le Brésil a atteint samedi 67.977 morts du Covid-19 depuis début avril, dépassant le record du mois de mars où plus de 66.000 décès dus au coronavirus avaient été recensés, selon des chiffres du ministère de la Santé. Le pays de 212 millions d'habitants a comptabilisé 3.076 décès au cours des dernières 24 heures, portant le nombre total depuis le 1er avril à 67.977.

Sur la totalité du mois de mars, 66.573 décès avaient été enregistrés.

Au cours des sept derniers jours, une moyenne de 2.545 décès quotidiens pour plus de 60.000 contaminations a été comptabilisée. Samedi, 71.137 nouvelles infections ont été recensées.

Malgré ce nouveau record mensuel, la courbe des décès se stabilise.

"Au cours des deux dernières semaines, il y a une stabilisation des cas et décès par Covid-19", a indiqué vendredi dans son

bulletin épidémiologique la Fondation Fiocruz, un organisme qui dépend du ministère de la Santé. Au total, le Brésil déplore 389.492 morts depuis l'apparition d'un premier cas de Covid-19 en février 2020, ce qui en fait le deuxième pays le plus endeuillé en chiffres absolus au monde par la pandémie, derrière les Etats-Unis.

Le nombre de cas et de décès a commencé à augmenter de façon exponentielle à partir de janvier, notamment en raison de la circulation du variant amazonien, le P1, plus contagieux.

Avant le mois de mars, le mois le plus létal était juillet 2020 avec 32.881 morts. Le nombre de jeunes placés en réanimation ou décédés a considérablement augmenté.

Début avril, "la classe d'âge de 20 à 29 ans a enregistré la plus forte hausse du nombre de décès dus au Covid (1.018%)", indique la Fondation Fiocruz. Concernant

les contaminations, la hausse la plus forte concerne les personnes ayant entre 40 et 49 ans (1.173%).

Le pays sud-américain a pour l'heure vacciné 5,8% de sa population, soit 12,4 millions de personnes. Depuis plusieurs semaines, les mesures de restriction ont commencé à être levées dans de nombreux Etats, notamment ceux de Sao Paulo et Rio de Janeiro. Le président d'extrême droite Jair Bolsonaro, qui n'a cessé de minimiser la pandémie, est critiqué de toutes parts pour sa gestion de la crise sanitaire et une Commission d'enquête parlementaire (CPI) doit commencer à se pencher la semaine prochaine sur des "omissions" du gouvernement.

Vendredi, le chef de l'Etat a menacé d'envoyer l'armée si des mesures de restrictions à la mobilité mises en place par les autorités locales étaient maintenues.

INDE

Près de 17 millions de cas

Le nombre de cas de Covid-19 en Inde a atteint dimanche 16.960.172, avec 349.691 recensés au cours des dernières 24 heures.

Il s'agit du quatrième jour consécutif où plus de 300.000 cas ont été enregistrés en une seule journée.

Selon les chiffres publiés par le ministère de la Santé, 2.767 décès ont été signalés au cours des dernières 24 heures, portant le bilan total à 192.311 morts.

Il y a toujours un total de 2.682.751 cas actifs dans le pays, avec une augmentation de 129.811 jusqu'à samedi, alors qu'à ce jour, 14.085.110 personnes ont été soignées et ont quitté l'hôpital à l'échelle nationale.

Les chiffres de la Covid-19 continuent d'augmenter quotidiennement en Inde, le

gouvernement fédéral ayant exclu d'imposer un confinement complet pour contenir l'aggravation de la situation. Alors que certains examens scolaires sont annulés, d'autres ont été reportés. La région de Delhi a été placée sous confinement pendant une semaine, jusqu'au 26 avril. Le nombre de cas actifs en 24 heures a augmenté au cours des dernières semaines. En janvier, le nombre de cas quotidiens dans le pays était tombé en dessous de 10.000. Le 16 janvier, date du lancement de la campagne nationale de vaccination, a été un jour crucial dans la lutte de l'Inde contre la pandémie. Jusqu'à présent, 140.916.417 de doses de vaccins ont été administrées. Par ailleurs, le gouverne-

ment fédéral a renforcé les installations de dépistage de la Covid-19 dans l'ensemble du pays, plus de 277 millions de tests ayant été effectués jusqu'à présent. Selon les dernières données publiées dimanche par le Conseil indien de la recherche médicale (ICMR), 277.918.810 tests ont été effectués à la date de samedi, dont 1.719.388 pour la seule journée de samedi. La région de Delhi, qui comprend la capitale nationale New Delhi, est l'un des endroits les plus touchés par la Covid-19 en Inde.

Elle a enregistré samedi plus de 24.000 nouveaux cas et 357 décès.

A ce jour, 13.898 personnes atteintes de Covid-19 y sont décédées, a confirmé le département de la santé de Delhi.

TUNISIE

Découverte d'un nouveau variant de Covid-19

Une nouvelle souche de Coronavirus vient d'être découverte en Tunisie, a indiqué dimanche le ministère tunisien de la Santé.

Dans des déclarations à la presse, le ministre tunisien de la Santé, Faouzi Mehdi a précisé que les études sont en cours pour déterminer le type de ce variant, dont le foyer n'a pas encore été détecté.

Il a ajouté qu'il ne s'agit ni du variant brésilien, ni du Sud-afri-

cain, ni du Britannique. M. Mehdi a fait savoir que le séquençage génétique a prouvé l'existence de la souche britannique qui est en cours d'étude, poursuivant qu'elle sera affichée sur le site de l'Organisation Mondiale de la Santé pour déterminer son type. D'après le comité scientifique de lutte contre le coronavirus, le variant britannique de Covid-19 est le plus répandu en Tunisie, qui a enregistré 298.572

cas de contaminations, dont 10.231 décès, depuis l'apparition de la pandémie dans le pays en mars 2020. Selon le bilan épidémiologique quotidien du ministère tunisien de la Santé, publié samedi, la Tunisie a enregistré 2.229 nouvelles contaminations locales par le Covid-19 et 61 décès supplémentaires en 24 heures. Jusqu'au 21 avril, 2.630 patients atteints du Covid-19 sont encore hospitalisés, dont 498 en réani-

mation et 143 sous respiration artificielle. Pour stopper la flambée des cas de contamination au coronavirus, qui évoluent à un rythme inquiétant, de nouvelles mesures restrictives ont été annoncées la semaine dernière, notamment celles relatives à la fermeture, du 18 au 30 avril, des écoles primaires, secondaires ainsi que des universités et l'interdiction des transports en commun et des voitures à partir de 19h00.

CANADA

Le nombre d'hospitalisations continue d'augmenter

Le Covid-19 continue de peser sur le système de santé canadien en dépit d'une moyenne de 8.444 nouveaux cas quotidiens sur sept jours entre le 16 et le 22 avril, soit une diminution de 2,6% par rapport à la période de sept jours précédente, a indiqué samedi l'Agence de la santé publique du Canada. Dans un communiqué publié samedi après-midi, l'administratrice en chef de la Santé publique du pays, Theresa Tam, a déclaré que les taux hebdomadaires moyens d'admission dans les hôpitaux, y compris dans les unités de soins intensifs, continuaient d'augmenter.

En moyenne, 4.167 patients atteints de Covid-19 ont été traités dans les hôpitaux canadiens chaque jour au cours de la semaine du 16 au 22 avril, soit une augmentation de 22% par rapport à la semaine précédente. Mme Tam a précisé que cela comprenait une moyenne de 1.268 personnes nécessitant des soins intensifs chaque jour, soit 21% de plus que la semaine précédente. A la date du 22 avril, un total de 78.729 cas de variants préoccupants ont été signalés au Canada, dont 75.413 impliquant le variant B.1.1.7, 2.853 pour le P.1 et 463 du variant B.1.351, a indiqué l'administratrice en chef de la Santé publique.

Ces chiffres ne représentent que la partie émergée de l'iceberg, car il y a beaucoup plus de cas de Covid-19 chez lesquels on a décelé des mutations indicatives de variants préoccupants, a-t-elle ajouté. Par ailleurs, l'augmentation continue des cas de P.1 reste inquiétante, particulièrement parce que les premières preuves suggèrent que ce variant pourrait réduire l'efficacité des vaccins, ce qui rend le contrôle de sa propagation d'autant plus important, a affirmé Mme Tam.

En date de vendredi, le Canada, qui compte 38 millions d'habitants, avait administré près de 11,4 millions de doses de vaccins contre le Covid-19, a-t-elle souligné. Samedi après-midi, le Canada a signalé 5.837 nouveaux cas de Covid-19, ce qui en porte le total cumulé à 1.170.412, dont 23.922 décès et 1.060.375 guérisons, selon la chaîne de télévision canadienne CTV. Le même jour, CTV a rapporté un total de 86.297 cas de variants préoccupants au Canada, dont 82.769 impliquant le variant B.1.1.7, 3.008 de P.1 et 520 de B.1.351.

TUNISIE

Environ 300 000 personnes vaccinées, jusqu'au 23 avril courant

Les autorités sanitaires tunisiennes ont fait savoir, samedi, que 13 183 personnes ont été vaccinées dans la journée du 23 avril 2021, ce qui porte le nombre de Tunisiens ayant reçu à ce jour le vaccin à 293 073 individus. Dans un communiqué relayé par des médias, le ministère a également signalé que le nombre des individus souhaitant recevoir le vaccin anti-Covid-19 et inscrits sur la plateforme "evax" s'est élevé à 1 282 467 personnes. Le bilan des citoyens vaccinés ayant reçu la première dose fait état de 235 977 individus, tandis que 57 096 se sont déjà fait inoculer la deuxième dose, d'après la même source.

Le processus de vaccination se poursuit avec la deuxième dose du vaccin anti-Covid-19, en tenant compte de la spécificité de chaque vaccin, notamment en ce qui concerne le laps de temps séparant la première prise de la deuxième, qui varie d'un vaccin à un autre. Depuis l'apparition de la pandémie, 296 343 Tunisiens ont contracté la Covid-19, dont 10 170 sont décédés, tandis que 246 001 autres se sont rétablis, selon les dernières données officielles de la Santé publique tunisienne.

Par ailleurs, 2654 patients sont actuellement pris en charge dans les hôpitaux publics et les cliniques privées, dont 485 patients sont placés en soins intensifs, parmi lesquels 144 se trouvent sous assistance respiratoire.

Le département tunisien de la Santé relève son appel auprès des citoyens qui veulent recevoir le vaccin anti-coronavirus, de s'inscrire via le service SMS en envoyant "evax" au 83355, ou en composant le code USSD *2021#, ou encore sur le site web d'inscription <https://www.evax.tn/> ou sur le numéro vert 80 10 20 21 opérationnel du lundi au vendredi de 9h à 17h.

INSOMNIE COMMENT SE PASSER DE SOMNIFÈRES ?

Stress, angoisse, insomnie... les effets psychologiques du confinement ont poussé de nombreuses personnes à se tourner vers les benzodiazépines. Or, ces médicaments présentent un risque important de dépendance. Les conseils d'un psychiatre et d'une phytothérapeute pour dire stop aux angoisses sans avoir recours à ces médicaments.

Les derniers chiffres disponibles datent de 2015, mais ils sont éloquent : cette année-là, plus d'un Français sur 10 a consommé au moins une fois une benzodiazépine. Il s'agissait d'une benzodiazépine anxiolytique dans 10,3 % des cas (Xanax, Lexomil, Tranxene, Seresta, etc.) et d'un hypnotique dans 5,6 % des cas (ce qui n'ont pas communément somnifères, commercialisés sous les noms de Stilnox, Noctamidil ou encore Havlane). Pire, à partir des données d'un important échantillon de la population, l'équipe du Dr Guillaume Airagnes, psychiatre addictologue à l'hôpital européen Georges-Pompidou, à Paris a montré que 2,8 % des hommes et 3,8 % des femmes en ont consommé pendant plus de trois mois. Or, souligne le psychiatre, "il devrait s'agir de la durée maximale de traitement car, hormis quelques très rares exceptions, il n'y a aucune indication médicale à prendre ces médicaments au long cours, car ils perdent en efficacité et engendrent bon nombre d'effets indésirables".

LES BENZODIAZÉPINES NE TRAITENT PAS L'INSOMNIE CHRONIQUE

"Certes les benzodiazépines sont des médicaments sur ordonnance, mais beaucoup de patients pratiquent néanmoins l'automédication. Ils utilisent de vieilles boîtes prescrites précédemment ou les médicaments d'un proche", souligne le Dr Airagnes. Conseil essentiel : respecter l'indication pour laquelle ces médicaments sont faits : les benzodiazépines ne traitent pas l'anxiété ou l'insomnie chroniques. Elles ne sont pas non plus efficaces dans la dépression et elles peuvent en aggraver certains symptômes.

En revanche, elles peuvent être



utilisées dans certaines manifestations anxieuses sévères et réactionnelles, par exemple suite à un deuil ou une séparation, mais "dans tous les cas, ce doit être pour des situations ponctuelles et passagères et les benzodiazépines ne doivent pas être prescrites de façon automatique : d'autres stratégies thérapeutiques moins pourvoyeuses d'effets indésirables peuvent être utilisées, telles que la thérapie cognitivo-comportementale ou des pratiques de relaxation", indique notre expert.

UN RISQUE DE DÉPENDANCE

Si toutefois votre médecin vous prescrit des benzodiazépines, ayez conscience des risques : ne prenez pas le volant et soyez attentif à tout signe de dépendance. "Les patients n'ont souvent pas l'impression d'être dépendants, car ils n'ont pas tous besoin d'augmenter les doses

afin de stabiliser votre consommation", indique le Dr Airagnes. La posologie sera ensuite réduite de façon très progressive. "Cela peut prendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois", précise le psychiatre.

Si des symptômes de manque apparaissent, n'hésitez pas à en parler à votre médecin : celui-ci pourra éventuellement vous proposer de ralentir le sevrage en revenant au palier supérieur. Profitez-en également pour améliorer votre hygiène de vie (meilleure alimentation, augmentation ou reprise de l'activité physique) et prendre en charge d'autres conduites addictives telles que le tabagisme.

QUELLES PLANTES POUR DIRE STOP AUX ANGOISSES ?

Pour retrouver calme, apaisement, et dire stop aux angoisses, Pascale Gélis-Imbert, docteure en pharmacie, spécialisée en phytothérapie et aromathérapie, conseille de se tourner vers l'aubépine. Elle est utilisée depuis l'Antiquité pour calmer les palpitations cardiaques, les angoisses, les insomnies et les vertiges. Au XVII^e siècle, elle était conseillée aux personnes angoissées et nerveuses.

À la fin du XIX^e siècle, ses propriétés sur le cœur furent découvertes par deux américains : elle diminue la fréquence des battements cardiaques et en augmente la contractilité. À la même époque, en France, le Dr Leclerc, phytothérapeute, découvre qu'elle régularise les battements cardiaques, et qu'elle soulage l'anxiété et les insomnies (découvrez comment l'utiliser dans le diaporama ci-dessus).

La passiflore, pour dormir comme une fleur. Utilisée depuis toujours par les Aztèques pour ses vertus sédatives, la fleur de la pas-

sion > calme les anxietés et l'irritabilité, réduit les troubles du sommeil ou encore une hypertension générée par l'émoullité. En aromathérapie, c'est en poudre ou en extrait sec que sa tige et sa feuille sont utilisées (la fleur à peu d'intérêt).

L'agripaume, pour se relaxer. Ce classique de la médecine chinoise calme les palpitations dues au stress, diminue l'angoisse et nervosité. Elle réduit aussi les douleurs des règles et peut même les déclencher si elles sont retardées pour des raisons émotionnelles. Fleurs et feuilles, fraîches ou séchées, en infusion, trois fois par jour.

Nos experts : le Dr Guillaume Airagnes, psychiatre addictologue à l'hôpital européen Georges-Pompidou (Paris) et Pascale Gélis-Imbert, docteure en pharmacie, spécialisée en phytothérapie et aromathérapie.

1/3 - En cas d'insomnie

Mettez 10 g de parties aériennes de pavot de Californie, 15 g de parties aériennes de passiflore et 15 g de fleurs d'aubépine dans 1 litre d'eau frémissante. Laissez infuser 10 à 15 minutes. Filtrez et buvez 2 tasses, en fin de journée, pendant 21 jours.

2/3 - En cas de sensation d'oppression

Mettez 10 g de feuilles et de fleurs d'aubépine et 10 g de parties aériennes de passiflore dans 1 litre d'eau frémissante. Arrêtez le feu et laissez infuser pendant 15 minutes. Filtrez et buvez 1 litre par jour pendant 21 jours.

3/3 - Pour soulager les palpitations

Mettez 10 g de feuilles et de fleurs d'aubépine et 10 g de parties aériennes d'agripaume dans 1 litre d'eau

QUELS SONT LES EFFETS SECONDAIRES DES SOMNIFÈRES ?

Le principal effet secondaire à redouter, c'est de se réveiller groggy parce qu'on a pris une dose trop forte, ou trop tard le soir. Cette sorte d'état second durant la journée n'est pas rare.

Or, il est démontré que cette somnolence augmente le risque d'accidents, sur la route ou lors de la conduite de machines. Elle favorise aussi les chutes, notamment chez les personnes âgées. Autre effet avéré : les troubles de la mémoire, quasi systématiques, qu'engendrent ces molécules. Certains comprimés, comme le Stilnox®, augmentent aussi le risque de somnambulisme.

Sans compter des réactions plus rares, tout à fait étonnantes. Début 2015, le site anglais du Dailymail rapportait ainsi la

mésaventure d'un ancien militaire australien, victime d'une érection de plusieurs semaines, après avoir pris un antidépresseur utilisé dans le traitement de l'insomnie (de la trazodone).

Ce patient a dû être hospitalisé 10 jours, et une intervention a été nécessaire pour lui éviter de perdre définitivement ses capacités érectiles. Apparemment, ce

risque de priapisme est connu et toucherait 1 personne sur 10 000.

Utilisées pour leurs vertus sédatives, les benzodiazépines peuvent aussi exceptionnellement, comme tout médicament, entraîner des réactions paradoxales, c'est-à-dire exactement à l'inverse de l'effet recherché : agitation, agressivité et comportements destructeurs.

Ménopause : est-il normal que le sommeil change ?

Pendant la ménopause, les bouleversements hormonaux viennent fréquemment perturber les nuits. Au cours de cette période difficile, un tiers des femmes souffrent d'insomnie. L'insomnie constitue un trouble fréquent à la ménopause. Ce mauvais repos découle souvent de deux épisodes de sursauts nocturnes qui réveillent plusieurs fois, surtout en deuxième partie de nuit, quand la proportion de sommeil lent profond diminue. Mais, outre l'inconfort des bouffées de chaleur, le sommeil se modifie aussi naturellement avec l'âge et il est normal de ne pas dormir exactement de la même façon à 50 ans qu'à 20 ans. Au fil du temps, la part de sommeil lent profond baisse progressivement, le sommeil devient plus fragmenté et sa quantité totale tend à diminuer. Sans compter que, parfois, le voisin de lit se met à ronfler. Toute période de bouleversement hormonal peut néanmoins, à elle seule, perturber les nuits, car les œstrogènes ont tendance à augmenter le temps de sommeil et sa qualité. Certaines femmes connaissent aussi des périodes d'insomnie lors des règles, lorsque le flux d'endométrène chute brutalement. Les troubles du sommeil s'accroissent également en cas de tendance dépressive ou de surcroît de stress (la progestérone n'exerce plus son effet calmant). Aussi, faire la part de ce qui revient à chacun de ces facteurs n'est-il pas toujours aisé.

ÉVITER LES SOMNIFÈRES
Les médicaments hypnotiques induisent un sommeil de moins bonne qualité et risquent de créer une dépendance. Si l'on peut s'en passer, c'est mieux. Les traitements hormonaux de la ménopause sont réputés pour atténuer considérablement ces troubles du sommeil. Selon une étude brésilienne (dans "Ménopause", février 2011), les isoflavones améliorent aussi la qualité du sommeil et réduisent la fréquence des insomnies. Les phytoestrogènes offrent d'autres alternatives, notamment l'homéopathie (Lehning L72) et la phytothérapie (les racines de valériane, de tilleul ou de fleur d'orange le soir, ou bien, plus radicales encore, teinture mère de passiflore, de valériane ou d'ubépine. Certains compléments alimentaires contre les bouffées de chaleur incluent aussi des ingrédients plus spécifiquement destinés à favoriser le sommeil (Ménophyte sommeil). Si l'on veut maximiser les chances de son côté pour faire de beaux rêves, il faut également accepter de revoir son hygiène de vie : diminuer les excitants, éviter les dîners trop copieux, s'assurer un bon apport en magnésium et faire régulièrement de l'exercice physique, mais surtout pas en soirée.

Illustration : M. B. / Contrasto / Getty Images

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE INSOMNIE TRANSITOIRE ET CHRONIQUE ?

L'insomnie est le trouble du sommeil le plus fréquent. Il touche davantage les femmes et augmente avec l'âge. Mais certaines insomnies peuvent être transitoires et d'autres chroniques. Le point avec le Dr Joëlle Adrien, neurobiologiste à l'Inserm.

L'insomnie transitoire ne dure en général pas plus de quelques nuits et n'a pas de conséquences importantes dans la mesure où l'on récupère un sommeil normal dès que la raison de leur déclenchement s'atténue ou disparaît. Néanmoins, dans les cas où cette insomnie est source significative d'anxiété et de handicap pour fonctionner dans la journée, elle nécessite une prise en charge médicale.

L'insomnie chronique est évoquée "lorsqu'elle se manifeste au moins 3 nuits par semaine et qu'elle dure depuis plus de trois mois" explique la neurobiologiste Joëlle Adrien, auteur de Mieux dormir et vaincre l'insomnie. Sous cette forme, elle pose de réelles difficultés. Elle est associée à de nombreuses plaintes diurnes : malaise, fatigue et irritabilité, sensation générale de mal-être, troubles de l'attention, de la concentration...

LES SYMPTÔMES DE L'INSOMNIE CHRONIQUE

L'insomnie chronique peut s'accompagner d'une altération des activités sociales ou professionnelles et de la qualité de vie. Chez certains patients, des symptômes physiques tels qu'une tension musculaire, des palpitations ou des maux de tête



peuvent également lui être attribués. Et chez les personnes souffrant d'insomnies sévères, le risque d'accident du travail ou de la route, et de répercussions sur la santé (troubles cardiovasculaires, dépression) peut être augmenté.

COMMENT S'INSTALLE L'INSOMNIE CHRONIQUE ?

Dans un grand nombre de cas, tout part d'une insomnie occasionnelle qui a perduré malgré la disparition des causes initiales. Ainsi, souvent au départ, l'insomnie s'est installée

en réaction à un événement de vie pénible (deuil, divorce, chômage...) : on dort très peu ou très mal pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines. Au moment de cet épisode, la plupart des gens mettent en place des stratégies pour mieux dormir. Par exemple, ils vont se coucher plus tôt, refusent des sorties, restent dans leur lit pour s'efforcer de se reposer. D'autres prennent des médicaments pour fermer l'œil. Au début, ces stratégies sont utiles, mais à long terme, ce sont des

habitudes qui nourrissent l'insomnie et la rendent chronique" explique le Dr Adrien. Ne trouvant plus le sommeil rapidement ou sans médicaments, l'insomniaque s'inquiète, s'angoisse, ce qui a pour effet de l'empêcher vraiment de s'endormir. "Tout ce qui renforce l'idée qu'on ne va pas bien dormir augmente l'anxiété et aggrave l'insomnie. C'est un cercle vicieux". Nombre d'insomniaques qui se chronicisent sont, d'autre part, le signe précurseur d'un état dépressif.

5 RAISONS FRÉQUENTES QUI EMPÊCHENT DE TROUVER LE SOMMEIL

Vous avez fait la grasse matinée ce week-end

Nous sommes tous tentés de dormir plus longtemps le week-end pour gonfler la fatigue d'une semaine de travail mais les experts sont formels : si l'on dort trop longtemps chaque fin de semaine, cela bouscule notre horloge biologique. On appelle cela le "jet lag social" : ce bouleversement dans les heures de réveil du week-end donne l'impression à notre corps d'avoir traversé 5 fuseaux horaires. Et lorsqu'arrive le dimanche soir, il est impossible de trouver le sommeil. Aussi, pour recharger vos batteries pendant le week-end, mieux vaut privilégier la microsieste que la grasse matinée !

Il fait trop chaud dans votre chambre

Une étude du Centre du sommeil Martha Jefferson de Charlottesville (États-Unis) montre que la température de la pièce où nous dormons peut faire toute la différence entre une bonne nuit de sommeil et une nuit d'insomnie. Notre température corporelle suit un rythme circadien (sur 24 heures) : elle est au plus haut en fin d'après-midi et atteint son niveau le plus bas aux alentours de 5 heures du matin, quelques heures avant de se réveiller : c'est ce qu'on appelle la thermorégulation. Notre nuit de sommeil est censée débuter au moment où la température corporelle

commence à décliner mais s'il fait trop chaud dans la chambre, la thermorégulation ne fonctionne pas bien, ce qui peut vous empêcher de sombrer dans le sommeil. La température ambiante idéale dans la chambre à coucher est de 16 à 19 °C. Si vous êtes du genre frileuse, baissez le chauffage de la chambre mais enflez une paire de chaussettes. Avoir chaud aux extrémités du corps permet également de mieux s'endormir.

Vous avez la phobie de l'obscurité

Certes, vous avez passé l'âge d'avoir "peur du noir" et des gros monstres qui se cachent sous le lit ! Mais des chercheurs canadiens ont montré que la phobie de l'obscurité est plus répandue qu'on ne le pense chez les adultes. C'est le plus souvent une peur qui remonte à l'enfance mais qui n'a pas été soignée et cela provoque de nombreux troubles du sommeil. Les personnes anxieuses qui se réveillent au moindre bruit ont souvent des difficultés à se laisser aller au sommeil. Suivre une thérapie pour guérir leur phobie permettrait aussi de guérir cette insomnie.

Vous avez mangé de la viande rouge au dîner

Les insomniaques savent qu'il vaut mieux éviter de boire du café ou du thé en fin de journée ou avant de se coucher. Mais d'autres

aliments sont également connus pour avoir une influence sur la qualité du sommeil. Si vous avez du mal à vous endormir, le soir il faut proscrire l'alimentation trop grasse, trop épicée et la viande rouge, qui nécessite plus de temps pour être digérée. Car, pendant que votre corps est occupé à poursuivre sa longue et fastidieuse digestion, il refuse de se laisser aller au sommeil. En revanche, vous pouvez vous accorder un verre de jus de cerises : ce serait radical pour lutter contre l'insomnie !

C'est la pleine lune

Selon une étude de l'Université de Bâle, en Suisse, notre niveau de mélatonine (l'hormone qui régule le sommeil) chute et notre phase de sommeil profond baisse de 30% lors des nuits de pleine lune. En moyenne, nous dormons 20 minutes de moins lorsque la lune est pleine et nous mettons beaucoup plus de temps à trouver le sommeil. Les chercheurs du CERN (l'organisation européenne pour la recherche nucléaire) expliquent ce phénomène par les effets des rayonnements électromagnétiques de la lune sur les électrons de nos cellules. Malheureusement, si vous êtes sous l'influence de la lune, il n'y a pas grand-chose à faire. Sauf peut-être faire appel aux plantes.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le HCR "préoccupé" par la situation humanitaire à l'Est du pays

Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Filippo Grandi, s'est dit préoccupé samedi à l'issue de sa visite à Goma, par la situation qui prévaut dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). Au cours de sa visite dans la capitale du Nord-Kivu, le chef du HCR a rencontré des réfugiés des pays voisins, ainsi que des personnes déplacées par les violences à l'Est du pays.

Il a entendu les témoignages de victimes de violences, de viols ou de massacres, ainsi que du recrutement forcé de leurs enfants par les groupes armés.

La violence et l'insécurité continuent de provoquer le déplacement des populations dans l'Est de la RDC. 5,2 millions de personnes sont déplacées dans le pays, essentiellement dans les provinces de l'Est et au Kasai – y compris plus d'1,2 million de Congolais qui ont dû quitter leurs maisons en 2020.

L'escalaire de M. Grandi à Goma est la troisième étape de sa visite en RDC, qui avait pour objectif d'appeler la communauté internationale à soutenir et faire preuve de solidarité envers ce pays, qui abrite l'une des plus importantes populations de déplacés internes en Afrique et au monde.

Il s'était d'abord rendu au Nord du pays, où plus de 50.000 réfugiés centrafricains sont arrivés durant les quatre derniers mois, puis à Kinshasa où il a été reçu par le président Félix Tshisekedi.

"Lors de mon audience avec le président Tshisekedi, j'ai été content de l'entendre affirmer avec force que le nouveau gouvernement qui prendra ses fonctions la semaine prochaine aura pour priorité la protection des civils, en particulier dans l'Est du pays", a fait savoir M. Grandi, indiquant que "la sécurité est nécessaire, de toute urgence", et que la communauté internationale "doit absolument soutenir ces efforts".

La situation dans l'Est de la RDC reste l'une des crises humanitaires les plus complexes en Afrique, selon le HCR.

Incident entre des Casques bleus et un civil

Un incident a opposé samedi des Casques bleus de la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) et un civil dans l'Est de la République démocratique du Congo, ont rapporté des médias.

Des Casques bleus chinois ont interpellé brutalement un chauffeur à l'aéroport de Bukavu (province du Sud-Kivu), qui venait de renverser l'un des leurs, d'après une vidéo partagée sur les réseaux sociaux et les explications de la force onusienne. La vidéo montre deux hommes en train de maîtriser un individu à terre devant un véhicule, en présence de deux Casques bleus debout.

"L'altercation est rude. Plusieurs Casques bleus tentent de maîtriser l'individu", indique la Monusco en commentaire de la vidéo, avant de contextualiser.

"Un chauffeur de la Régie des voies aériennes qui se rendait à Kavumu (l'aéroport de Bukavu) avait renversé un Casque bleu chinois, causant un traumatisme crânien", a expliqué à la presse le chef du bureau de la Monusco à Bukavu, Karna Soro.

"Le chauffeur ne s'étant pas arrêté, certains éléments du contingent chinois ont décidé de le suivre afin de l'amener eux-mêmes à la police", a poursuivi M. Soro. La chef de file de la Monusco, Bintou Keita, a exprimé "son indignation" et ordonné "une enquête immédiate pour établir les faits" qui lui permettra de prendre "les mesures appropriées". A Bukavu, M. Soro a précisé avoir "présenté des excuses" lors d'un entretien avec le commandant de l'aéroport et le chauffeur en question "pour cet incident malencontreux".

Dans la province voisine du Nord-Kivu, un appel à la grève générale a été lancé à Beni le 5 avril contre l'inaction de la Mission des Nations unies (Monusco) face aux massacres de civils. A Kinshasa les opposants Martin Fayulu et Adolphe Muzito ont tenté de marcher samedi contre "les tueries récurrentes et en masse des populations civiles congolaises" dans l'Est. Interdite, leur manifestation a été dispersée. Une autre manifestation a eu lieu à Kikwit (ouest).

APS

SAHARA OCCIDENTAL Bruxelles "réitère son plein soutien" au processus mené par l'ONU (Borrell)

Le Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a déclaré que l'UE "suivait de près les récents développements" au Sahara occidental et "réitère son plein soutien" au processus mené par l'ONU pour trouver une solution politique, juste, durable et mutuellement acceptable au conflit dans le territoire occupé.

"L'UE suit de près les récents développements" au Sahara occidental, a répondu M. Borrell à la question écrite de l'eurodéputé tchèque Tomas Zdechovský (PPE, pro-marocain) sur la reconnaissance par l'ancien président américain Donald Trump de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. "L'UE réitère son plein soutien au processus mené par l'ONU pour trouver une solution politique juste, durable, et mutuellement acceptable à la question du Sahara occidental, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sé-



curité onusien", a déclaré le chef de la diplomatie de l'UE, interrogé par l'eurodéputé tchèque sur si le Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE)

compte emboîter le pas à certains pays, membres de l'UE, qui ont affiché leur soutien à la décision de Trump. Par ailleurs, M. Borrell a souligné que l'UE

"attendait avec intérêt la nomination d'un envoyé personnel des Nations unies et la reprise rapide des discussions politiques sous l'égide de l'ONU".

TCHAD

Les rebelles "disponibles à observer un cessez-le-feu"

Le chef des rebelles tchadiens qui mènent depuis deux semaines une offensive contre le gouvernement et sont accusés par l'armée d'avoir tué le chef de l'Etat Idriss Déby Itno lors de combats, a assuré

samedi qu'ils étaient "disponibles à observer un cessez-le-feu". "Nous avons affirmé notre disponibilité à observer une trêve, un cessez-le feu (...) mais ce matin nous avons encore été bombardés", a déclaré Mahamat

Mahadi Ali, chef du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT) cités par l'AFP. L'armée tchadienne avait assuré en début de semaine avoir "détruit" la colonne de rebelles et tué 300 combattants.

L'UA appelle à une transition pacifique et constitutionnelle au Tchad

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) a appelé à une transition rapide, pacifique, constitutionnelle et sans heurts au Tchad, suite à l'assassinat du président Idriss Déby Itno, décédé la semaine dernière.

Condamnant fermement le meurtre du président, le Conseil, lors de sa dernière réunion, a appelé à la nécessité urgente d'une enquête approfondie sur les circonstances entourant le meurtre, afin de traduire les auteurs en justice, selon une déclaration de l'UA samedi.

Le Conseil a également exhorté les forces de défense et de sécurité tcha-

diennes et toutes les parties prenantes nationales à respecter le mandat et l'ordre constitutionnel, et à s'engager rapidement dans un processus de restauration de l'ordre constitutionnel et de transfert du pouvoir politique aux autorités civiles, conformément aux dispositions pertinentes de la Constitution du pays. Il a exprimé sa profonde inquiétude face à la recrudescence de la violence, de l'insurrection et de la rébellion, ainsi qu'à l'insécurité et aux tensions politiques accrues qui en résultent dans toute la région du Sahel, ainsi que dans les pays voisins de la région, conséquences

du conflit en Libye, du rythme opérationnel croissant des rebelles, des terroristes étrangers et des mercenaires, ainsi que de la prolifération des armes illicites. Exprimant sa profonde préoccupation quant à la mise en place du Conseil militaire de transition, il a appelé à un dialogue national inclusif entre toutes les parties prenantes au Tchad, dans le but de restaurer l'ordre constitutionnel.

Le Conseil a également appelé tous les acteurs concernés au Tchad à agir de manière responsable, à contribuer à la stabilité du pays, à rester calme et à s'abstenir de toute action

susceptible d'envenimer la situation actuelle. Le Conseil a demandé à la Commission de l'UA de constituer rapidement une mission d'enquête de haut niveau, avec la participation des membres du Conseil, pour se rendre au Tchad et s'entretenir avec les autorités tchadiennes sur toutes les questions relatives à la situation, en particulier pour soutenir l'enquête sur l'assassinat du défunt président Idriss Déby Itno, vérifier les efforts déployés pour rétablir l'ordre constitutionnel, et faire rapport au Conseil dans la période de 15 jours indiquée précédemment.

ETHIOPIE

Le 2^{ème} remplissage du grand barrage la Renaissance sera maintenu à la date prévue

Le deuxième remplissage du grand barrage éthiopien la Renaissance sera maintenu à la date prévue, a affirmé samedi à Addis-Abeba, le Conseil national de sécurité d'Ethiopie.

Le deuxième remplissage du barrage sera réalisé malgré les défis auxquels le pays est confronté de l'intérieur aussi bien que de l'extérieur, souligne un communiqué du Conseil national de sécurité publié à l'issue d'une réunion consacrée à la situation sécuritaire dans le pays, la question du grand barrage et les élections générales prévues

en juin prochain. L'Ethiopie, rappelle-t-on, avait annoncé récemment son intention de procéder au deuxième remplissage du barrage la Renaissance lors de la saison des pluies en juillet prochain. Les prochaines élections, le deuxième remplissage du Grand barrage la Renaissance et le maintien de la paix et de la sécurité au niveau national et régional sont des défis que l'Ethiopie doit relever pour assurer un avenir meilleur, souligne le Conseil dans ce communiqué relayé par les médias éthiopiens. Le Conseil national de sécurité ajoute que c es

défis nécessitent l'adhésion de la population qui doit être unie aux côtés du gouvernement pour faire face aussi aux menaces internes et externes qui visent à déstabiliser le pays. Le Conseil a, d'autre part, appelé les citoyens à s'inscrire sur les listes électorales pour voter lors des prochaines élections générales et exhorté toutes les forces de sécurité régionales et nationales à œuvrer pour le maintien de la paix et la sécurité, se déclarant convaincu que le développement de l'Ethiopie est possible grâce aux sacrifices de ses fils et filles.

PALESTINE

L'OCI condamne les attaques contre les Palestiniens à El Qods occupée

L'Organisation de la Coopération islamique a condamné, samedi, les attaques sionistes contre les Palestiniens à El Qods occupée, indique un communiqué de l'organisation.

L'OCI condamne les attaques menées par les forces d'occupation sionistes et les groupes de colons extrémistes contre des citoyens palestiniens dans la ville sainte d'El Qods, qui ont entraîné la blessure et l'arrestation de dizaines d'entre eux, a déclaré l'Organisation (comprenant 57 pays). L'OCI tient l'entité sioniste "pleinement responsable des conséquences de la poursuite de ces attaques provocatrices favorisant la violence, la tension et la haine", soulignant la nécessité de "fournir une protection internationale au peuple palestinien".

La ville d'El Qods a été, depuis la soirée du jeudi, témoin, de violents affrontements entre les Palestiniens d'une part, et la police et les colons sionistes d'autre part, faisant plus



de 100 blessés palestiniens. L'Organisation a également dénoncé, selon le même communiqué, les tentatives de l'occupation d'empêcher les citoyens palestiniens d'El Qods occupée de participer au processus électoral démocratique palestinien.

Et d'appeler la communauté internationale à soutenir la tenue de ces élections dans toutes les parties du territoire palestinien occupé, y compris la ville sainte ainsi qu'à allouer les moyens nécessaires à sa réussite. Auparavant, les résidents

palestiniens d'El Qods-Est avaient participé aux élections de 1996, 2005 et 2006. S'agissant des élections législatives palestiniennes prévues le 22 mai à El Qods-Est, ce n'est pas encore clair si les Palestiniens vont participer ou non.

SYRIE

Un pétrolier iranien touché par une attaque près de la Syrie, trois morts (ONG)

Un pétrolier iranien a été samedi la cible d'une attaque au large de la Syrie, qui a fait trois morts et touché l'un de ses réservoirs, la première du genre depuis le début de la guerre dans ce pays, selon une ONG syrienne.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), basé à Londres et qui dispose d'un vaste réseau de sources en Syrie, n'était pas en mesure de préciser dans l'immédiat l'origine de l'attaque qui n'a pas été revendiquée.

"Le pétrolier iranien qui venait d'Iran était à l'arrêt non loin du port (syrien) de Banias au moment de l'attaque", a affirmé le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane.

"Au moins trois Syriens ont été tués, dont deux membres d'équipage." M. Abdel Rahmane a dit "ignorer s'il s'agit d'une attaque israélienne ou non".

A Damas, le ministre du Pétrole, cité par l'agence officielle Sana, a affirmé qu'"un incendie s'est déclaré dans l'un des réservoirs"

d'un pétrolier non identifié "après avoir été vraisemblablement la cible d'une attaque au drone", au large de Banias.

L'incendie est désormais "maîtrisé", selon le ministère.

Il s'agit de la première attaque du genre depuis le début de la guerre en Syrie, d'après l'ONG.

Voisin de la Syrie, Israël a mené depuis 2011 des centaines de frappes, y compris à l'aide de drones, contre des positions en Syrie.

LIBAN

Aoun convoque une réunion sur une décision saoudienne d'interdire l'importation des légumes du Liban

Le président libanais Michel Aoun a convoqué à une réunion lundi pour discuter des circonstances qui ont dicté la décision de l'Arabie saoudite d'interdire l'importation ou le transit des fruits et des légumes en provenance du Liban.

Selon l'agence de presse libanaise, prendront notamment part à cette réunion le Premier ministre sortant Hassan Diab, les ministres de la Défense, de l'Agriculture, de l'Intérieur et des municipalités, des Affaires Étrangères et des Emigrés, des Finances et de l'Économie ainsi que des responsables de la sécurité et des douanes et des experts dans le domaine de l'agriculture.

L'Arabie saoudite a annoncé vendredi suspendre les importations de



fruits et légumes en provenance du Liban à partir de dimanche.

Dans un communiqué publié par l'agence de presse saoudienne officielle (SPA), Ryadh souligne que cette décision a été prise après une "augmentation" des opérations de narcotrafic provenant du Liban ou traversant le pays du Cèdre, à destination de l'Arabie ou des pays voi-

sins et passant par le territoire saoudien.

Dans le cadre de ces opérations, des drogues sont le plus souvent cachées dans des cargaisons de fruits et légumes, selon le texte.

L'Arabie saoudite affirme avoir signalé le problème "à plusieurs reprises" à leurs homologues au Liban mais "aucune mesure pratique n'a été prise".

A partir de dimanche, toutes les importations de fruits ou légumes en provenance du Liban seront donc interdites, ainsi que la traversée du territoire saoudien de chargements de tels produits.

Cette suspension restera effective "jusqu'à ce que les autorités libanaises concernées présentent des garanties suffisantes et fiables qu'elles ont pris des mesures adéquates pour mettre en terme à ces opérations de contrebande systématique ciblant le royaume".

Les autorités saoudiennes soulignent encore qu'elles continueront à "surveiller" les importations d'autres produits en provenance du Liban afin de déterminer si d'autres mesures s'avèrent nécessaires.

FRANCE

La Tunisie condamne fermement l'attaque terroriste de Rambouillet

La Tunisie a fermement condamné la "lâche" attaque terroriste perpétrée, vendredi, en France, contre un agent de police sur les lieux de son travail dans la ville de Rambouillet. La Tunisie a exprimé son rejet absolu de cet acte ignoble et réitéré sa condamnation totale de l'extrémisme et du terrorisme, sous toutes ses formes, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, publié samedi soir. Elle présente, en cette circonstance, ses sincères condoléances à la famille de la victime, au gouvernement et au peuple français. Cet acte "isolé" ne peut être justifié et n'a aucun lien avec les préceptes de l'Islam, qui est la religion du pardon et de la tolérance, selon la même source. Vendredi en début d'après-midi, une fonctionnaire de police française de 49 ans, a été tuée à l'arme blanche dans le sas du commissariat de Rambouillet. Son agresseur, un Tunisien de 36 ans arrivé en France en 2009, est décédé quelques minutes plus tard, abattu par des policiers témoins du drame, rapporte la presse française.

La Cour des comptes épingle la politique de Paris au Sahel

En France, la Cour des comptes a dressé un sévère réquisitoire contre la politique du pays au Sahel, estimant qu' "environ 60 % des dépenses de Paris dans la région ont été affectées aux actions militaires, rapporte le quotidien Le Monde.

La juridiction financière a publié jeudi, 22 avril, un "référé" concernant les "actions civiles et militaires de la France dans les pays du G5 Sahel".

Les juges mettent en balance la "cohérence des actions civiles et militaires" avec les priorités affichées par Paris dans la région: "La sécurité des Etats et le développement économique et social des populations".

A ce titre, la Cour des comptes souligne que la priorité au développement affichée par la France au Sahel depuis 2009 dans ses différentes stratégies n'a "été qu'en partie suivie d'effet".

Selon la rapport, les dépenses françaises consacrées aux pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) ont plus que doublé entre 2012 et 2019, passant de 584 millions d'euros à l'aube du déclenchement de la crise au nord du Mali, à plus de 1,7 milliard d'euros sept ans plus tard. Mais la promesse liée à la stabilisation et au développement, elle, n'a "pas suivi la même progression", note le rapport. Entre 2012 et 2019, le montant annuel qui leur a été alloué a même baissé, passant de 431 millions d'euros à moins de 325 millions. Selon la Cour des comptes, environ 60 % des sommes françaises versées au Sahel ont ainsi été affectées aux actions militaires, sur la même période.

Pourtant, publiquement, les officiels français ont maintes fois insisté sur l'urgence de financer le développement dans cette région. Selon la Cour des comptes, "la priorité affichée en faveur de la zone Sahel ne s'est pas traduite dans les faits: les cinq Etats sahéliens représentaient, en 2018, 10 % de l'APD (aide publique au développement) française en Afrique et le Mali 2,5 %. Des propositions inchangées par rapport à 2013.

Selon des médias, le Premier président de la Cour des Comptes, Pierre Moscovici, vient d'adresser une lettre au Premier ministre, Jean Castex, qui résume les travaux des magistrats sur la politique française au Sahel.

En préambule de cette lettre, Pierre Moscovici rappelle notamment qu' "en 2009, la France a adopté une stratégie pour le Sahel, qu'elle a révisée en 2014 et en 2016 après son intervention militaire au Mali. Dans ce cadre, ont été définies des priorités, dont la Cour a cherché à s'assurer qu'elles s'étaient effectivement traduites dans les faits.

Un audit, "devrait être effectué afin de préciser les critères de réussite de l'opération conduite par la France et ses partenaires au Sahel". "Il n'y a pas de sécurité pérenne sans développement économique, social et institutionnel", estime la Cour des comptes. Dans les espaces du Sahel où les services rendus aux populations sont faibles, l'action militaire contre les groupes armés ne suffira pas à garantir à elle seule les conditions d'une vie digne et d'une activité pérenne, les complémentarités entre actions militaires et civiles d'aide à la stabilisation et au développement doivent donc être recherchées et se traduire dans l'organisation de la réponse française", selon la lettre relayée par des médias locaux.

PATRIMOINE

Le plan permanent de préservation du secteur conservé de l'ancien ksar de Laghouat en phase finale

L'étude relative à l'élaboration du plan permanent de préservation et de remise en état du secteur conservé de l'ancien ksar de Laghouat sera bientôt finalisée, a-t-on appris samedi auprès du Conservateur du patrimoine culturel à l'Agence nationale des secteurs sauvegardés.

Dans une déclaration à l'APS, Irmouli Billel a indiqué que l'étude relative à l'élaboration du plan permanent de préservation et de remise en état du secteur sauvegardé de l'ancien ksar de Laghouat est en sa troisième et dernière phase, précisant que cette étude sera basée sur un diagnostic de la situation, les mesures urgentes à prendre et l'analyse historique, et ce en vue de préserver sa valeur historique.

L'approbation du plan permanent de préservation et de remise en état du secteur sauvegardé de l'ancien ksar de Laghouat aura lieu après étude du dossier au niveau du ministère de la Culture de de sa conformité aux exigences légales et procédures administratives en vigueur conformément aux dispositions de la loi sur le patrimoine et des décrets exécutifs y affiant.

Ce plan qui constitue un outil de gestion et de protection du patrimoine culturel bâti et urbain vise à préserver les valeurs historiques, culturelles et architecturales de l'ingénierie mais également remplacer le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, a-t-il expliqué.

Il définit également les conditions architecturales sur la base desquelles le cadre immobilier et urbain sera préservé.

Le plan prévoit en outre des mesures spéciales de sauvegarde, notamment celles liées aux biens immobiliers culturels inscrits sur l'inventaire supplémentaire, en attente de classement ou existant dans le secteur sauvegardé.

Depuis 2012, quatre plans ont été approuvés pour protéger les secteurs sauvegardés.

Le premier était le plan permanent de préservation du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger puis des programmes pour la vieille ville de Constantine, la Casbah de Dellys et récemment la vieille ville de Nedroma (Tlemcen).

THÉÂTRE

Tissemsilt : la pièce théâtrale "El-Mersat" bien accueillie par le public

La pièce de théâtre "El-Mersat" de l'association culturelle de wilaya "Sada Founoune" a été bien accueillie par le public, lors de sa présentation au centre culturel de Thénia El-Had (Tissemsilt), dans le cadre de la manifestation "les nuits artistiques et culturelles de Ramadan".

Cette pièce de théâtre, présentée vendredi soir, écrite par le président de l'association en question Rachid Harrouche et mise en scène par Rabah

Halla, raconte l'histoire d'un groupe de marins dont le navire s'est perdu en mer et n'a pu rejoindre la terre, des semaines durant, et qui entrent en conflit sur la nécessité d'atteindre le rivage, un vœux qui paraissait inaccessible.

Après plusieurs péripéties, l'un des marins est soudain surpris par la proximité de la terre, dans une scène où il se rappelle sa famille qu'il n'a pas vu, depuis plusieurs semaines, et la pièce

s'achève par les marins jettant l'ancre, qu'ils considèrent comme l'ancre de la délivrance et la fin du voyage.

Rachid Harrouche a déclaré à l'APS que cette représentation théâtrale fera le tour, tout au long du mois de Ramadhan sacré, de plusieurs établissements culturels des wilayas de Tiaret, Chlef, Relizane, Djelfa et Aïn Defla.

Il est à noter que le programme de la manifestation "les nuits artistiques et culturelles de Ramadhan", concocté par la direction de la culture, prévoit de sillonner les différentes communes de la wilaya durant le mois de Ramadhan pour donner des spectacles de madhns et des chants religieux, lors de soirées animées par des associations culturelles dont "Nahaound" de la commune de Khemisti, en plus de la présentation des spectacles de théâtre dont "Mehenni et Saâdia" de l'association de wilaya de la culture et des arts.

Cette manifestation, qui s'étalera jusqu'au 29e jour de Ramadhan, verra l'organisation de soirées musicales axées sur le chant bédoui, l'andalou, le chaâbi et l'oranais animées par un groupe artistique local, en plus d'artistes de la wilaya, à l'instar de cheikh Miloud, El Vialary et Rabah Ould Senia, ainsi que le chanteur Tarik Chebli connu sous le pseudo d'Ahmed Wahby Seghri. Cette manifestation entend satisfaire les goûts du public en matière d'animation culturelle et artistique, lors de soirées de Ramadhan, selon la même source.

PUBLICATION

"Rétrospective historique du mouvement national algérien 1919-1956", premier essai de Ali Cherrak

Dans son ouvrage intitulé "Rétrospective historique du mouvement national algérien 1919-1956", l'universitaire Ali Cherrak propose une nouvelle approche pour évaluer et apprécier les rôles joués par les principaux acteurs politiques de cette période caractérisée par la naissance et l'évolution d'un front politique algérien bouillonnant et oeuvrant pour le recouvrement de l'indépendance.

Publié récemment à compte d'auteur, cet ouvrage de 228 pages, première publication de l'auteur, s'intéresse à la période 1919-1956 caractérisée par le bouillonnement des idées nationalistes après la fin de la première guerre mondiale et à l'année où toutes les factions politiques algériennes avaient intégré la révolution et le FLN à l'exception du Mouvement national algérien (Mna).

Après un constat du contexte politique et économique en Algérie après la première guerre mondiale, marqué par une crise économique qui aura duré près de six ans, l'auteur revient sur le parcours de l'Emir Khaled (1875-1936), petit fils de l'Emir Abdelkader, et qui était à l'origine de la première formulation du nationalisme et premier président d'honneur de l'Etoile nord africaine (Ena).

Il présente le programme de "revendications vitales" de l'Emir Khaled, adressées au Président français de l'époque en 1924, qui réclame une représentation à proportion égale au parlement, la suppression des lois et mesures d'exception, la liberté de l'enseignement et application de l'instruction obligatoire, la liberté de la

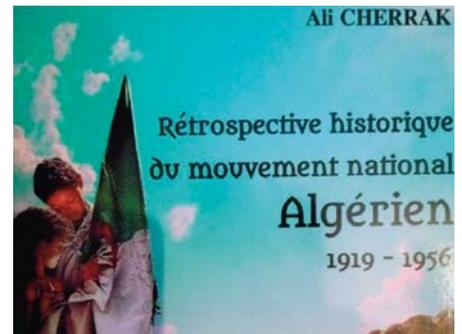
presse et d'associations, ou encore l'application aux ouvriers algériens des lois sociales. Ali Cherrak évoque aussi la naissance en 1926 de l'Etoile nord-africaine (Ena), sous l'égide d'une équipe dynamique, Messali Hadj, Imache Amar et Radjef Belkacem sous la supervision de l'Emir Khaled.

L'Etoile nord-africaine aura exprimé pour la première fois la revendication de l'indépendance du pays au congrès anticolonialiste de Bruxelles en 1927.

Il revient également sur le premier congrès musulman réunissant en 1936 des élus, des notables, l'association des Oulémas, le parti communistes algériens et les partis réformistes.

Dans un chapitre dédié à la période avant et pendant la seconde guerre mondiale, l'auteur revient sur le déroulement du deuxième congrès musulman sur le rôle de l'association des Oulémas dans l'échiquier politique, la naissance du Parti du peuple algérien (PPA) et les massacres du 8 mai 1945.

Après les massacres du 8 mai 1945, le mouvement national algérien va connaître la scission PPA/MTLD, l'avènement de l'Organisation secrète (OS) et du Comité révolutionnaire d'unité et d'ac-



tion (Crua), et le déclenchement de la guerre de libération nationale, autant d'événements analysés par l'auteur qui va également s'intéresser au parcours du Mouvement national algérien (MNA) et aux ralliements des organisations politiques

algériennes au FLN. Né en 1952, Ali Cherrak a suivi des études universitaires en sciences politiques en France avant d'exercer à l'Association algérienne pour la recherche démographique, économique et sociale puis dans le secteur de l'industrie.

ORAN

Clôture du concours de la meilleure fresque "JM vu par l'artiste"

Un "franc succès" a marqué le concours de la meilleure fresque organisé par la direction de la jeunesse et des sports d'Oran sous le thème "Les Jeux méditerranéens (JM) vus par l'artiste", clôturé après trois jours de compétition, se sont réjouis les organisateurs.

Cette manifestation, clôturée vendredi soir et qui s'inscrit dans le cadre de la promotion de la 19e édition des JM prévue à Oran lors de l'été 2022, a connu la participation de 94 artistes relevant de 12 wilayas, dont la ville hôte, Oran représentée pour l'occasion par 61 artistes, a-t-on précisé de même source.

La compétition s'est déroulée au niveau de l'avenue de l'Armée de libération nationale (ex Front de mer), où les participants ont créé une ambiance festive tout au long des trois jours de l'épreuve, attirant la foule dans ces lieux très prisés, notamment lors de ces soirées ramadanaises, a estimé le directeur local de la jeunesse et des sports, Yacine Sifi.

Il a, en outre, salué la participation des artistes dans la promotion des JM, "un événement qui concerne toutes les couches de la société, censées contribuer dans sa réussite", a-t-il ajouté.

La cérémonie de clôture de la manifestation a eu lieu au niveau de la maison de jeunes "Maoued Ahmed", au cours de laquelle des cadeaux ont été remis aux lauréats choisis par la commission des jurys, présidée par le directeur de l'école des Beaux-arts d'Oran, Abderrahmane Mekki.

Les vainqueurs verront aussi leurs fresques accrochées prochainement dans les murs des placettes publiques de la capitale de l'Ouest, une opération visant à embellir l'environnement, ont souligné les organisateurs.

Les lauréats :

-Catégorie des professionnels :

- 1-Khelkel Walid et Benchenafa Irchad (Tlemcen)
- 2-Touati Houari (Oran)
- 3-Ouslimani Saïd (Oran)

-Catégorie des moyens :

- 1-Soltani Mohamed Lamine
- 2-Touzala Kada (Oran)
- 3-Hadjra Laïd (Naama)

-Catégorie des débutants :

- 1-Chergui Saliha (Sidi Bel-Abbes)
- 2-Ould Kadi Amina (Oran)
- 3-Chriet Bilel (Tiaret)

-Graffiti :

- 1-Ghlat Adem et Sahnoun Bilel (Tlemcen)
- 2-Khedari Abdelouahab (Tlemcen)
- 3-Addadi Yahia (Oran).

JJJEL

Une mission d'experts pour authentifier la récente découverte archéologique

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a ordonné l'envoi d'une mission d'experts du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) et de l'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels (ENCRBC) afin d'authentifier la mosaïque découverte récemment dans la ville de Jijel, durant des travaux de terrassement, indiqué un communiqué du ministère. Elle a instruit, en outre, "la suspension des travaux" en cours au niveau du site, au centre ville de Jijel. Par ailleurs, le ministère de la Culture et des Arts a démenti "une quelconque description ou expertise" concernant cette découverte ainsi qu'un "abandon" par ses services, précisant que l'époque, les caractéristiques et l'importance de cette mosaïque seront dévoilées dès la fin des travaux à mener par les équipes spécialisées. Un citoyen avait découvert, mardi à Jijel, une mosaïque archéologique lors de travaux de terrassement pour la construction d'une bâtisse, a indiqué la Direction wilayale de la Culture et des Arts. Une équipe spécialisée du service du Patrimoine a été dépêchée sur les lieux pour examiner la mosaïque, la première mesure étant l'arrêt des travaux jusqu'à accomplissement des procédures réglementaires en vigueur.

CHINE - ESPACE La Chine envisage de lancer la sonde Chang'e-6 vers 2024

La Chine compte lancer la sonde Chang'e-6 pour collecter des échantillons dans le bassin Pôle Sud-Aitken, sur la face cachée de la Lune, vers 2024, a déclaré samedi un expert de l'espace.

Hu Hao, concepteur en chef de la troisième phase du programme lunaire chinois, a déclaré lors de la Conférence spatiale de Chine, qui s'est tenue à Nanjing, dans la province orientale du Jiangsu, que l'élaboration détaillée de la mission était en cours. La Chine a lancé la sonde Chang'e-5 en 2020, ramenant avec succès 1.731 grammes d'échantillons lunaires.

En tant que clone de la mission Chang'e-5, la mission Chang'e-6 collectera également des échantillons lunaires de manière automatique en vue d'analyses et de recherches approfondies. L'Administration nationale de l'espace de Chine a invité les scientifiques du monde entier



à participer au programme, en proposant de porter des charges utiles.

Quatre charges utiles développées par des scientifiques français, suédois, italiens, russes et chinois ont été préalablement sélectionnées. Après la publication du plan détaillé de la mission, les charges utiles seront déterminées de façon définitive, a dé-

claré M. Hu. La Chine effectuera une exploration des ressources lunaires, des recherches scientifiques et des expérimentations technologiques dans le cadre des missions Chang'e-6, Chang'e-7 et Chang'e-8, avec pour objectif de bâtir un prototype de station de recherche scientifique sur la Lune d'ici 2030, a ajouté M. Hu.

ETATS UNIS - ESPACE

Les astronautes de la capsule Crew Dragon de SpaceX arrivés dans la Station spatiale internationale

Les quatre astronautes partis à bord de la capsule Crew Dragon de SpaceX sont arrivés samedi dans la Station spatiale internationale (ISS). L'équipe comprend les astronautes américains Shane Kimbrough et Megan McArthur, le Français Thomas Pesquet et le Japonais Akihiko Hoshide.

Selon la NASA, les membres de l'équipage ont d'abord ouvert la trappe entre l'ISS et l'adaptateur d'arrimage pressurisé à 7h05, heure avancée de l'Est, puis ont ouvert la trappe à Crew Dragon. La capsule Crew Dragon a été lancée tôt vendredi depuis le centre spatial Kennedy de la NASA, en Floride. La mission Crew-2 est la deuxième des six missions avec équi-



page que la NASA et SpaceX feront voler dans le cadre du programme d'équipage commercial de l'agence spatiale.

TURQUIE

Série d'arrestations pour fraude à la cryptomonnaie

Les autorités turques ont lancé vendredi des mandats d'arrêt contre 78 personnes en raison de liens présumés avec une plateforme d'échange de cryptomonnaie dont le fondateur a pris la fuite avec deux milliards de dollars d'actifs d'investisseurs, rapportent les médias locaux.

La police a arrêté quelque 62 suspects lors de raids menés dans huit villes, dont Istanbul où est basée la plateforme, a rapporté l'agence de presse officielle Anadolu. La plateforme Thodex a suspendu ses transactions après avoir affiché un message mystérieux mercredi, indiquant qu'elle avait besoin de cinq jours pour traiter un investissement extérieur non spécifié.

Selon des informations de presse, Thodex a fermé alors qu'elle détenait au moins deux milliards de dollars provenant de 391.000 investisseurs. Les responsables de la sécurité turcs ont publié une photo du fondateur de Thodex, Faruk Fatih Ozer, passant le contrôle des passeports à l'aéroport d'Istanbul pour se rendre dans un lieu non révélé, mais des sources de sécurité citées par la télévision Haber-Türk ont affirmé qu'il se trouvait en Albanie.

L'avocat des investisseurs, Oguz Evren Kilic, cité par l'AFP a déclaré jeudi que des centaines de milliers d'utilisateurs n'avaient pas pu accéder à leurs portefeuilles numériques.

"Nous avons entamé les

procédures légales et déposé une plainte au bureau du procureur", a-t-il dit. Le parquet enquêtait sur l'homme d'affaires pour "fraude aggravée et fondation d'une organisation criminelle".

La police a effectué une descente au siège de la société, situé dans la partie asiatique d'Istanbul, et a saisi des ordinateurs et du matériel informatique, selon la presse. Dans un message publié sur le compte Twitter de l'entreprise, M. Ozer a déclaré qu'il se trouvait hors du pays pour rencontrer des investisseurs étrangers, qu'il rentrerait chez lui "dans quelques jours et coopérerait avec les autorités judiciaires afin que la vérité puisse éclater".

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ADRAR

NIF : 0 002 0101 50054 72

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**

N° : 18 /W. A/D.U.A.C/2021

Opération N° : N.E.5.711.2.262.027.02

Intitulé de l'opération : Etudes d'urbanisme (POS).

La Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de la réalisation d'études des plans d'occupation des sols (POS) répartis en deux (02) lots comme suit:

| N° Du LOT | Désignation du Site | (Commune) | Superficie (en Ha) |
|-----------|---------------------------|-----------|--------------------|
| 01 | Site POS- 07 - Adrar | Adrar | 100 |
| 02 | Site POS- U 01 - Timimoun | Timimoun | 80 |

Les bureaux d'études étatiques (URB) , les ingénieurs en urbanisme agréés (MHUV spécialité VRD et Lotissement) et les architectes agréés inscrits dans le tableau national des architectes, ayant :

- élaboré au moins une étude similaire (POS ≥ 60 ha) approuvée justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage ;
 - une licence du logiciel de gestion du système d'information géographique (SIG) ;
 - un certificat ISO 9001 en cours de validité pour les bureaux d'études étatiques (URB)
- peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Adrar

Comme ils peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Le dossier de soumission doit comporter:

01 -La première enveloppe représente l'Offre de candidature et contient :

1. Une déclaration de candidature;
2. une licence du logiciel de gestion du système d'information géographique (SIG) ;
3. un certificat ISO 9001 en cours de validité pour les bureaux d'études étatiques (URB)
4. Une déclaration de probité ;
5. Les statuts pour les sociétés
6. Registre commerce ou agrément et le statuts pour les sociétés.
7. Extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
8. La liste détaillée des moyens humains.
9. La liste des moyens matériels.
10. La liste des références professionnelles de BET similaires (POS ≥ 60 ha) .

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1^{ère} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°/2021.
« Dossier de candidature »

02-La Deuxième enveloppe représente l'Offre technique et contient

1. La déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée;
2. Le présent cahier des charges dûment renseigné, paraphé, signé et cacheté aux endroits de signature du cocontractant avec la mention manuscrite «lu et accepté».
3. Mémoire technique (Annexe), chaque document permet d'évaluer la présentation technique.
4. Moyens humains, copie diplôme + attestation d'affiliation CNAS.
5. Moyens matériels justifiés par la présentation de carte grise au nom de soumissionnaire + Attestations d'assurance en cours de validité pour matériel roulant et un document juridique (PV Huissier) pour matériel non roulant.
6. Les attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages. (enregistré, daté et paraphé)
7. Planning et délai d'exécution de la prestation étude signé par le soumissionnaire.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°/2021.
« Offre technique »

03-La Troisième enveloppe représente l'Offre financière et contient

1. la lettre de soumission.
2. le bordereau des prix unitaires (BPU).
3. le détail quantitatif et estimatif (DQE).

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°/2021.
« Offre financière »

Les trois enveloppes, seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions suivantes :

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° :DUAC/MHUV/2021

(A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Opération : Etudes Générales d'Urbanisme

Projet : Etudes des POS

A Monsieur :

Le directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la construction de la wilaya d'Adrar (secrétariat).
En face de l'ex-siège DNC, la route nationale N°06 Adrar. Tél : 049/36/42/88.

Les offres seront déposées au bureau du secrétariat de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Adrar.

La date limitée de dépôt des offres est fixée le quinzième (15) jours à compter du 1^{er} jour de la publication de l'avis de l'appel d'offres aux quotidiens nationaux et/ou au bulletin officiel de l'opérateur public (BOMOP) de 08h :00 matin jusqu'au midi (12 :00).

L'ouverture des offres techniques et financières :

Se déroulera en séance publique au siège du DUAC de la wilaya d'Adrar, le jour correspondant à la date du dernier jour du dépôt des offres à : 14h30.

Dans le cas où ce dernier jour correspond à un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture aura lieu le jour ouvrable qui suit à 14 H 30.

Cet avis sera considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister aux séances d'ouverture des plis techniques et financiers.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours en plus de la durée de la préparation des offres à compter de la 1^{ère} publication de l'avis dans la presse sur quotidiens nationaux et BOMOP.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1401

| | | | | | | |
|------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------|---------------------------------|--|--|--------------------------------------|
| bien nivelées subsidiare | hélée mamans | rudement noyé | petit pied toujours numéro 5 | tube pour examen d'oreille cigares | suivre de près quatre saisons | essaie |
| indemnités sens | | | | | de bonne heure dévastait | commandement |
| dévouée quantité précise | | | irisera supportons | | | élément de service |
| extirpa | narine de dauphin quouffre naturel | | personnel sauces de salade | qui n'entend rien partie de cordage | rapport de cercle loup mais d'avant | soleil du fellah groses araignées |
| passade lova un cordage | | endormies occuperas | | | fleuve de St Omer politesse masculine | bière de pub |
| à peu près régal de Médor | | | rendrai écarlate chef d'état | | sinqu-araignée très fatigante | |
| | capitale du pruneau canine | | | article de souk entaille | propre sous sol | |
| très léger | canot à moteur exténue-ra | | | | | accident musical |
| tiendrait vieille pièce | | | rouspète tondu | | | |
| | | | rattachées linde de table | | distance à Pékin vin d'Espagne | bondir |
| orient | signification tour en réduction | | | entrelaçage viaduc | | |
| temps de règne étalon financier | | posses-sif nommé par vote | recom-mandées crack | divisible par deux vilain ronheur | attrapé benet | largeur de tissu |
| passe-temps | buvant comme un chien | | | | poisson plat | |
| | | | | | à jouer trois fois | |

Solution

Sudoku n°2701

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 8 | 7 | 6 | 9 | 6 | 1 | 3 | 2 | | 4 | 2 | 7 | 3 | 8 | 9 | 6 | 6 | 5 | 1 | | |
| 5 | 9 | 3 | 1 | 4 | 2 | 8 | 7 | 6 | | 3 | 5 | 8 | 6 | 4 | 1 | 7 | 2 | 9 | | | |
| 6 | 1 | 2 | 3 | 7 | 8 | 5 | 9 | 4 | | 6 | 9 | 1 | 2 | 5 | 7 | 3 | 4 | 8 | | | |
| 2 | 4 | 5 | 8 | 1 | 9 | 3 | 6 | 7 | | 9 | 4 | 2 | 1 | 7 | 8 | 6 | 3 | 6 | | | |
| 9 | 6 | 8 | 7 | 3 | 5 | 4 | 2 | 1 | | 8 | 3 | 5 | 9 | 6 | 4 | 1 | 7 | 2 | | | |
| 3 | 7 | 1 | 6 | 2 | 4 | 9 | 8 | 5 | | 7 | 1 | 6 | 5 | 2 | 3 | 9 | 8 | 4 | | | |
| 1 | 2 | 9 | 4 | 6 | 3 | 7 | 5 | 8 | | 1 | 4 | 9 | 2 | 6 | 3 | 8 | 1 | 5 | 4 | 9 | 7 |
| 7 | 5 | 6 | 9 | 8 | 1 | 2 | 4 | 3 | | 5 | 6 | 8 | 1 | 7 | 9 | 4 | 3 | 2 | 8 | 6 | 5 |
| 8 | 3 | 4 | 2 | 5 | 7 | 6 | 1 | 9 | | 7 | 3 | 2 | 5 | 8 | 4 | 7 | 9 | 6 | 2 | 1 | 3 |
| | | | | | | | | | | 1 | 2 | 6 | 3 | 9 | 5 | 7 | 4 | 8 | | | |
| | | | | | | | | | | 9 | 8 | 4 | 2 | 7 | 6 | 3 | 5 | 1 | | | |
| | | | | | | | | | | 3 | 7 | 6 | 8 | 1 | 4 | 9 | 2 | 5 | | | |
| 8 | 1 | 7 | 6 | 9 | 4 | 5 | 3 | 2 | | 6 | 8 | 1 | 4 | 9 | 7 | 6 | 1 | 2 | 3 | 5 | 8 |
| 3 | 6 | 4 | 5 | 7 | 2 | 8 | 9 | 1 | | 4 | 2 | 7 | 6 | 3 | 5 | 9 | 8 | 4 | 7 | 2 | 1 |
| 6 | 9 | 2 | 3 | 1 | 8 | 4 | 6 | 7 | | 9 | 5 | 3 | 8 | 1 | 2 | 5 | 7 | 3 | 9 | 4 | 6 |
| 6 | 5 | 3 | 8 | 2 | 7 | 1 | 4 | 9 | | 7 | 6 | 8 | 2 | 5 | 1 | 4 | 9 | 3 | | | |
| 2 | 7 | 1 | 9 | 4 | 6 | 3 | 5 | 8 | | 3 | 2 | 4 | 8 | 9 | 7 | 1 | 6 | 5 | | | |
| 9 | 4 | 8 | 1 | 5 | 3 | 7 | 2 | 6 | | 1 | 5 | 9 | 3 | 4 | 6 | 2 | 8 | 7 | | | |
| 1 | 3 | 5 | 7 | 6 | 9 | 2 | 8 | 4 | | 9 | 8 | 3 | 7 | 2 | 5 | 6 | 1 | 4 | | | |
| 7 | 2 | 6 | 4 | 8 | 5 | 9 | 1 | 3 | | 2 | 4 | 6 | 1 | 3 | 8 | 5 | 7 | 9 | | | |
| 4 | 8 | 9 | 2 | 3 | 1 | 6 | 7 | 5 | | 5 | 7 | 1 | 4 | 6 | 9 | 8 | 3 | 2 | | | |

Mots Croisés n°2701

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | P | A | S | S | E | M | E | N | T | I | E | R |
| 2 | E | B | O | U | L | I | S | | O | N | Z | E |
| 3 | J | O | U | E | | S | A | I | N | E | S | |
| 4 | O | I | E | | V | I | A | B | L | E | | S |
| 5 | R | E | S | S | E | R | R | E | E | | | R |
| 6 | A | M | S | U | R | A | T | E | | T | A | N |
| 7 | T | E | N | I | A | | E | S | P | R | I | T |
| 8 | I | N | E | S | | I | R | | E | U | R | O |
| 9 | V | T | T | | O | C | | I | L | I | E | N |
| 10 | E | S | S | O | R | I | L | L | E | E | | S |

Grille géante n°1401

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| . | H | . | A | . | V | . | P | . | O | . | P | . | T | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| C | C | O | R | E | M | A | T | I | O | N | S | . | P | I | R | E | N | T | A | . | R | E | S | . | E | . | | | | | | | | | | | | | | | |
| D | I | R | E | L | E | M | E | N | T | O | L | E | . | A | I | R | E | N | T | O | . | S | . | P | I | R | E | N | T | A | . | R | E | S | . | E | . | | | | |
| D | O | S | . | E | V | E | N | D | O | L | E | . | A | I | R | E | N | T | O | . | S | . | P | I | R | E | N | T | A | . | R | E | S | . | E | . | | | | | |
| O | T | A | V | E | N | T | O | L | E | . | A | I | R | E | N | T | O | . | S | . | P | I | R | E | N | T | A | . | R | E | S | . | E | . | | | | | | | |
| G | L | E | N | V | A | I | R | O | N | . | E | L | E | . | A | I | R | E | N | T | O | . | S | . | P | I | R | E | N | T | A | . | R | E | S | . | E | . | | | |
| O | S | . | C | H | R | I | E | N | . | S | C | R | E | I | T | E | . | F | A | L | E | . | S | . | P | I | R | E | N | T | A | . | R | E | S | . | E | . | | | |
| A | E | R | . | C | H | R | I | E | N | . | S | C | R | E | I | T | E | . | F | A | L | E | . | S | . | P | I | R | E | N | T | A | . | R | E | S | . | E | . | | |
| D | U | C | A | T | E | S | . | S | A | . | P | P | O | N | T | E | . | S | . | P | I | R | E | N | T | A | . | R | E | S | . | E | . | . | . | . | . | . | | | |
| E | S | T | . | E | S | A | . | P | P | O | N | T | E | . | S | . | P | I | R | E | N | T | A | . | R | E | S | . | E | . | . | . | . | . | . | . | . | . | | | |
| O | R | . | E | R | . | C | H | R | I | E | N | . | S | C | R | E | I | T | E | . | F | A | L | E | . | S | . | P | I | R | E | N | T | A | . | R | E | S | . | E | . |
| A | M | . | U | S | . | E | . | A | . | E | S | . | P | R | . | I | T | . | S | . | P | I | R | E | N | T | A | . | R | E | S | . | E | . | . | . | . | . | . | | |

BASKET - AGE "BIS" DE LA FABB

Rabah Bouarifi réélu pour un nouveau mandat

Le président sortant de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), Rabah Bouarifi, a été réélu à la tête de l'instance pour le mandat olympique 2021-2024, lors des travaux de l'assemblée générale électorale (AGE) "bis" tenus samedi à Alger. Lors de ce deuxième scrutin, organisé après l'annulation de la première AGE organisée le 10 avril dernier suite aux recours formulés par des membres de l'assemblée, la présidence de la FABB s'est disputée entre deux candidats, à savoir Rabah Bouarifi et le patron du TRA Draria, également membre du bureau fédéral sortant, Abdellah Moula.

Les trois autres candidats, en l'occurrence Ramzy Belhadj, Mehdi Oucif et Zaki Lahmar s'étant retirés au début des travaux de cette session électorale "bis". Sur les 65 membres votants, Bouarifi a obtenu 37 voix, contre 25 pour Abdelallah Moula et 3 bulletins annulés, confirmant les résultats de la première AGE qui avait débouché sur la reconduction de Bouarifi pour un 3e mandat à la tête de l'instance, après son retour à la FABB en 2019. Réhabilité par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) après son inéligibilité lors des élections du mandat olympique 2017-2020, Bouarifi (66 ans) avait été intronisé à la tête de l'instance suite au retrait de confiance au président Ali Slimani par les membres de l'AG, lors d'une session extraordinaire organisée en avril 2019.

Dans une déclaration à l'APS, Bouarifi s'est félicité de "la transparence dans laquelle s'est déroulée cette deuxième élection", estimant que "les résultats ont confirmé la volonté des membres de l'AG d'élire leur candidat de façon démocratique".

"L'Assemblée générale s'est prononcée une deuxième fois et m'a choisi pour présider la FABB pour un nouveau mandat. Maintenant, il faut se mettre au travail en laissant nos différends de côté et privilégiant l'intérêt du basket", a-t-il déclaré.

Avant d'ajouter : "Nous allons continuer à mettre en place notre programme qui s'appuie sur des techniciens de terrain et dont les priorités seront, notamment, une formation solide pour les jeunes catégories, l'encadrement des Ligues en fournissant les moyens nécessaires à leur développement et le recyclage des entraîneurs et arbitres auprès d'experts internationaux".

Concernant la reprise de la compétition, après plus d'une année d'arrêt due à la pandémie mondiale de Covid-19, Bouarifi a réaffirmé que "nous nous dirigeons, vers une nouvelle saison blanche et la reprise de la compétition est programmée pour la saison 2021-2022, à partir de septembre prochain".

"Nous avons proposé une formule de compétition inédite, afin de permettre aux joueurs de reprendre l'activité sportive, mais le refus du MJS de débloquer une aide financière aux clubs pour redémarrer l'activité bloque cette initiative", a-t-il ajouté. Outre l'élection du président de la FABB, les membres de l'AG ont également procédé à l'élection des nouveaux membres du bureau fédéral. Il y a lieu de noter que trois candidats (Tadjeddine Sahraoui, Halim Timezouert et Sihem Louzri) se sont retirés avant le début des élections.

La composante du nouveau bureau fédéral (Encadré)

Composante du bureau fédéral de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) pour le mandat olympique 2021-2024, à l'issue des travaux de l'assemblée générale électorale (AGE) "bis", tenus samedi à Alger :

- Président : Rabah Bouarifi
 Membres du bureau :
 1. Yassine Daikha
 2. Toufik Debagh
 3. Mohamed Boufenik
 4. M'hammed Fellahi
 5. Amar Boukeloua
 6. Kamel Hammoutene
 7. Tarek Ayat Lekahal
 8. Mahdi Djeroudi
 9. Khadija Bettoumi.

AVIRON

Amina Rouba, un modèle de réussite de la femme sportive

PORTRAIT

Du haut de ses 35 ans, Amina Rouba, la championne algérienne d'aviron, continue d'honorer les couleurs nationales dans les épreuves internationales. Elle n'est pas prête à prendre de sitôt sa retraite.

Il y a quelques semaines, la native d'Oran, qui défend le maillot national depuis 2006, s'est à nouveau illustrée en décrochant les médailles d'argent et de bronze en 2000m et 500m Léger Master (LM), et ce, pour sa première participation aux Championnats du monde d'aviron en salle (ergomètre) à distance.

Deux distinctions venant enrichir un palmarès déjà bien fourni. Pourtant, la rameuse algérienne a failli mettre un terme à sa carrière sportive à l'issue des Jeux olympiques (JO) de 2016 à Rio de Janeiro, avant que la désignation d'Oran pour accueillir la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) en 2022, ne lui fasse changer d'avis.

"A l'issue des JO de Rio, j'ai décidé de me reconverter en coach. J'ai même débuté ma nouvelle expérience en prenant en main une équipe espagnole, mais dès lors qu'Oran, ma ville natale, a décroché l'organisation des prochains JM, je me suis ravisée, et j'ai décidé de poursuivre ma carrière de rameuse avec l'ambition de remporter l'or à domicile", raconte Amina Rouba à l'APS.

JM d'Oran, un rêve qui s'évapore

Mais ce souhait ne va pas être exaucé. Le Comité international des JM n'a pas retenu l'aviron parmi les 24 disciplines programmées lors du rendez-vous oranais, prévu du 25 juin au 5 juillet 2022. Une grosse déception pour la championne algérienne.

"Quand j'ai appris la nouvelle, j'étais vraiment choquée. J'ai participé à plusieurs éditions des JM, dont la dernière en date en 2017 à Tarragone (Espagne), mais se produire à Oran aurait eu pour moi un



goût très particulier. C'est une grosse déception pour moi et pour tous les membres de la sélection nationale, car on était bien parti pour offrir à l'Algérie plusieurs médailles dans cette discipline", regrette-t-elle.

En fait, l'aviron algérien s'est de tout temps distingué sur la scène internationale. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, en dépit de l'absence à Oran d'un site dédié à cette discipline, les rameurs oranais sont souvent majoritaires en sélections nationales. "Peut-être c'est l'une des raisons ayant conduit à éliminer l'aviron des sports programmés lors des JM. A Oran, nous ne disposons pas d'un site dédié à cette discipline. On a évoqué à un certain moment la possibilité de réaménager le barrage d'Oum Ghlaz à Oued Tlelat pour abriter les épreuves d'aviron lors des JM, mais rien de cela n'a été fait", souligne-t-elle.

"A l'arrivée, nous continuons, nous les rameurs oranais, à en faire les frais. Certes, on nous ouvre le port d'Oran pour nous entraîner, mais ce site n'est pas l'idéal pour nous permettre de travailler librement", déplore encore la championne algérienne. Face à cet handicap de taille, Amina Rouba, tout comme ses coéquipiers et coéquipières au sein du club oranais d'aviron auquel

elle est affiliée, axe ses entraînements sur la préparation physique. C'est ce qui explique, du reste, sa participation à plusieurs compétitions de cross, à l'image du championnat national de semi-marathon, organisé en début d'avril à Oran, au cours duquel elle s'est permis le luxe de monter sur le podium.

"Je profite des compétitions de cross et semi-marathon pour parfaire mes capacités physiques. Je cours sous le maillot du WRC Oran, un club spécialisé dans l'athlétisme. Je profite énormément de ces compétitions à chaque fois que je ne suis pas en stage avec la sélection algérienne où on nous offre de meilleurs moyens de travail", explique-t-elle.

Covid-19 et jeûne surmontés

Mais comment Amina Rouba a réussi à se maintenir dans le haut niveau en dépit de la longue période d'inactivité à laquelle a été contraint le sport algérien en raison de la propagation du Covid-19 ?

"Je n'ai jamais cessé de m'entraîner. Certes, je n'avais pas droit d'accès au port, mais je n'ai pas arrêté de travailler ma forme physique, aussi bien à la maison qu'en dehors. On faisait aussi du vélo en parcourant

des dizaines de kilomètres. Tout cela m'a permis de maintenir ma forme", se réjouit-elle. Et les restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 n'ont pas dissuadé Amina Rouba à travailler dur. Même le jeûne ne l'empêche pas aussi de rester active.

Un programme "spécial Ramadhan" est d'ailleurs concocté par la sportive chaque année pour parvenir à concilier ce mois sacré avec ses activités sportives.

L'expérience lui a montré d'ailleurs que l'exercice des activités physiques avant la rupture du jeûne donne de meilleurs résultats comparativement à l'entraînement du soir. "Je tâche toujours à m'entraîner avant deux heures au moins de la rupture du jeûne pour avoir la possibilité de vite récupérer des efforts consentis en m'hydratant", souligne-t-elle.

Une manière de faire à méditer par les jeunes sportifs, même si la championne algérienne ne rechigne pas à l'effort, en "maintenant l'endurance dans le travail, tout en réduisant la durée de la séance". Cela ne fait toutefois pas oublier à Amina Rouba ses obligations familiales en ce mois de carême. "Il faut juste bien gérer mon emploi du temps pour joindre l'utile à l'agréable", conseille la rameuse algérienne qui se souvient d'avoir effectué sa première course en cross en l'an 2000 à l'occasion du championnat scolaire déroulé sur la piste du centre équestre d'Essenia, là où elle vient de se produire lors du semi-marathon universitaire entrant dans le cadre de la promotion des JM d'Oran. Lors de cet événement, Amina Rouba, qui a pris la deuxième place, avait, entre autres concurrents, sa mère âgée de... 65 ans. Ne dit-on pas telle mère telle fille ?

JEUX OLYMPIQUES 2020

Les escrimeurs algériens promettent de s'illustrer à Tokyo

Les quatre escrimeurs algériens qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo (2 messieurs et 2 dames) sont déterminés à donner le meilleur d'eux-mêmes, pour briller sous le ciel nippon et bien représenter les couleurs nationales lors de cet événement planétaire, dans des déclarations au site officiel de la Fédération (FAE).

Il s'agit d'Akram Bounabi et Kaouthar Mohamed-Belkebir au sabre, ainsi que Salim Haroui et Meriem Mebariki au fleuret, qui avaient décroché leurs billets vendredi en Egypte, lors du tournoi qualificatif arbitré par Le Caire.

L'Algérie y avait engagé un total de six athlètes, mais seuls les quatre suscités ont finalement réussi à se qualifier. Les deux malchanceux, qui n'ont pas réussi à arracher leurs billets pour les olympiades nipponnes sont: Raphael Berkani et Zebboudj Youssa, tous les deux spécialisés en épée. "Je suis très heureux d'avoir décroché cette qualification, et je tiens à remercier mes entraîneurs ainsi que la Fédération, sans lesquels cet exploit n'aurait sans doute pas été possible" a déclaré Bounabi.

De son côté, Salim Haroui, qui avait effectué sa préparation en France, a insisté pour "dédier cette qualification au peuple algérien", en soulignant le fait qu'elle a "été obtenue dans des conditions très difficiles", en raison notamment des entraînements, qui ont été perturbés pendant une année entière en raison de la pandémie.

"La qualification de quatre escrimeurs algériens pour des olympiades représente une première historique, et nous ne voulons pas nous arrêter en si bon chemin, puisque même à Tokyo, nous essayons d'aller le plus loin possible" a poursuivi Haroui. Pour sa part, Kaouthar Mohamed-Belkebir a déclaré que sa "joie est indescriptible d'avoir décroché cette qualification", en remerciant au passage "tous ceux qui ont rendu cet exploit possible, que ce soit de près ou de loin, car l'année précédente a été très difficile en raison de la pandémie, et il a donc fallu que tout le monde s'y mette, pour que nous puissions y parvenir" a-t-elle estimé.

Initialement, c'est Nora Kahli qui devait représenter l'Algérie au Tournoi du

Caire, mais elle a été testée positive au coronavirus, d'où la décision de la remplacer à la toute dernière minute par Kaouthar Mohamed-Belkebir. "Je n'étais même pas dans le groupe initial, retenu pour l'Egypte. J'ai été appelée à la toute dernière minute, pour remplacer mon équièpère Nora Kahli, atteinte du coronavirus et à laquelle je profite de l'occasion pour souhaiter un prompt rétablissement. C'est donc comme un miracle qui se réalise, car je suis passée du totallement rien, à l'absolument tout. Je suis donc très contente et j'ai du mal à trouver les mots, pour décrire ce que je ressens en ce moment" a-t-elle ajouté. Les quatre escrimeurs suscités portent à trente-trois le nombre total des algériens qualifiés aux JO de Tokyo, après la Boxe (8), Luttas associées (8), Athlétisme (3), Aviron (2), Canoë (1), Cyclisme (2), Natation (1), Voile (2), Tir sportif (1) et l'Haltérophilie (1). Les Jeux olympiques de Tokyo étaient initialement prévus en 2020, avant d'être décalés d'une année entière, en raison de la crise sanitaire, liée à la pandémie du nouveau coronavirus.

Le président de la FAF satisfait des résultats des clubs algériens en compétitions continentales

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Charaf-Eddine Amara, s'est félicité samedi, des résultats acquis par les clubs algériens en Ligue des champions d'Afrique et Coupe de la Confédération, estimant que cela témoignait des progrès réalisés par le football local.

"La qualification de trois clubs algériens à des tours avancés de la Ligue des champions et de la coupe de la Confédération, est une preuve que le football algérien, pratiqué localement, a enregistré des progrès, malgré tout ce qui se dit à ce sujet", a souligné Amara à la presse algérienne avant son départ pour Doha où aura lieu mardi le tirage au sort de la coupe arabe-2021 de la Fifa.

"J'espère que nos clubs continueront avec succès leur parcours dans ces deux compétitions", a-t-il souhaité.

Le CR Belouizdad et le MC Alger sont qualifiés aux quarts de finale de la Ligue des champions, alors que la JS Kabylie a atteint les quarts de finale de la coupe de la Confédération.

En revanche, l'ES Sétif ambitionne d'atteindre ce tour en accueillant, mercredi prochain, le Ahly Benghazi pour le compte de la 6e et dernière journée de la coupe de la Confédération.

Cependant le sort du représentant algérien n'est pas entre ses mains. Le tirage au sort de la Coupe arabe-2021 aura lieu à l'opéra "Katara" de Doha mardi prochain à 21h00 (heure locale, 19h00 heure algérienne). La compétition regroupera, outre l'Algérie, 22 autres équipes arabes.

Les rencontres auront lieu en dé-



cembre prochain au niveau de six stades retenus pour la Coupe du monde-2022. D'autre part, l'ancien président du CR Belouizdad a fait savoir qu'il comptait se réunir avec le sélectionneur national, Djamel Belmadi, "dans les meilleurs délais, que ce soit à Doha ou ailleurs".

Charaf-Eddine Amara a déclaré, en outre, que sa présence à la cérémonie du tirage au sort de la coupe arabe-2021, représentait un message fort sur la nécessité de la présence de l'Algérie dans tous les rendez-vous footballistiques, soulignant que la Fé-

dération algérienne accordait une grande importance à cette compétition.

Le président de la FAF a ensuite indiqué que "les travaux au sein de l'atelier chargé d'amender les statuts de l'instance fédérale, avançaient bien et dans la bonne direction".

Charaf-Eddine Amara, 56 ans, a été élu président de la FAF pour le mandat olympique 2021-2024, le 15 avril dernier à Alger.

La liste d'Amara -- seul candidat en lice -- avait alors remporté 75 voix contre 13 ayant voté "non".

MC ALGER

Un groupe ad-hoc Sonatrach-supporters pour la participation à la gestion du club

Un groupe ad-hoc entre le Groupe "Sonatrach" et les supporters du Mouloudia Club d'Alger (MCA) sera mis en place pour la participation à la gestion du club, a indiqué samedi un communiqué du ministère de l'Énergie.

Cette décision a été prise lors d'une rencontre, tenue au siège du ministère de l'Énergie et des mines, avec les représentants des différents présidents des comités de supporters du MCA, ainsi que d'anciens joueurs, a précisé la même source.

Les ministres de l'Énergie et des mines, de la Jeunesse et des sports, le Wali d'Alger et le président Directeur Général de la Sonatrach ont participé à cette rencontre, souligne le document.

Ainsi, après un débat "constructif", plusieurs points ont été retenus, entre autres, le Centre d'entraînement de Zeralda, dont "les situations administratives et financières ont été finalisées par la Sonatrach", note le communiqué.

A cet effet, le Wali d'Alger a invité les représentants des supporters et les anciens joueurs du MCA, ainsi que ceux de la Sonatrach à une séance de travail demain, dimanche 25 avril 2021, en vue d'arrêter le calendrier des travaux.

S'agissant de la fusion entre la Société sportive par actions du Mouloudia Club d'Alger (SSPA/MCA) et le Groupement sportif pétrolier (GSP), le communiqué a expliqué que "l'opération a été entamée et se poursuivra en relation avec les différents secteurs et autorités concernées".

Pour la gestion de la SSPA/MCA, il a été convenu de la mise en place d'un groupe ad-hoc entre la Sonatrach et les représentants des supporters pour la participation à la gestion du club.

Concernant l'infrastructure de base, le communiqué a souligné que "le stade de Douéra a été proposé par les différents comités des supporters et anciens joueurs comme un stade propre au club", ajoutant que "cette demande fera l'objet d'examen".

Par ailleurs, note le document, le Wali d'Alger a accepté d'étudier "la possibilité d'octroi de boutiques de vente d'articles sportifs propres au Mouloudia et un local pour abriter un musée".

COUPE DE LA LIGUE (1/8 DE FINALE)

JS Saoura-JSM Skikda reporté au 8 mai

Le match des 1/8 de finale de la coupe de la ligue de football, entre la JS Saoura et la JSM Skikda, initialement programmé le 30 avril, se déroulera finalement le 8 mai prochain à Béchar, a indiqué samedi, la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Ce report fait suite à celui de la rencontre JSM Skikda-ES Sétif comptant pour la mise à jour de la 18e journée du championnat de Ligue 1, initialement prévue pour dimanche (16h00) mais renvoyée au samedi 1er mai.

Un chamboulement nécessaire pour permettre à l'Entente de Sétif, représentant algérien en Coupe de la Confédération de préparer au mieux son match face au Ahly Benghazi (Libye), prévu mercredi à Sétif et qui sera décisif dans la course à la qualification aux quarts de finale de la compétition africaine.

Voici par ailleurs le programme actualisé des 1/8 de finale:

Vendredi 30 avril :

Relizane : RC Relizane - MC Oran

Biskra : US Biskra - Paradou AC

Médéa : O. Médéa - USM Bel-Abbès

Samedi 8 mai :

Sétif : ES Sétif - WA Tlemcen

Tizi-Ouzou : JS Kabylie - NA Hussein-Dey

Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - MC Alger

Alger (20-Août) : CR Belouizdad - NC Magra

Béchar : JS Saoura - JSM Skikda.

ELIMINATOIRES MONDIAL-2022

Burkina Faso-Algérie délocalisé au Sénégal (ministre)

Le match opposant le Burkina Faso à l'Algérie dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 sera domicilié au stade Lat-Dior de Thiès, en raison de la suspension par la Confédération africaine de football (CAF) du stade 4-Août de Ouagadougou pour non-conformité, a rapporté, samedi l'Agence de presse sénégalaise (APS), citant le ministre des Sports.

La rencontre est prévue entre le 11 et le 14 juin, pour le compte de la 2e journée

des éliminatoires du groupe A qui comprend aussi le Niger et Djibouti. "Nous avons reçu une demande de nos frères du Burkina Faso pour pouvoir jouer ici à Dakar et nous avons donné notre accord sans aucun problème", a indiqué le ministre sénégalais des Sports, Matar Ba à l'Agence APS.

La suspension du stade du 4-Août de Ouagadougou a touché même les clubs burkinabè, puisque le FC Salitas avait été obligé de recevoir le Jaraaf de Dakar

à Porto-Novo, au Bénin en Coupe de la Confédération africaine de football. Les "Étalons" du Burkina Faso se déplaceront pour leur premier match des éliminatoires à Niamey pour rencontrer le "Mena", entre le 5 et le 8 juin, avant de "recevoir" l'Algérie lors de la 2e journée.

Quant aux joulains du sélectionneur Djamel Belmadi, ils débiteront les qualifications par la réception de Djibouti, le 5 juin prochain à 19h00 GMT

(20h00 heure algérienne) au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le premier de chacun des dix groupes se qualifie pour les barrages, prévus en novembre prochain.

Cinq confrontations, en deux manches, seront connues à l'issue d'un tirage au sort, en tenant compte du classement de la Fédération internationale (Fifa), pour désigner les cinq représentants africains en Coupe du monde 2022 au Qatar (21 novembre -18 décembre).

ALLEMAGNE

Pour Rummenigge, l'idée de Super Ligue est "définitivement enterrée"

L'idée de créer une Super Ligue de football est "définitivement enterrée", estime dimanche le patron du Bayern Munich Karl-Heinz Rummenigge, une semaine après la tentative avortée de douze grands clubs européens de créer une épreuve concurrente de la Ligue des champions. "Au final, c'est peut-être même une bonne chose que nous ayons eu tout ce cirque pendant 48 heures (...) les hommes d'affaires ont compris une fois pour toutes que le football ne répond pas seulement à une logique économique", affirme l'ancien Ballon d'Or devenu dirigeant dans le journal dominical Bild-am-Sonntag. Après l'émotion internationale engendrée par la création d'une Super Ligue, et l'abandon du projet par la majorité de ses promoteurs au bout de deux jours, Rummenigge a été nommé mardi au comité exé-



cutif de l'UEFA à la place d'Andrea Agnelli, le patron de la Juventus qui avait été l'un des moteurs de la dissonance. Agnelli, qui siège aux conseils d'administration de Fiat et de la société d'investissement Exor,

"n'a pas le même profil que moi", assure Rummenigge. "J'ai moi-même joué au football, j'ai toujours pensé que j'avais une responsabilité envers le football, et pas seulement envers l'argent."

JEUX OLYMPIQUES 2020 Tournoi de football : 99 arbitres retenus par la FIFA

La Commission des arbitres de la Fédération internationale de football (FIFA) a nommé 99 officiels de match (25 arbitres, 50 arbitres assistants, 20 officiels de match vidéo et quatre arbitres de soutien) issus de 51 pays pour les Tournois olympiques de football, Tokyo 2020, a annoncé l'instance internationale.

L'arbitrage africain sera représenté à Tokyo par les directeurs de jeu Salima Mukansanga (Rwanda) et Tessema Bamlak (Éthiopie), les arbitres assistants Gilbert Cheruiyot (Kenya), Ibrahim Mohamed (Soudan), Kwimbira Bernadettar (Malawi), Makasini Tevta (Togo), Marengula Arsenio (Mozambique), Njorge Mary (Kenya), ainsi que les arbitres assistants vidéo Mohamed Ashour Mahmoud (Égypte) et Zourak Adil (Maroc) et le Nigérien Madu Patience en tant qu'arbitre de soutien.

La compétition féminine débutera le 21 juillet 2021 par un match entre la Grande-Bretagne et le Chili au Sapporo Dome et s'achèvera le 8 août au stade olympique de Tokyo, qui servira également de cadre aux cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques.

La compétition masculine commencera, quant à elle, le 22 juillet avec un duel opposant l'Égypte et l'Espagne, au Sapporo Dome. La médaille d'or sera décernée le 7 août au stade international de Yokohama.

La préparation des officiels de match retenus pour ces compétitions de premier plan fera l'objet d'un suivi régulier et minutieux, avant et pendant les Jeux Olympiques.

Une équipe d'entraîneurs techniques comprenant des instructeurs de la FIFA pour les arbitres et les arbitres assistants vidéo (VAR), des préparateurs physiques, des physiothérapeutes et des scientifiques du sport sera constituée afin de fournir aux arbitres, arbitres assistants et arbitres assistants vidéo la meilleure préparation et le meilleur soutien possible.

La VAR sera utilisée pour la première fois dans une compétition olympique. Ces tournois représentent par ailleurs une étape importante pour les officiels de match dans la perspective de la Coupe du Monde, Qatar 2022 et de la Coupe du Monde féminine, Australie/Nouvelle-Zélande 2023.

SUPER LEAGUE L'UEFA veut punir les clubs à l'origine du projet

L'Union européenne de football (UEFA) veut infliger des sanctions pour les douze clubs à l'origine du projet de la Super League, mais à différentes échelles selon leur implication, a indiqué le président de l'instance, Aleksander Ceferin.

"Le projet de la Super League a été créé et abandonné en moins de trois jours par la plupart des participants. Les responsables du projet devraient en subir certaines conséquences", a déclaré Aleksander Ceferin dans un entretien accordé au Daily Mail.

Le président de l'UEFA prévoit des sanctions graduées en fonction du rôle joué par les 12 équipes impliquées dans le projet.

"Chacun doit assumer les conséquences de ce qu'il a fait et nous ne pouvons pas prétendre que rien ne s'est passé. Ce qu'ils ont fait n'est pas correct et nous verrons dans les prochains jours ce que nous devons faire.

Pour moi, il y a une nette différence entre les clubs anglais et les six autres. Ils se sont retirés les premiers et ont admis avoir commis une erreur", a-t-il indiqué. "Il faut avoir de la grandeur pour dire, je me suis trompé. A mon sens, il y a trois groupes dans ces 12: les six clubs anglais, les trois autres qui sont sortis ensuite et après ceux qui pensent que la Terre est plate (en référence au trio Real Madrid-Barça-Juve.) et que la Super League existe encore", a souligné Ceferin.

Pour lui, il y a une grande différence entre ces clubs et tout le monde sera tenu pour responsable de la manière que l'UEFA jugera. Selon le journal anglais et partant de cette analyse, les deux clubs espagnols et la Juventus de Turin risquent gros.

Une lourde amende pourrait être infligée, ou une expulsion des compétitions européennes pour une courte durée pourrait être envisagée.

APS

LIGUE 2 (13^E JOURNÉE) La JSMB et le MCBOS recollent en tête, l'USMAN s'y maintient

Les leaders des trois groupes de la Ligue 2 de football, ont connu des fortunes diverses lors de la treizième journée, jouée samedi, et qui a vu le leader du Groupe Centre, le RC Arba tomber à Lakhdaria, alors que l'ASM Oran (Ouest) a été accrochée sur son terrain par la JSM Tiaret (1-1), et seule l'USM Annaba (Est) est parvenue à gagner son match devant le MO Constantine (2-1).

La surprise de cette journée est venue de Lakhdaria où l'IBL a fait mordre la poussière au leader du groupe Centre, le RC Arba (1-0) ce qui permet à la JSM Bejaia victorieuse à Blida de l'USMB (1-0) de le rejoindre en tête du classement.

En revanche, le MO Bejaia contrainait au nul à domicile par le RC Kouba (1-1), a raté l'occasion de partager la 1^{re} place avec le RCA et la JSMB.

L'USM Harrach et le WA Boufarik ont été également contrainés au nul à domicile sur le même score (1-1), alors que l'ES Ben Aknoun s'est fait surprendre sur son terrain par le CR Beni Thour (1-2).

Au groupe Est, l'USM Annaba longtemps menée au score par le MO Constantine, a fini par l'emporter par (2-1) pour conserver sa 1^{re} place avec deux 1 onguers d'avance sur l'US Chaouia facile vainqueur de la lanterne rouge, le MSP Batna (3-1).

Le HB Chelghoum Laid accroché sur son terrain par le CRB Ouled Djellal (0-0) reste 3^e, mais perd du terrain sur le duo de tête.

L'USM Khenchela est la seule



équipe à avoir gagné à l'extérieur et précisément au Khroubs (1-0).

À l'Ouest, le MCB Oued Sly vainqueur du MC Saïda (2-0) a tiré profit du nul concédé par l'ASM Oran à domicile (1-1) pour la rejoindre en tête du classement avec

28 points pour chaque équipe, avec une longueur d'avance sur le CR Témouchent qui s'est imposé difficilement devant l'IRB Kerma (2-1), mais qui devance de sept points, son poursuivant immédiat le SKAF Khemis (4e-20 pts).

Résultats complets et classement

| Groupe Centre | Groupe Est | Gr. Ouest |
|-------------------------------------|---|-----------------------------------|
| IB Lakhdaria - RC Arbaâ 1-0 | HB Chelghoum Laid - CRB Ouled Djellal 0-0 | ASM Oran - JSM Tiaret 1-1 |
| USM El Harrach - Amal Boussaâda 1-1 | US Chaouia - MSP Batna 3-1 | MCB Oued Sly - MC Saïda 2-0 |
| USM Blida - JSM Béjaïa 0-1 | USM Annaba - MO Constantine 2-1 | CR Témouchent - IRB El Kerma 2-1 |
| MO Béjaïa - RC Kouba 1-1 | AS Khroub - USM Khenchela 0-1 | CRB Ain Oussera - SKAF Khemis 2-1 |
| WR M'sila - WA Boufarik 1-1 | CA Batna - DRB Tadjenanet 1-0 | SC Ain Defla - RCB Oued Rhiou 2-1 |
| ES Ben Aknoun - CR Béni-Thour 1-2 | MC El Eulma - NRB Teleghma 2-2 | US Remchi - OM Arzew 3-0 |
| Classement : | Classement : | Classement : |
| 1). RC Arbaâ 24 13 | 1). USM Annaba 28 13 | 1. MCB Oued Sly 28 13 |
| →). JSM Béjaïa 24 13 | 2). US Chaouia 26 13 | - ASM Oran 28 13 |
| 3). MO Béjaïa 22 13 | 3). HB Chelghoum Laid 23 13 | 3. CR Témouchent 27 13 |
| 4). WA Boufarik 21 13 | 4). MO Constantine 22 13 | 4. SKAF Khemis 20 13 |
| 5). ES Ben Aknoun 18 13 | 5). USM Khenchela 21 13 | - JSM Tiaret 20 13 |
| →). USM El Harrach 18 13 | 6). NRB Teleghma 18 13 | 6. SC Ain Defla 17 13 |
| 7). IB Lakhdaria 17 13 | 7). CA Batna 17 13 | 7. MC Saïda 15 13 |
| 8). RC Kouba 16 13 | 8). MC El Eulma 14 13 | 8. IRB El Kerma 14 13 |
| 9). CR Béni-Thour 15 13 | 9). DRB Tadjenanet 13 13 | 9. US Remchi 13 13 |
| 10). A. Boussaâda 14 13 | 10). AS Khroub 12 13 | - CRB Ain Oussera 13 13 |
| 11). WR M'sila 13 13 | 11). CRB Ouled Djellal 10 13 | 11. RCB Oued Rhiou 10 13 |
| 12). USM Blida 6 13 | 12). MSP Batna 8 13 | 12. OM Arzew 8 13 |

LIGUE 1

Des supporters du CSC réclament le départ du président du Conseil d'administration

Des dizaines de supporters du CS Constantine (Ligue 1) ont observé, dans la nuit de vendredi à samedi, un sit-in devant le siège de la wilaya pour réclamer le départ de l'actuel président du Conseil d'administration de la Société sportive par actions (SSPA), Ramzi Guesmi, récemment installé par l'actionnaire majoritaire.

"Depuis qu'il a occupé ce poste, le président du Conseil d'administration du CSC a perturbé la sérénité de l'équipe, en s'opposant au renforcement de l'effectif par de nouveaux joueurs lors du

dernier mercato, ce qui a provoqué la démission de l'ex-directeur sportif, Yacine Bezzaz", affirment des supporters ayant tenu un sit-in de protestation pacifique en vue de solliciter l'intervention des autorités locales pour remédier à la situation prévalant au sein de l'équipe.

Selon les supporters, "Ramzi Guesmi a déstabilisé l'équipe, laquelle a toutefois réussi à s'extirper de la zone de relégation et réalisé un retour rapide dans la course au podium après la venue de Yacine Bezzaz et l'entraîneur Miloud Hamdi".

Durant ce sit-in, les supporters constantinois ont brandi des banderoles revendiquant le départ de Guesmi et exprimant leur attachement au club, sous l'oeil vigilant des forces de sécurité sans enregistrer de dépassement ou atteinte à l'ordre public. Dans une déclaration à l'APS, le supporter, Amar M. a indiqué que "les protestataires attendent une réponse et une réaction de la part des autorités locales pour préserver la stabilité de l'équipe et faire confiance aux staffs technique et administratif qui ont

contribué à renouer avec les bons résultats", soulignant que "les supporters du CSC organiseront d'autres mouvements de protestation jusqu'à satisfaction de leurs revendications".

Par ailleurs, la présence de l'entraîneur Miloud Hamdi, démissionnaire "par solidarité" avec Yacine Bezzaz, est attendue samedi à la séance de reprise après la lourde défaite (3-0) encaissée à l'extérieur contre le NC Magra, en match comptant pour le tour préliminaire de la Coupe de la Ligue.

L'ATLETICO SERAIT BIEN SUR DYBALA

Paulo Dybala serait dans le viseur de l'Atletico Madrid. L'Atletico serait bien sur Dybala. Actuellement sous contrat avec la Juventus Turin où il ne semble pas être dans la forme de sa vie, l'attaquant Paulo Dybala pourrait bien faire ses valises à l'issue de l'exercice en cours. En effet, l'international argentin est très convoité et n'a surtout pas prolongé son bail qui expire en juin 2022. Pour éviter la perte libre dans un an donc, les Bianconeri n'écarteraient pas une vente. D'ailleurs, l'intéressé a confirmé qu'un club était déjà passé à l'action et aurait contacté son agent. Il s'agirait de l'Atletico Madrid. « Morata m'a déjà parlé de l'Atletico, il ne m'en a dit que du bien. Le public est passionné et il n'y a aucun doute, c'est un grand club. Ils ont déjà appelé mon agent pour se renseigner sur ma situation. »



DESTINATION SURPRISE POUR ICARDI ?

S'il espère pouvoir quitter le PSG cet été, Mauro Icardi pourrait surprendre et ne pas filer vers l'Italie.

Mauro Icardi semble en avoir terminé avec le PSG. L'Argentin pense déjà à l'après et sa compagne, Wanda Icardi, a déjà commencé à préparer le terrain de son prochain transfert. Un avenir du côté de l'Italie ? Pas sûr.

En effet, en transférant définitivement Mauro Icardi, le PSG et l'Inter Milan ont convenu d'une clause anti-Italie. Si l'Argentin signe dans un club italien, Paris devra payer 15 millions d'euros en plus. Un surcoût que veut éviter le PSG. Voilà pourquoi une destination surprise n'est pas à exclure. Les clubs anglais, toujours en quête d'attaquants efficaces, pourraient être tentés par l'option Icardi. Un buteur de classe mondiale à

RAMOS VISE UN RETOUR LE 5 MAI

Le capitaine du Real Madrid, Sergio Ramos, espère être disponible pour le match retour de la demi-finale de la Ligue des Champions contre Chelsea.

Le capitaine du Real Madrid, Sergio Ramos, s'est remis du covid-19 et est retourné sur les terrains d'entraînement de Valdebebas alors qu'il cherchait à retrouver sa pleine forme après une blessure au mollet qui a fait manquer au défenseur les six derniers matchs de l'équipe de Zinedine Zidane.

Ramos a été frappé par des problèmes de blessure ces derniers temps, subissant d'abord une opération au genou, puis se déchantant un muscle en service international avec l'Espagne.

Cependant, Ramos est sur le point de revenir et a intensifié son programme d'entraînement à domicile et à Valdebebas sous l'œil vigilant des préparateurs physiques de Madrid alors qu'il cherche à revenir sur le terrain pour aider lors de la course au titre de Liga et en Ligue des champions. Selon différents médias ibériques, le Real Madrid et le capitaine du club ont fixé une date provisoire de retour: le 5 mai prochain, lorsque l'équipe de Zidane se rendra à Stamford Bridge pour affronter Chelsea lors du match retour de la demi-finale de la Ligue des champions entre les deux géants. Le plan de Madrid est de donner à Ramos du temps de jeu contre Osasuna en Liga avant le choc européen afin qu'il soit apte à commencer la rencontre face aux Blues à Londres. Ramos a commencé à travailler avec le ballon à Valdebebas et si tout se passe comme prévu, il rejoindra l'entraînement de groupe vers la fin de la semaine prochaine. Cependant, Zidane applique une politique de risque zéro avec les blessures et ne précipitera pas son capitaine jusqu'à ce qu'il soit à 100%.

Nemanja Radonjic ne devrait pas revenir

Prêté depuis le dernier mercato d'hiver au Hertha Berlin, l'ailier Nemanja Radonjic pourrait ne pas revenir à l'Olympique de Marseille.

Cependant, s'il ne revient pas dans le sud de la France, ce n'est pas pour poursuivre sa carrière non plus dans la capitale allemande. En effet, l'actuel 17ème de Bundesliga (avec 3 matchs en retard) ne serait pas convaincu par l'international serbe, âgé de 25 ans. De ce fait, son option d'achat de 12 millions d'euros ne sera pas levée, mais un nouveau prêt pourrait attendre l'ailier. Si l'on en croit le quotidien serbe Kurir, Radonjic pourrait retourner dans son pays natal et dans son ancien club, l'Etoile Rouge de Belgrade, notamment.



HAALAND ET LUKAKU CIBLES PRIORITAIRES DE CHELSEA

A la recherche d'un renfort offensif de poids, les dirigeants de Chelsea ont coché deux noms sur leur liste pour le mercato estival 2021. Ceux d'Erling Haaland et de Romelu Lukaku. Erling Haaland et Romelu Lukaku sont bel et bien les deux attaquants qui pourraient potentiellement venir renforcer l'attaque de Chelsea la saison prochaine affirme la presse dominicale anglaise. L'un des deux joueurs seulement arriverait. Ces deux attaquants pèsent à eux deux plus de deux cent millions d'euros. Le jeune international norvégien reste toutefois la cible privilégiée par le propriétaire Roman Abramovitch. L'homme d'affaires russe s'occuperait lui-même de ce dossier sensible tant il va engendrer une dépense folle en cas de signature. Et surtout, il va falloir être très convaincant pour obtenir la signature d'Erling Haaland conseillé par le sulfureux Mino Raiola. La concurrence est rude puisque Manchester United et le Real Madrid notamment seraient sur les rangs. Mais en interne chez les Blues, l'opération Haaland est bel et bien lancée affirme le Sunday Sun.

Odegaard pourrait ne pas rester à Arsenal

Martin Odegaard n'est pas certain de poursuivre sa carrière à Arsenal. Martin Odegaard pourrait ne pas rester à Arsenal. Prêté depuis le dernier mercato d'hiver à Arsenal, le jeune Martin Odegaard pourrait ne pas rester dans la capitale londonienne.

En effet, le Norvégien réalise de bonnes performances au club et les Gunners envisagent de négocier avec le Real Madrid pour le conserver, malgré qu'ils n'ont pas d'option d'achat.

Seul hic, Florentino Pérez, le président de la Casa Blanca en voudrait beaucoup à tous ceux qui ont quitté le projet Super League et n'aurait pas l'intention de leur faire des cadeaux sur le marché, comme l'indique The Sun. Si les négociations n'aboutissaient pas, les Londoniens logeraient sur Julian Brandt (BVB).

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-ONU

Boukadoum réitère l'engagement de l'Algérie pour atteindre les Objectifs du Développement Durable

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a réitéré l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour atteindre les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) et à s'associer à l'effort de la Communauté internationale pour mener à son bon terme l'Agenda 2030 pour le développement durable.

"Fidèle à son engagement en faveur d'un développement durable, inclusif et solidaire, je renouvelle l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour l'atteinte des ODD, comptant sur le soutien constant et l'expertise avérée des différentes entités onusiennes résidentes et non résidentes en Algérie", a souligné M. Boukadoum dans un avant-propos publié dans le rapport annuel des Nations unies sur le bilan 2020 de la coopération entre l'Algérie et le système onusien. Dans ce contexte, le ministre des Affaires étrangères a affirmé que "les visions et les priorités nationales en matière de développement durable figurent en bonne place dans le plan d'action du Gouvernement". Ces visions et priorités portent, a-t-il mentionné, sur de grands axes citant notamment un nouveau mode de gouvernance empreint de rigueur et de transparence et un exercice plein des droits et des libertés, la réforme financière et l'impulsion d'un renouveau économique, le dévelop-



pement humain et la politique sociale pour un cadre de vie de qualité, ainsi qu'une politique étrangère dynamique et proactive. "Ce plan d'Action, raffermi par la consolidation de l'Etat de droit à travers l'adoption par référendum de la révision de la Constitution le 1er novembre 2020, est fondé essentiellement sur une approche budgétaire renouvelée et une perspective de diversification et de transformation de l'économie qui ambitionne de l'ancrer structurellement à l'horizon 2030 sur la voie de l'émergence", a fait savoir également M. Boukadoum. Tout en rappelant la préservation du caractère social de l'économie nationale, le chef de la di-

plomatie algérienne a assuré que ce plan d'Action place "les besoins des citoyens au premier plan, sans aucune discrimination, en matière d'emploi, de logement, de santé, d'éducation et d'accès aux utilités, seuls gages d'une vie décente pour tous". Evoquant la coopération entre le Système des Nations unies et l'Algérie, M. Boukadoum a soutenu que cette coopération pourra être "renforcée à l'avenir sous un système de coordination accrue dans les domaines stratégiques du nouveau Cadre de coopération stratégique 2022-2026". En outre, le ministre a mis en exergue la nécessité de la coopération qui doit prévaloir dans la lutte contre la pan-

démie du Covid-19. "La crise sanitaire provoquée par la pandémie de la COVID-19 a mis à l'épreuve non seulement les systèmes nationaux de santé, économiques, financiers et sociaux mais aussi notre résilience et notre capacité à résister ensemble et solidairement", a-t-il relevé. A cet effet, M. Boukadoum a appelé à une réponse "multilatérale coordonnée, globale, collective, robuste et résiliente à travers une solidarité renouvelée avec les pays et les populations les plus pauvres et les plus vulnérables" afin de maîtriser cette pandémie et ses conséquences socio-économiques. Dans son rapport, le Système des Nations unies a présenté les principaux résultats de sa coopération avec l'Algérie durant l'année 2020, évoquant une "coopération solide, croissante et de confiance". Il en ressort aussi de ce document que l'Algérie est toujours classée en première place en matière d'Indice de développement humain parmi les pays voisins (depuis dix ans).

SYSTÈME DES NATIONS UNIES Un total de 148 millions de dollars mobilisés en 2020 au profit de l'Algérie

Un total de 148 millions de dollars a été mobilisé durant l'année 2020 par le Système des Nations unies (SNU) en Algérie auprès de différents partenaires pour répondre aux besoins sanitaires, humanitaires ainsi que pour les programmes de développement, a indiqué le rapport annuel des Nations unies portant sur le bilan 2020 de la coopération entre l'Algérie et le système onusien. Cette mobilisation "exceptionnelle" de ressources en Algérie a englobé, selon le rapport, 60 millions USD alloués à l'urgence sanitaire dans le cadre de la riposte à la pandémie, 55 millions USD pour l'action humanitaire et l'appui aux réfugiés/migrants et 33 millions USD affectés aux programmes de développement. S'agissant des ressources offertes par le système onusien à la réponse Covid-19, le rapport a fait état de la mobilisation de 50 millions USD auprès de l'Union européenne par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), destinés à renforcer les structures hospitalières par l'acquisition de matériel médical et d'équipements de protection pour le personnel. D'autres organisations à l'exemple de l'UNICEF, de l'OMS, le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi que l'ONUSIDA ont apporté de leurs côtés des contributions financières pour la prise en charge des équipements médicaux, des réactifs ainsi que pour appuyer la continuité des services de prévention du VIH.

Quant aux fonds mobilisés pour les programmes de développement, ils comprennent un montant de 16,1 mil-

lions USD pour le secteur économique, 13,4 millions USD pour l'environnement, 37 millions pour le social et 0,5 million USD pour la gouvernance. Outre les contributions financières fournies pour appuyer les efforts des pouvoirs publics déployés dans divers domaines, le Système des Nations unies a élaboré une analyse sur l'impact socioéconomique de la crise de la Covid-19 en collaboration avec le Bureau de la Commission Economique pour l'Afrique.

Des enquêtes de ménages et d'entreprises ont été également lancées pour évaluer l'impact socioéconomique de la pandémie en partenariat avec le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) et plusieurs autres ministères, et ce, dans l'objectif de mieux affiner les mesures de soutien des Nations unies.

L'impact sanitaire et socioéconomique de la pandémie atténué

L'année 2020 a été "particulièrement" pour la coopération entre l'Algérie et le Système des Nations Unies, a relevé le même rapport, soulignant que l'Algérie a joué un rôle de co-facilitateur pour la mise en oeuvre de la réforme du Système de Développement de l'ONU. "Grâce à un système de santé solide et des mesures d'aide pour la prise en charge des effets de la pandémie, l'Algérie a pu atténuer l'impact sanitaire et socioéconomique, notamment sur les personnes les plus vulnérables", a souligné en outre le coordonnateur résident du Système des Nations unies en Algérie, Eric

Overvest, dans son avant-propos. Tout en évoquant la mobilisation de "grands" efforts humains et financiers pour faire face à cette pandémie, M. Overvest a tenu à rendre hommage à toutes les personnes mobilisées pour assurer la continuité des services durant la période de confinement, en particulier le personnel du secteur de la santé. Pour l'année 2021, le SNU compte élaborer un Cadre de Coopération de "nouvelle génération" (UNSDCF) pour la période 2022-2026, qui sera ancré dans l'Agenda 2030 qui devra contribuer à accélérer les progrès vers l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) et répondre aux priorités nationales de développement de l'Algérie, telles que définies par le Plan d'action du Gouvernement 2020-2024. En parallèle, le SNU envisage aussi de poursuivre les actions consacrées à la riposte sanitaire à la pandémie et à l'atténuation des impacts socioéconomiques induits par la crise de la Covid-19. Les actions et programmes déjà entrepris pour renforcer la résilience des catégories vulnérables à travers plusieurs thématiques continueront, notamment celles liées à la protection des plus vulnérables, au développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes et au soutien des PME, a mentionné le rapport. Le SNU se projette aussi d'agir tant au niveau du développement des compétences, que sur les mécanismes d'insertion et d'orientation par la création d'activités nouvelles notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, et de l'économie verte et circulaire.

DOYEN DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Ali Yahia Abdenour tire sa révérence

L'avocat et militant des droits de l'Homme, Ali Yahia Abdenour, est décédé dimanche, à l'âge de 100 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Né le 18 janvier 1921 à Ait Yahia à Tizi Ouzou, le défunt a été membre de l'Assemblée constituante entre 1962 et 1964, puis député jusqu'au 1965, avant d'être nommé, dans la même année, ministre des Travaux publics et des Transports puis ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire entre 1966 et 1968 dans le gouvernement de Houari-Boumediène. En 1945, il a adhéré au Parti du peuple algérien-Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques. Il a rejoint le Front de libération nationale (FLN) en 1955. Pour ses activités militantes, il fut ar-

rêté en 1956 puis assigné à résidence de 1957 à 1960. Après sa libération, le défunt est devenu en 1961 secrétaire général de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA). Maître Ali Yahia Abdenour a consacré toute sa vie à défendre le droit de l'Homme. En 1983, il a été fondateur de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH) qui n'a été reconnu officiellement qu'en 1989. Ali Yahia Abdenour est l'auteur de plusieurs ouvrages dont "Algérie: Raisons et dérision d'une guerre", "la crise berbère de 1949: portrait de deux militants, Ouali Bennaï et Amar Ould-hamouda", "Lettre ouverte au système politique et au dernier pouvoir qu'il a engendré", et "mon testament pour les libertés".

SONATRACH

Un chiffre d'affaires de 6.8 mds dollars le premier trimestre 2021 (Arkab)

Le groupe pétrolier public Sonatrach a réalisé un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de dollars lors du premier trimestre 2021, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

Le groupe Sonatrach "a pu réaliser un chiffre d'affaires de 6,8 mds dollars durant le premier trimestre de l'année en cours avec une production de l'ordre de 46,7 millions tonnes équivalent pétrole (TEP) dont 24 millions tonnes destinées à l'export, alors que le reste est dédié à la consommation locale", a expliqué M. Arkab qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale.

Le ministre a qualifié de "positif" cet indice qui encourage à la réalisation des objectifs tracés jusqu'à la fin de l'année au vu de la reprise "timide" enregistrée durant la même période de l'année dernière. La demande sur le gaz a augmenté en raison de la vague de froid qui a frappé le sud de l'Europe et le lancement

des campagnes de vaccination anti-Covid 19 dans plusieurs pays, a-t-il expliqué.

Par ailleurs, le ministre a souligné la nécessité d'accorder davantage d'intérêt à la consommation locale du gaz qui ne cesse d'accroître afin de la maîtriser à travers la mise en place de plusieurs programmes et la diversification de l'utilisation et de la rationalisation de l'énergie.

Pour ce qui est des zones d'ombres, M. Arkab a fait état de 25.653 foyers raccordés à l'électricité et 11.623 autres au gaz, assurant de la poursuite des efforts pour la réception prochaine de 1753 zones dotées d'électricité et 1655 autres raccordées en gaz. Evoquant le projet d'exploitation de Gara Djibilet, le premier responsable du secteur a annoncé que l'étude préliminaire lancée avec le partenaire chinois sera finalisée dans 03 mois, pour pouvoir procéder ensuite à la signature des contrats et à la réalisation du projet.

EGYPTE

Démission du ministre d'Etat à l'Information en raison de "circonstances particulières"

Le gouvernement égyptien a annoncé, dimanche, que le ministre d'Etat à l'Information Osama Heikal a présenté sa démission de son poste en raison de "circonstances particulières". Selon un bref communiqué du Conseil des ministres égyptien, "Osama Heikal, ministre d'Etat à l'Information, a remis sa démission de son poste au Dr Mostafa Madbouli, le Premier ministre égyptien, en raison de circonstances particulières", sans donner de plus amples détails. En octobre dernier, des professionnels des médias ont lancé une attaque contre Heikal pour critiquer sa performance dans la direction du système médiatique en Egypte. Osama Heikal (56 ans) est le président du conseil d'administration de la société égyptienne pour la production Media City. Il est aussi le premier à occuper le portefeuille ministériel de l'information après les événements du 25 janvier 2011, au sein du gouvernement d'Essam Sharaf. Heikal avait repris le poste de ministre de l'Information, au 1er décembre 2019, à environ 6 années après sa suppression.